

Service de Protection de la Communauté Juive



2015

Rapport sur l'antisémitisme en France

Source éléments statistiques : Ministère de l'Intérieur et SPCJ



Disponible au téléchargement,
en anglais et en hébreu sur

This report can be downloaded
in French, English and Hebrew at

www.antisemitisme.fr

**Ce rapport a été réalisé avec le soutien
de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah (FMS)**



Crif



Le rapport sur l'antisémitisme en France en 2015 est dédié à la mémoire des victimes du terrorisme en France en 2015, à leurs familles et à leurs proches.

Charlie Hebdo

Montrouge

Hyper Cacher

Villejuif

Saint-Quentin-Fallavier

Saint-Denis

Terrasses de restaurants de Paris

Bataclan

VICTIMES DE L'ATTENTAT ANTISÉMITTE DE L'HYPER CACHER LE 9 JANVIER 2015



Yohan Cohen, 20 ans

Yohan Cohen était un employé de l'épicerie Hyper Cacher.

Son père est originaire d'Algérie et sa mère de Tunisie. Fan de rap, il était le petit-fils du chanteur judéo-tunisien Doukha.

Après son bac, il avait commencé un BTS en banque puis trouvé un travail à l'Hyper Cacher, où il s'épanouissait.

C'était un jeune homme jovial, gentil et altruiste.

Il est la plus jeune des quatre victimes de l'Hyper Cacher.

À Sarcelles, la ville dont il était originaire, une place a été rebaptisée en son nom et une plaque a été posée en sa mémoire. On peut y lire : « *Il aimait la vie et faisait le bonheur des siens* ».



Philippe Braham, 45 ans

Père de trois enfants, cadre commercial dans une société d'informatique, il était le frère du rabbin de la synagogue de Pantin.

Pratiquant, il fréquentait la synagogue de Cachan et en était même un des piliers. Il allait régulièrement faire ses courses à l'Hyper Cacher.

C'était quelqu'un de très optimiste, de dévoué, toujours prêt à rendre service aux autres.

François-Michel Saada, 64 ans

Né à Tunis, ancien cadre commercial, jeune retraité, il était installé à Fontenay-sous-Bois depuis une vingtaine d'années.

Il devait partir à Venise la semaine suivante pour les soixante ans de sa femme.

C'était quelqu'un de très généreux. Il voulait tout le temps la paix. C'était un homme intègre, très droit.

**Yoav Hattab, 21 ans**

Yoav était le fils du Grand Rabbin de Tunis, où vit toute sa famille.

Il s'était installé à Paris chez sa tante, pour faire ses études.

Il était très dynamique, plein d'entrain et de curiosité.

La tante maternelle de Yoav avait été tuée à l'âge de 17 ans dans l'attentat de la synagogue de la Ghriba, à Djerba, en 1985.

Quatrième victime de l'Hyper Cacher, Yoav a été tué alors qu'il tentait de s'emparer de l'arme du terroriste.



**RAPPORT SUR
L'ANTISÉMITISME
EN FRANCE
EN 2015**

SOMMAIRE

Sommaire	7
Le SPCJ	10
Eric de Rothschild, Président du SPCJ	12
La méthodologie utilisée	14
1. Statistiques et analyses	16
1.1 Constats et analyses	18
1.2 Tableau récapitulatif des actes antisémites recensés en France en 2015	22
1.3 Antisémitisme en France en 2015	24
1.4 Actes antisémites recensés en France de 1998 à 2015	28
1.5 Racisme et antisémitisme en 2015	30
1.6 Répartition géographique des actes antisémites en 2015	32
2. Extraits de la liste des actes antisémites recensés en 2015	36
3. Extraits de la liste des condamnations prononcées en 2015	54
4. Ils en parlent...	64
Chronologie : 3 jours d'attentats terroristes Par la rédaction L'Obs (10/01/2015)	66
Un an après l'Hyper Cacher, Yohann Dorai reste en France Par Lucile Berland Slate (09/01/2016)	70
Un ex-otage de Coulibaly : "il est venu pour tuer des juifs" Par Sébastien Krebs et Marc-Antoine Bindler Europe 1 (09/07/2015)	74

Le récit de Zarie, otage à jamais de l'Hyper Cacher Par Elsa Mari Le Parisien (02/01/2016)	78
La République mobilisée contre le racisme et l'antisémitisme Gouvernement (17/04/2015)	84
Djihadisme et faillite du renseignement français Olivier Roy et Farhad Khosrokhavar Atlantico (26/01/2015)	88
Ces questions auxquelles l'enquête n'a pas répondu Par Jérémie Pham-Lê et Claire Hache L'Express (07/01/2016)	94
L'itinéraire d'Amedy Coulibaly Par C.Cornevin, M-E.Pech, A.Négroni et A.Lhermenault Le Figaro (21/01/2015)	98
Où en sont les "territoires perdus de la République" en 2015 ? Par Régis Soubrouillard Marianne (26/01/2015)	101
L'antisémitisme nouveau et la grande solitude des Juifs de France Par Brice Couturier France Culture (15/01/2016)	106
Après les attentats de janvier 2015 Par Pierre-André Taguieff Huffington Post (15/05/2015)	110
Discours de Joël Mergui Président du Consistoire (08/09/2015)	120
Discours de Bernard-Henri Lévy à l'ONU Par Bernard-Henri Lévy La Règle du Jeu (22/01/2015)	124

LE SPCJ

Le SPCJ, Service de Protection de la Communauté Juive a été créé en 1980, au lendemain de l'attentat de la rue Copernic à Paris.

Le SPCJ est la concrétisation d'une volonté commune du CRIF - Conseil Représentatif des Institutions juives de France, du FSJU - Fonds Social Juif Unifié – et des Consistoires, de protéger la Communauté juive dans son ensemble. Les membres du Bureau Exécutif du SPCJ sont désignés par ces institutions fondatrices. Le Président du SPCJ est Monsieur Eric de Rothschild.

L'existence du SPCJ depuis les années 80 se justifie par la menace terroriste et antisémite qui perdure sur le territoire depuis 35 ans et - de fait - par la nécessité d'œuvrer à l'épanouissement de la Communauté juive en France, en garantissant l'intégrité et la libre expression de l'identité juive sous toutes ses formes.

Le SPCJ est une organisation apolitique, à but non lucratif. Sa vocation exclusive est la protection de la vie juive dans toutes ses pluralités.

ERIC DE ROTHSCHILD, PRÉSIDENT DU SPCJ

Madame, Monsieur,

Ce dixième rapport sur l'antisémitisme, présenté en coopération avec le Ministère de l'Intérieur et le SPCJ — que je remercie pour leur travail efficace —, montre une certaine baisse du nombre d'actes antisémites durant l'année 2015.

Cette apparence favorable ne doit pas cacher la réalité de la situation. En effet, l'année 2014 avait connu un nombre d'actes particulièrement élevé, notamment au mois de janvier, de par l'agitation créée par les agissements de Dieudonné, ainsi qu'au mois de juillet, pendant les opérations militaires menées à Gaza. En tenant compte de ce phénomène, l'analyse montre donc, au mieux, une stabilité de la situation en 2015.

Mais ces chiffres cachent également un regain de violence particulièrement grave. En janvier 2015, après l'assassinat des journalistes de Charlie Hebdo et des policiers, c'est l'Hyper Cacher de la Porte de Vincennes qui a été visé. Comment parler de baisse de l'antisémitisme en 2015, l'année durant laquelle 4 Français juifs ont été assassinés en tant que Juifs ?

Nous nous félicitons de la mise en place, sous l'égide du Premier Ministre, d'une mission interministérielle de lutte contre le racisme et l'antisémitisme, la DILCRA, qui disposera des moyens et d'une stratégie élaborée pour combattre ce fléau.

Les mesures judiciaires renforcées, également nécessaires, permettront d'intensifier cette lutte. À long terme, les plans d'éducation de la jeunesse doivent être poursuivis de façon énergique et réfléchi.

Les chiffres déplorables que je vous présente restent particulièrement préoccupants et mes pensées vont à toutes les victimes de ces actes barbares, à leurs familles et proches. Mes remerciements vont aux forces de l'ordre (police, armée, gendarmerie) qui protègent notre pays et en particulier la vie quotidienne des Juifs de France ainsi qu'aux volontaires et permanents du SPCJ qui se donnent corps et âme à parfaire la protection de la communauté juive.

Tout récemment, la brutalité inouïe des attaques meurtrières commises à Paris et à Saint Denis, nous montre une fois encore que la violence perpétrée contre la communauté juive a été et demeure annonciatrice d'une menace plus large contre la démocratie et contre les valeurs républicaines de notre pays.



Eric de Rothschild

LA MÉTHODOLOGIE UTILISÉE

Qui contribue à ce recensement ?

Devant la recrudescence des actes antisémites en septembre 2000, les dirigeants des institutions centrales de la communauté juive ont confié au SPCJ la responsabilité d'assurer le recensement unique et officiel des actes antisémites commis sur le territoire français.

Dans cette vaste et rigoureuse tâche, le SPCJ œuvre en étroite coopération avec le département « Délégation aux Victimes » du Ministère de l'Intérieur. Des échanges précis et réguliers permettent d'assurer un monitoring détaillé et fiable.

Quels actes antisémites sont recensés ?

Le recensement comptabilise les actes antisémites ayant fait l'objet d'une plainte ou d'une main courante auprès des services de Police et transmise au SPCJ. Il est enrichi et recoupé par les signalements émanant des différents services de Police sur le territoire français et centralisés au Ministère de l'Intérieur.

Cette rigueur méthodologique ne permet pas d'intégrer un certain nombre d'actes portés à la connaissance du SPCJ, mais n'ayant pas fait l'objet d'une plainte et ne pouvant donc apparaître dans les statistiques officielles.

Par ailleurs, les contenus antisémites diffusés sur internet ne sont pas recensés de façon systématique.

Pour ces raisons, les éléments statistiques exposés dans ce rapport constituent une mise en perspective fiable des principales tendances, mais ne peuvent être qu'en deçà de la réalité de la violence antisémite en France en 2015.

La terminologie retenue par le Ministère de l'Intérieur est la suivante :

Les ACTES sont constitués des ACTIONS et des MENACES

Les ACTIONS rassemblent :

- . les attentats ou tentatives
- . les homicides ou tentatives
- . les violences
- . les incendies ou tentatives
- . les dégradations ou vandalisme

Les MENACES rassemblent :

- . les propos, gestes menaçants et démonstrations injurieuses
- . les tracts et courriers
- . les inscriptions

1. STATISTIQUES ET ANALYSES

1.1	Constats et analyses	18
1.2	Tableau récapitulatif des actes antisémites recensés en France en 2015	22
1.3	Antisémitisme en France en 2015	24
1.4	Actes antisémites recensés en France de 1998 à 2015	28
1.5	Racisme et antisémitisme en 2015	30
1.6	Répartition géographique des actes antisémites en 2015	32

1.1 CONSTATS ET ANALYSES

L'antisémitisme en France en 2015 : extrêmement élevé, hyper-violent et endogène :

- ▶ 808 actes antisémites commis en France en 2015 ayant donné lieu à un dépôt de plainte. Un nombre encore extrêmement élevé.
- ▶ En 2015, 29 personnes (hommes, femmes, enfants, bébés) sont prises en otage dans un supermarché cacher le 9 janvier 2015. 4 personnes y sont exécutées.
- ▶ Pour la première fois, l'antisémitisme en France atteint un niveau extrêmement élevé indépendamment de tout conflit armé au Proche Orient. Les actes antisémites commis en France en 2015 sont le produit de facteurs endogènes. Les dynamiques franco-françaises de l'antisémitisme se suffisent désormais à elles-mêmes pour atteindre des sommets.
- ▶ En 2015, une fois de plus, les Juifs, qui représentent moins de 1% de la population totale, sont la cible à eux seuls de 40% des actes racistes commis en France et de 49% des violences racistes aux personnes.
- ▶ En France, en 2015, en moyenne, 2 actes antisémites sont recensés par la police chaque jour.
- ▶ En 2015, de très nombreux témoignages de victimes d'actes antisémites évoquent leur réticence à déposer plainte pour des insultes antisémites, des menaces ou des violences légères alors que certains, quelques mois plus tôt, se sont fait exécuter, car Juifs. De fait, plus que jamais, en 2015, le nombre réel d'actes antisémites commis en France doit apparaître comme beaucoup plus élevé que le nombre mis en évidence par le recensement des actes ayant donné lieu à une plainte auprès des services de police.
- ▶ Le nombre de Juifs qui quittent ou envisagent de quitter la France pour rejoindre d'autres pays ne fait qu'augmenter. Une grande partie des Juifs en France ne comprend plus sa place dans la Nation, se sent incomprise au-delà même de son insécurité physique. Pour certains autres, c'est le renoncement à une part de leur identité qui se dessine. Comme si être Juif en France était devenu trop difficile. Ces deux phénomènes témoignent d'un mal-être profond et grandissant que vivent les Juifs de France.

Le risque de ne pas regarder en face le phénomène polymorphe de l'antisémitisme en France, de ne pas le qualifier avec justesse ; c'est à nouveau, comme par le passé le laisser se développer sans en maîtriser les conséquences dans le futur ; pour les Juifs de France bien sûr, mais pour la France dans son entièreté.

On tue en France, en 2015 :

Des Juifs pour ce qu'ils sont

Des caricaturistes pour ce qu'ils pensent

Des policiers pour ce qu'ils représentent

Des Français pour ce qu'ils incarnent

Les milliers de djihadistes français révélés ces dernières années ont grandi dans un pays où le nombre d'actes antisémites était de l'ordre de 80 par an jusqu'en 1999. Que vont faire et devenir les enfants qui, maintenant et depuis quelques années grandissent dans une « norme structurelle » à plus de 800 actes antisémites par an ? Combien seront-ils ? Jusqu'où iront-ils ?

Des menaces très préoccupantes pour les années à venir :

L'année 2016 démarre tout juste et déjà une attaque hyper-violente à la machette dont la volonté avouée est de tuer des Juifs. L'auteur des faits est une personne de 15 ans. Cette attaque donnera lieu à un débat surprenant qui traverse la Communauté juive, débat largement relayé par les médias : faut-il se résigner à enlever sa kippa ? à être des Juifs cachés ? en France en 2016.

Double hérésie.

La première : Ce débat a injustement déplacé l'essentiel : on se focalise sur les effets et non sur les causes. Le problème n'est pas les Juifs qui portent (ou non) la kippa. Le vrai problème des Juifs de France, comme de tous les Français, ce sont les terroristes et la propagation des idées destructrices et haineuses.

C'est à ce sujet là qu'il faut faire toute la place et ne pas lui substituer un débat « en trompe-l'oeil » qui ne trouve, de toutes les façons, ses réponses que dans des choix ou arbitrages individuels et privés.

La deuxième : C'est d'inverser les responsabilités. Comme si après le viol d'une femme, on leur demanderait de ne plus porter de jupes trop courtes ! Qui sont les victimes et qui sont les coupables, les fautifs ?

La vraie question qui se pose n'est pas de savoir si les Juifs doivent porter la kippa mais de déterminer s'ils peuvent continuer à être Juifs en France sans risquer de se faire tuer ?

Pour le dire différemment « Peut-on être librement Juif en France ? »

Nous avons entendu la victime de l'attaque à la machette à Marseille déclarer qu'il se sent rassuré avec sa casquette plutôt qu'avec sa kippa. Dans un processus individuel post-traumatique tout signe de retour à la confiance est primordial et à encourager. On ne peut d'ailleurs que souligner et saluer son courage.

Toutefois, dans un contexte plus général, quels sont ces pouvoirs supposés de la casquette ? Que veut-on faire croire aux Juifs en France ? Leur sécurité est-elle au bout de la casquette ? Ce serait de l'inconscience nourrie par une sorte de naïveté, voire de déni. Il ne s'agit plus d'être (faussement) rassuré quand on est Juif en France. Il s'agit de protéger sa vie.

Une vigilance citoyenne pour tous : apprenons individuellement et collectivement à faire face au terrorisme

Apprendre à repérer un individu suspect dans son environnement routinier, apprendre les bonnes réactions en cas d'attaque, savoir comment donner une alerte audible aux forces de police ou porter secours à une personne attaquée... s'astreindre à ces nouveaux apprentissages devenus nécessaires... c'est se donner les moyens d'être légitimement rassurés. Une démarche individuelle et collective pour apprendre à faire face au danger et s'en prémunir autant que possible s'impose.

Nous sommes, tous, avertis et entraînés à réagir en cas d'incendie... au regard du terrorisme qui secoue la France et des menaces renouvelées contre elle, n'est-il pas temps que tous nous connaissions et maîtrisions les gestes de prévention contre le terrorisme ?

1.2 TABLEAU RÉCAPITULATIF DES ACTES ANTISÉMITES RECENSÉS EN FRANCE EN 2015

Actes antisémites recensés sur le territoire français du 1er janvier au 31 décembre 2015

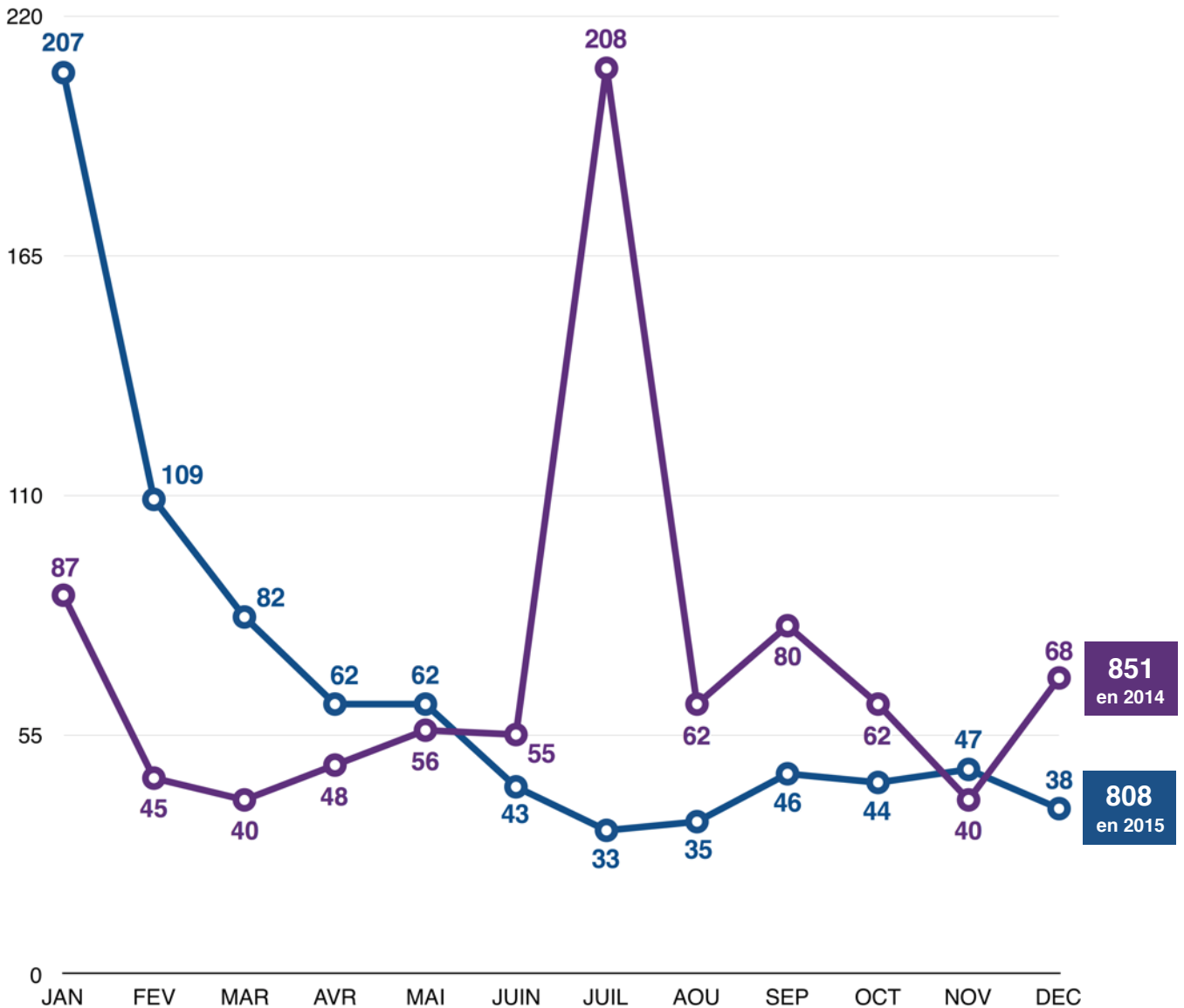
TYPE D'ACTE		JAN	FÉV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOÛ	SEP	OCT	NOV	DEC	TOTAL PAR TYPE D'ACTE	RAPPEL 2014	RAPPEL 2013	COMP. 2014/ 2015 %	COMP. 2013/ 2015 %
A C T I O N S	ATTENTAT OU TENTATIVE	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	2	0		
	HOMICIDE OU TENTATIVE	29	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	31	0	1		
	VIOLENCE	11	5	9	4	6	5	5	5	6	4	3	3	66	108	49		
	INCENDIE OU TENTATIVE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5	3		
	DÉGRADATION VANDALISME	23	16	4	9	9	9	7	2	6	6	8	10	109	126	52		
TOTAL ACTIONS	64	21	13	13	15	14	12	7	12	11	12	13	207	241	105	-14 %	+97%	
RAPPEL 2014		24	9	15	13	15	22	62	16	19	18	12	16	241				
RAPPEL 2013		6	9	14	12	13	9	7	3	7	9	8	8	105				
M E N A C E S	PROPOS, GESTE MENAÇANT ET DÉMONSTRATION INJURIEUSE	60	34	25	20	22	18	16	10	18	13	13	10	259	261	152		
	TRACT ET COURRIER	25	11	8	8	10	1	1	2	6	6	7	7	92	60	38		
	INSCRIPTION	58	43	36	21	15	10	4	16	10	14	15	8	250	289	128		
TOTAL MENACES	143	88	69	49	47	29	21	28	34	33	35	25	601	610	318	-1 %	+89%	
RAPPEL 2014		63	36	25	35	41	33	146	46	61	44	28	52	610				
RAPPEL 2013		31	28	29	34	19	34	31	15	27	19	31	20	318				
TOTAL	207	109	82	62	62	43	33	35	46	44	47	38	808	851	423	-5 %	+91%	
RAPPEL 2014		87	45	40	48	56	55	208	62	80	62	40	68	851				
RAPPEL 2013		37	37	43	46	32	43	38	18	34	28	39	28	423				

source : Ministère de l'Intérieur et SPCJ

1.3 ANTISÉMITISME EN FRANCE EN 2015

- ▶ **2015 : L'antisémitisme a encore tué en France.**
La violence antisémite entraîne toujours plus de violence antisémite : suite à l'attentat meurtrier du 9 janvier 2015, on observe une augmentation considérable du nombre d'actes antisémites. 316 actes sur les seuls mois de janvier et février.
- ▶ 808 actes antisémites commis en France en 2015 ayant donné lieu à un dépôt de plainte. Un nombre encore extraordinairement élevé.
- ▶ 29 personnes (hommes, femmes, enfants, bébés) sont prises en otage dans un supermarché cacher le 9 janvier. 4 personnes y sont exécutées.
- ▶ En moyenne, 2 actes antisémites sont recensés par la police chaque jour.

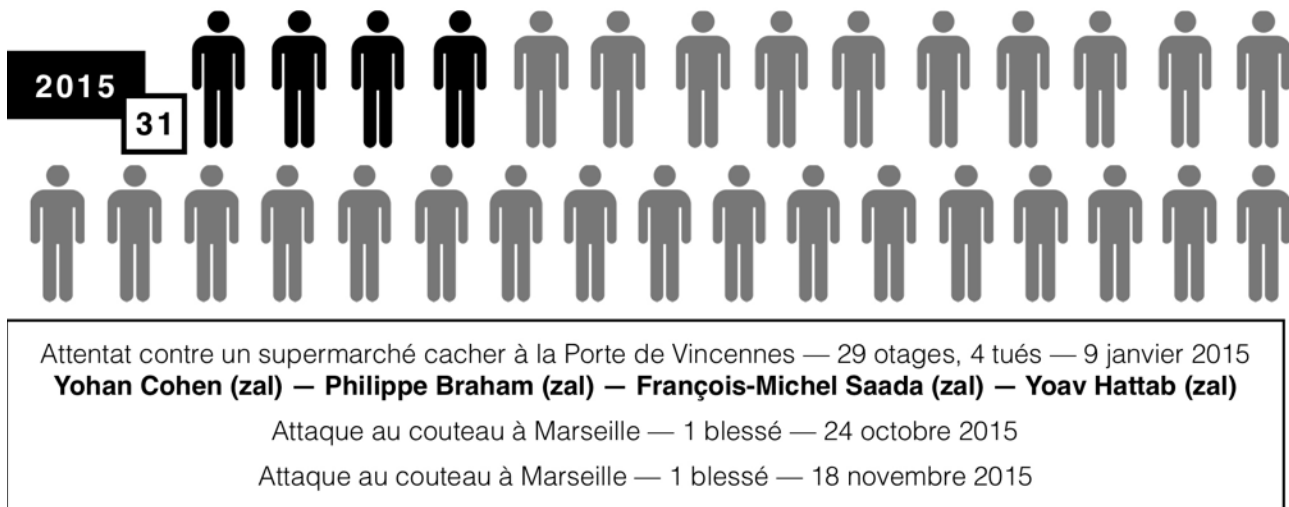
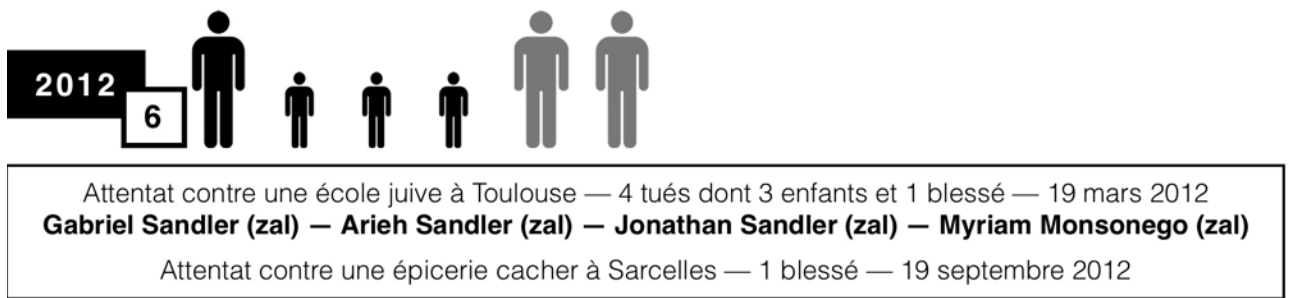
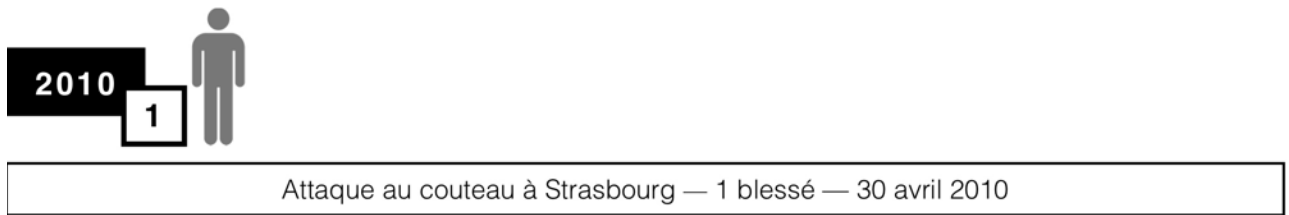
Répartition mensuelle des actes antisémites recensés en France en 2014 et 2015



source : Ministère de l'Intérieur et SPCJ

► En 2015, 31 homicides ou tentatives d'homicides sont à déplorer : 29 personnes (hommes, femmes, enfants, bébés) prises en otages dont 4 seront exécutées le 9 janvier et deux attaques au couteau à Marseille, 1 en octobre et 1 en novembre.

Homicides ou tentatives d'homicide antisémites recensés en France depuis 2006



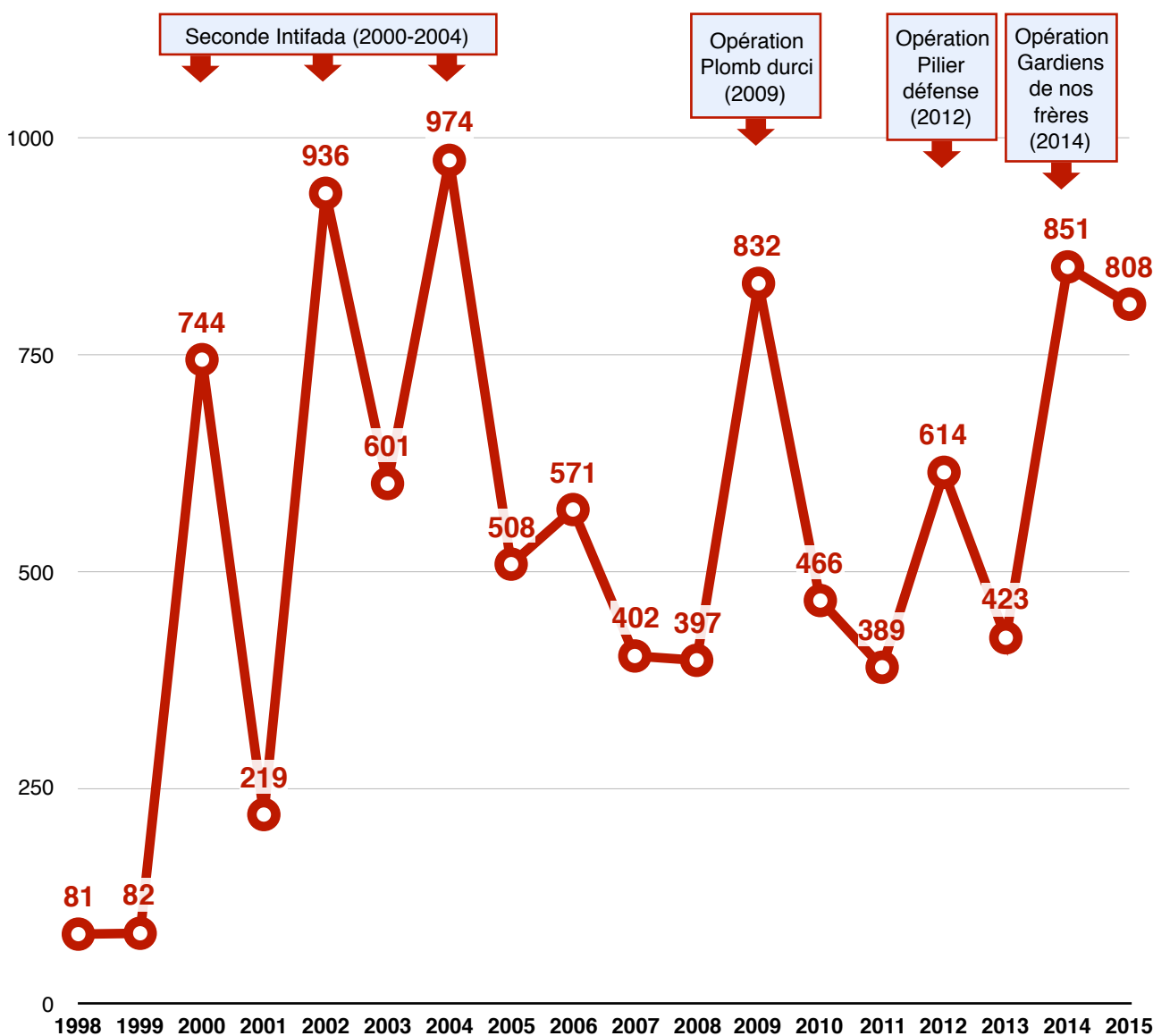
= homicide = tentative d'homicide

source : Ministère de l'Intérieur et SPCJ

1.4 ACTES ANTISÉMITES RECENSÉS EN FRANCE DE 1998 À 2015

► Pour la première fois, l'antisémitisme en France atteint un niveau extrêmement élevé indépendamment de tout conflit armé au Proche Orient. Les actes antisémites commis en France en 2015 sont le produit de facteurs endogènes. Les dynamiques franco-françaises de l'antisémitisme se suffisent désormais à elles mêmes pour atteindre des sommets.

Actes antisémites recensés en France de 1998 à 2015



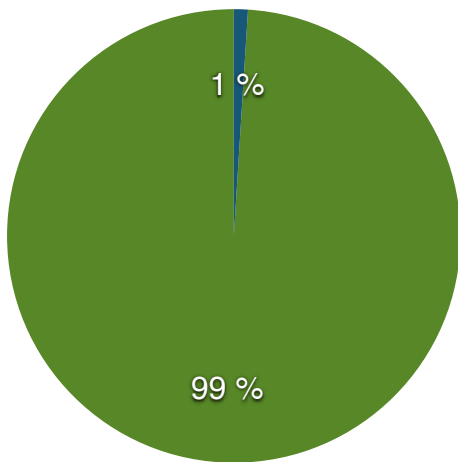
source : Ministère de l'Intérieur et SPCJ

1.5 RACISME ET ANTISÉMITISME EN 2015

► 40% des actes racistes commis en France et 49% des violences racistes aux personnes commises en France en 2015 sont dirigés contre des Juifs. Or, les Juifs en France représentent moins de 1% de la population générale.

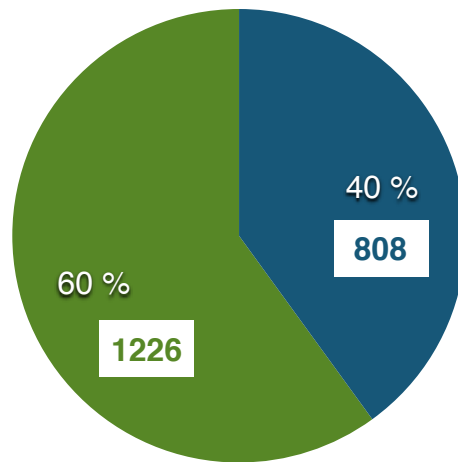
Proportion de la population juive au sein de la population générale

Les Juifs représentent moins de 1% de la population française



Proportion des actes antisémites au sein des actes racistes en 2015

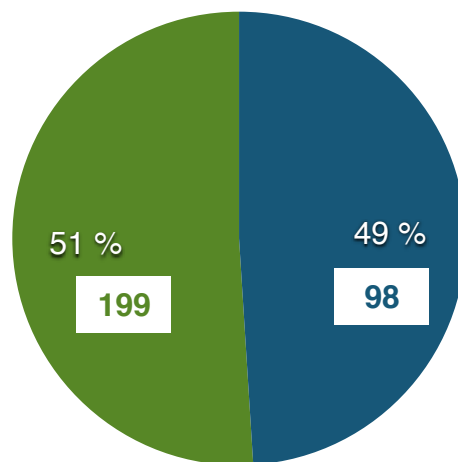
- Actes antisémites
- Autres actes racistes



Source : Ministère de l'Intérieur

Proportion des violences antisémites aux personnes au sein des violences racistes aux personnes en 2015

- Violences antisémites aux personnes
- Autres violences racistes aux personnes

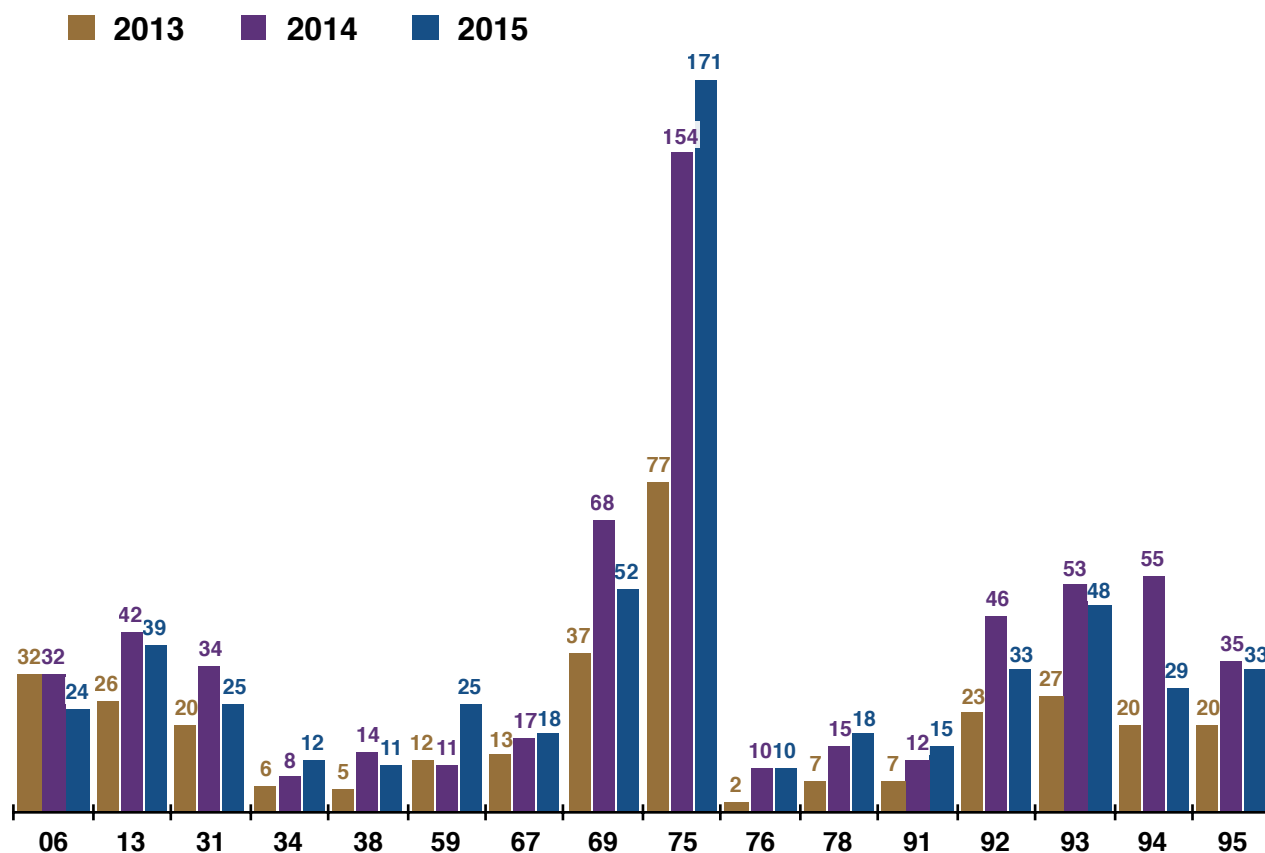


Source : Ministère de l'Intérieur

1.6 RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES ACTES ANTISÉMITES EN 2015

► Certains départements sont le théâtre d'un antisémitisme chronique.

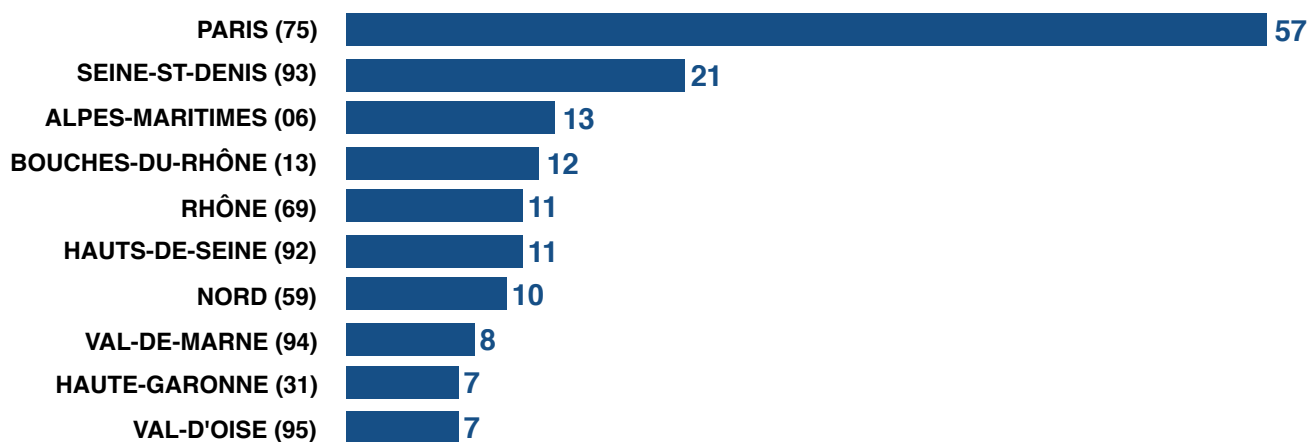
Répartition des actes antisémites recensés en France en 2013, 2014 et 2015 par département*



*Seuls sont représentés les départements ayant enregistré au moins 10 actes en 2015.

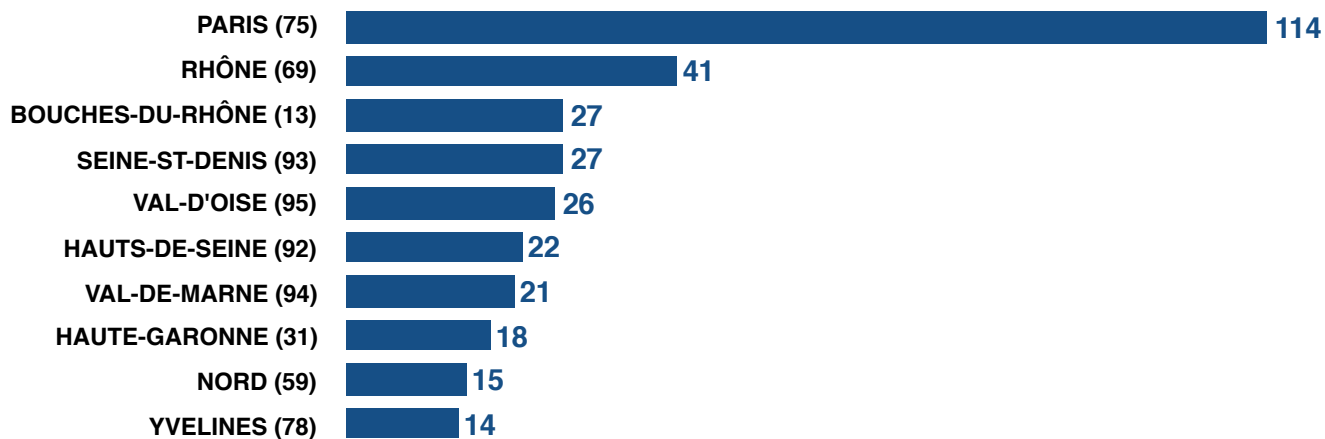
source : Ministère de l'Intérieur et SPCJ

Les 10 départements les plus touchés par les actions antisémites en 2015



source : Ministère de l'Intérieur et SPCJ

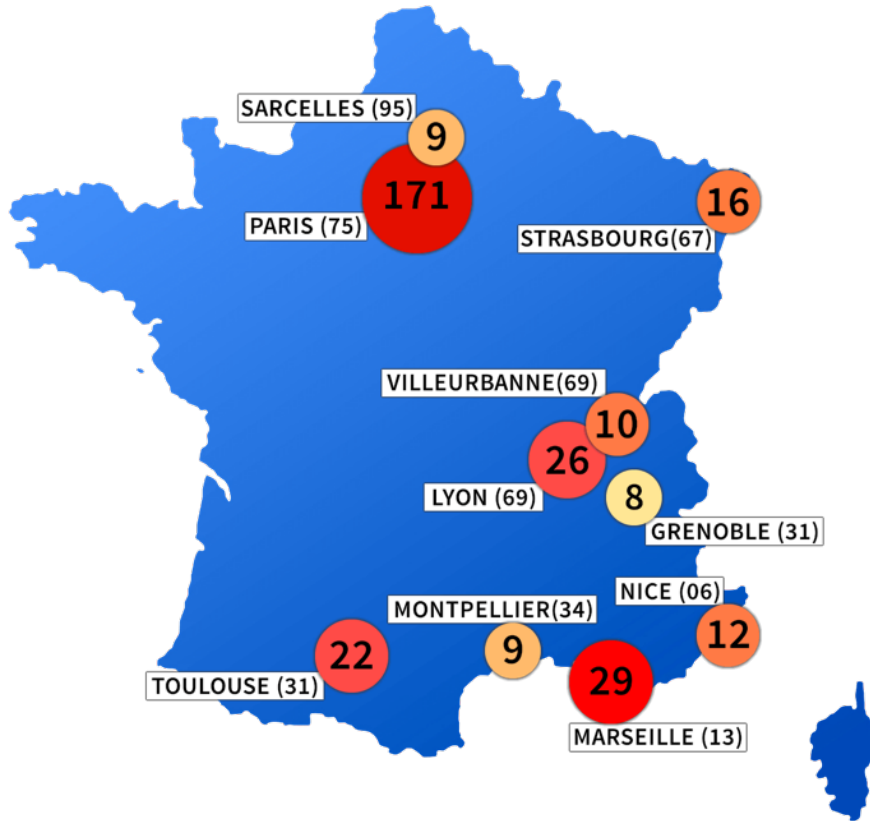
Les 10 départements les plus touchés par les menaces antisémites en 2015



source : Ministère de l'Intérieur et SPCJ

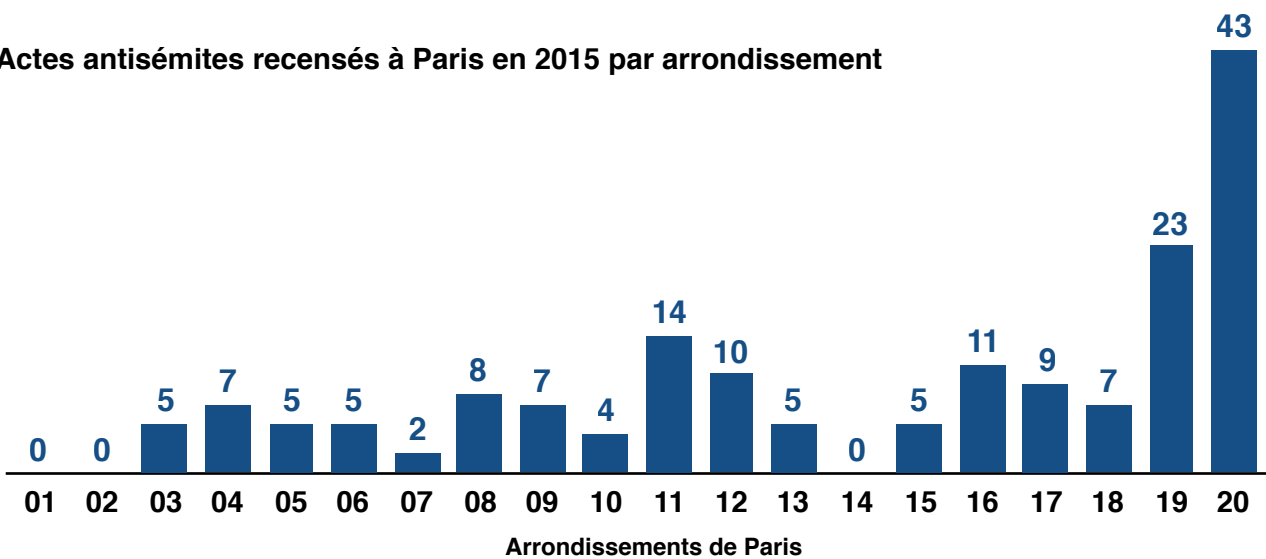
► Les villes les plus touchées par les actes antisémites en 2015 sont Paris, Marseille, Lyon, Toulouse, Strasbourg, Nice, Villeurbanne, Montpellier, Sarcelles et Grenoble.

Les 10 villes les plus touchées par l'antisémitisme en France en 2015



source : Ministère de l'Intérieur et SPCJ

Actes antisémites recensés à Paris en 2015 par arrondissement



20ème arrondissement : ce nombre est en relation directe avec l'attentat commis le 9 janvier 2015 au sein du super marché cacher au cours duquel 29 personnes ont été prises en otages dont 4 exécutées.

source : Ministère de l'Intérieur et SPCJ

2. EXTRAITS DE LA LISTE DES ACTES ANTISÉMITES RECENSÉS EN 2015

ACTIONS

ATTENTAT OU TENTATIVE

Vendredi 9 janvier 2015 - PARIS (75020)

Un homme, armé de deux "kalachnikovs" et d'un fusil à pompe, a fait irruption dans un supermarché Hypercacher à la porte de Vincennes, une heure avant la fermeture pour Shabbat. Il se déclare appartenir à l'État islamique, abat froidement à la kalachnikov quatre hommes de confession juive et prend en otage les 25 personnes présentes. Lors de l'assaut des forces de police, le terroriste a été tué et les otages libérés. Certains souffrent de blessures légères et la plupart d'un fort traumatisme psychologique.

HOMICIDE OU TENTATIVE

Samedi 24 octobre 2015 - MARSEILLE (13010)

Alors qu'ils se rendent à la synagogue, un rabbin, accompagné de son fils et d'un fidèle, reçoit un coup de poing de la part d'un individu qui le fait chuter à terre. L'individu sort un couteau et blesse à l'abdomen le fidèle venu porter secours au rabbin. L'agresseur vocifère "je vais tous vous crever". Le groupe se réfugie dans une synagogue avant d'être pris en charge par les marins-pompiers de Marseille. L'agresseur a été rapidement interpellé et placé en garde à vue. Lors de son interpellation, l'agresseur a continué à proférer des propos antisémites : "T'es un juif, n... tes morts, ça fait un siècle que la France est aux Juifs". La blessure de la victime, profonde de 5 cms, a nécessité 5 points de suture. 10 jours d'ITT lui ont été délivrés par les UMJ. L'auteur a été déféré et placé sous mandat de dépôt jusqu'à son jugement le 9 décembre 2015.

Mercredi 18 novembre 2015 - MARSEILLE (13013)

Un professeur d'une école rabbinique a été agressé à coups de couteau par trois individus qui lui ont - dans un premier temps - demandé : " s'il était juif ". Deux de ces trois assaillants se sont alors jetés sur lui le projetant au sol pendant que le troisième filmait la scène en lui proférant des propos antisémites. Ses agresseurs ont exhibé un tee-shirt à l'effigie de Daesh et lui ont montré sur un téléphone portable des photos de Mohamed Merah. Les coups de couteau portés à la victime par ses agresseurs lui ont occasionné de nombreuses scarifications aux bras, aux jambes et au ventre. L'enseignant a été hospitalisé. Une plainte a été déposée.

VIOLENCE

Vendredi 2 janvier 2015 - PANTIN (93500)

Alors qu'il dépose ses courses à la porte de son immeuble, un homme de confession juive est agressé par sa voisine. Cette dernière arrive en criant "sale juif, on va tous vous tuer, Allah akbar"... On te tuera ou je vais te tuer !!!! Elle lui écrase ensuite le visage avec sa main, brisant sa paire de lunettes. Une plainte a été déposée.

Vendredi 16 janvier 2015 - MORSANG-SUR-ORGE (91390)

Un collégien de confession juive subit du harcèlement antisémite de la part de trois élèves qui l'insultent régulièrement en ces termes : "gros porc, sale juif", "ta religion est une religion de merde". Lors d'une récréation, l'un des élèves lui porte un coup de poing au visage. Des sanctions disciplinaires ont été prises par l'établissement scolaire à l'encontre des trois agresseurs. Une plainte a été déposée.

Dimanche 25 janvier 2015 - BOURG-LA-REINE (92340)

Un homme de confession juive croise un voisin qui lui demande : "ça va le juif ?" avant de lui porter plusieurs coups et de prendre la fuite. Une plainte a été déposée.

Mardi 27 janvier 2015 - LE PRÉ-SAINT-GERVAIS (93310)

Un adolescent de 13 ans, portant une kippa et des tsitsit, a été aspergé de gaz lacrymogène par trois jeunes filles qui ont pris la fuite. Le jeune garçon, brûlé au visage, a été immédiatement conduit par des passants dans une pharmacie où il a reçu les premiers soins. Une plainte a été déposée.

Mercredi 4 février 2015 - CACHAN (94230)

Un mineur de 15 ans a subi un harcèlement antisémite et des menaces d'être envoyé dans des camps, de la part de deux camarades de chambre dans un internat. Ces derniers lui crachaient également dessus et se permettaient des attouchements. Les agresseurs ont été placés en garde à vue. Une plainte a été déposée.

Mercredi 25 février 2015 - PANTIN (93500)

Un septuagénaire de confession juive a été agressé par deux individus qui l'ont jeté à terre, donné des coups de pied au ventre et à la tête en lui disant "SALE JUIF". La victime a été transportée à l'hôpital. 7 jours d'ITT ont été délivrés par les UMJ. Une plainte a été déposée.

Mardi 10 mars 2015 - MARSEILLE (13010)

Deux mineurs, âgés de 12 ans et porteurs d'une kippa, ont été verbalement et physiquement agressés par deux adolescents. Ces derniers leur ont tenu les propos antisémites suivants : "Sales juifs, on va tous vous exterminer, on va tous vous n...", "donnez-nous tout ce que vous avez sales juifs". L'un des mineurs a reçu des coups de poing au visage et coups de pieds sur les côtes, les jambes et le dos. Des blessures légères au visage, au coude droit et le genou gauche ont été constatées. Deux plaintes ont été déposées.

Samedi 21 mars 2015 - VICHY (03200)

Une personne de confession juive a d'abord été invectivée par l'une de ses connaissances en ces termes "les Juifs doivent tous brûler, à mort les Juifs" avant d'être giflée et de se faire arracher son pendentif en forme d'étoile de David. Une plainte a été déposée.

Vendredi 17 avril 2015 - VILLEURBANNE (69100)

À proximité de la synagogue, des insultes ont été proférées : "fils de p... de juifs" par deux individus à l'encontre de deux membres de la communauté juive. Les militaires en faction interviennent séparant les protagonistes. Pendant leur fuite, les agresseurs menacent de "revenir avec 40 personnes pour égorger les deux juifs". Une plainte a été déposée.

Samedi 25 avril 2015 - SAINT-OUEN (93400)

En sortant de la synagogue, un homme de confession juive a été agressé par un individu qui commence à le traiter de "sale juif" et ce à plusieurs reprises. Puis ce dernier lui crache dessus et lui assène un coup de tête. Il est ensuite rejoint par deux autres individus qui continuent à le frapper en lui portant des coups à la jambe et sur le dos, avant que le plus jeune ne sorte un couteau. Une plainte a été déposée.

Mardi 28 avril 2015 - MALAKOFF (92240)

La victime, sur la voie publique, était accostée par trois individus qui demandaient une cigarette. Devant son refus, et constatant qu'un paquet de cigarettes dépassait de sa poche, les auteurs lui disent "tu es vraiment un juif". La victime rétorquait "je suis juif, qu'est ce que ça peut te foutre". Il recevait deux coups de poing au visage et se faisait dérober son téléphone portable et de l'argent. Une plainte a été déposée.

Samedi 2 mai 2015 - COURBEVOIE (92400)

Suite à un différend de voisinage, une femme de confession juive est insultée par une voisine en ces termes : "je vais te crever, on ne veut plus te voir dans l'immeuble, sale juive, retourne à Gaza". Par la suite, la fille de la victime est également insultée par cette voisine : "ta race maudite, toi et ta famille, je vais vous ni..." avant de se faire attraper par les cheveux et de recevoir des coups au niveau du visage. La mère reçoit également des coups. Une plainte a été déposée.

Vendredi 15 mai 2015 - PARIS (75019)

Un adolescent de 15 ans, portant une kippa, s'est fait agresser par quatre individus alors qu'il marchait dans la rue. Les quatre agresseurs lui ont donné de nombreux coups de poing surtout aux yeux. Selon un témoin, ils auraient même intensifié les coups après qu'un passant leur aurait crié "Tapez-le, massacrez-le, allez-y". Une femme témoin de la scène a appelé la police et les pompiers qui l'ont conduit à l'hôpital. La victime a dû être hospitalisée et opérée à l'oeil gauche. Une plainte a été déposée.

Jeudi 28 mai 2015 - STRASBOURG (67000)

Une passagère du tramway a insulté deux jeunes filles de confession juive dont l'une l'avait heurtée par mégarde. Bien que celle-ci ait présenté immédiatement des excuses, la passagère a menacé l'une d'elles de lui porter des claques et les a insultées en ces termes : "Sales juives ". L'une des deux jeunes filles portait un pendentif en forme d'étoile de David. Un peu plus tard, elles recroisent l'agresseuse accompagnée de son amie. Elles prennent à nouveau les jeunes filles à partie, en saisissant l'une fortement par le bras et en frappant l'autre sur la tête à l'aide d'une bouteille en plastique. Les jeunes filles réussissent à se réfugier dans un magasin. Deux plaintes ont été déposées.

Jeudi 4 juin 2015 - VILLEURBANNE (69100)

En sortant d'une séance de sport, six adolescents ont été agressés physiquement : jet de pierres et de gaz lacrymogène par cinq individus, accompagnés d'un chien, qui leur tiennent des propos antisémites "bande de sales juifs, on va tous vous tuer" et cherchant à les frapper avec une matraque. Une plainte a été déposée.

Samedi 11 juillet 2015 - PARIS (75017)

Sur le quai de la ligne 13, deux individus se sont dirigés vers un homme porteur d'une kippa et l'ont bousculé tout en lui crachant dessus. Alors que la victime leur précisait être juive, un des auteurs prenait sa kippa et crachait dessus. Une plainte a été déposée.

Mercredi 15 juillet 2015 - BLANC-MESNIL (93150)

Deux retraités et leur fils de 42 ans de confession juive ont été victimes de vol à main armée et de séquestration à leur domicile par trois hommes cagoulés et habillés en noir. Les agresseurs les ont ligotés et frappés violemment afin de leur soutirer de l'argent et des biens. Les individus criaient "Où est l'or, où est l'argent espèce de bâtard" ,"vous êtes juifs, donc ne me dites pas que vous avez pas d'argent". Le fils a eu 10 points de suture à la tête, le père des côtes cassées et hématomes au visage, sur le corps et au bras pour les trois victimes. Ces dernières ont déposé plainte.

Mercredi 5 août 2015 - PARIS (75017)

Une personne de confession juive a été insultée par l'une de ses voisines : "on n'aime pas les gens comme vous, il y a déjà trop de juifs dans l'immeuble" et giflée à deux reprises. Une plainte a été déposée.

Mardi 25 août 2015 - AUBERVILLIERS (93300)

Un jeune homme, portant une kippa et des tsitsit, a été abordé par le conducteur d'un véhicule qui lui crie "assassin". L'agresseur descend du véhicule et lui porte un coup de tête. La victime le retient, mais l'agresseur le fait chuter à terre et lui porte des coups. Des passants interviennent. Alors que le conducteur est remonté dans sa voiture, la victime essaie de le retenir en s'introduisant par la fenêtre ouverte. L'agresseur tente de faire tomber la victime en roulant par à-coups. La police intervient et interpelle l'individu. La victime est blessée à l'arcade sourcilière et des hématomes à la jambe gauche et au bras droit sont constatés. 4 jours d'ITT ont été délivrés par les UMJ. Une plainte a été déposée.

Samedi 19 septembre 2015 - BREST (29200)

Suite à un différend de voisinage, une femme de confession juive et ses deux fils ont été menacés et insultés en ces termes : "sales juifs", "je suis Coulibaly, je vais te gazer", "je vais te tuer comme Ilan Halimi".... Des coups ont été portés et la police a dû intervenir. Deux plaintes ont été déposées.

Jeudi 24 septembre 2015 - PARIS (75019)

Un homme de confession juive est abordé dans la rue par deux individus en ces termes : "qu'est-ce que tu fais dans ce quartier sale juif, tu n'as rien à faire ici sale youpin". Les auteurs lui assènent plusieurs coups de poing. Un des individus a été interpellé et écroué, le second laissé libre. Une plainte a été déposée.

Mercredi 30 septembre 2015 - CANNES (06400)

En sortant de la synagogue, une femme de confession juive se voit abordée par un individu qui l'apostrophe brutalement, puis voulant continuer sa route, un second individu la maintient pendant que le premier la frappe physiquement et vocifère des propos antisémites. Une plainte a été déposée.

Vendredi 16 octobre 2015 - ROUEN (76000)

Un jeune homme de confession juive a été agressé en marge d'une manifestation propalestinienne. Il a été poursuivi jusque dans le métro. Des coups de poing et des gifles lui ont été portés. Une plainte a été déposée.

Jeudi 29 octobre 2015 - AUBERVILLIERS (93300)

En montant dans le bus, une femme de confession juive ressent qu'un coup de poing lui est porté au bas du dos. Elle interpelle son agresseur qui lui réplique "ENC... ENFOIRE DE RACE N... TA MERE, SAL....., CO.....". Apeurée, la victime se positionne près du conducteur. Durant le trajet, l'individu continue à l'insulter. Le chauffeur et une autre personne lui demandent de se calmer. Il réplique encore : "JE VAIS T'ARRACHER TA PERRUQUE ET TOUTE TA DESCENDANCE"... , "AH NON JE VAIS PAS LACHER LA RACE JUIVE". Une plainte a été déposée.

Jeudi 26 novembre 2015 - BOBIGNY (93000)

Un individu en état d'ivresse arrache la kippa d'une personne de confession juive et lui assène des coups de poing au visage. Il l'insulte en ces termes "sale juif, tu crois que je vais salir ma main pour te saluer". Il sort un briquet et menace de brûler la kippa et ajoute "je suis arabe palestinien et ce que vous faites en Palestine, on va vous tuer, on va tous vous buter .On devrait faire comme avec Charlie Hebdo. Il faut vous faire comme l'attentat de Hyper Cacher à Vincennes. Personne ne pourra m'arrêter d'effacer les juifs du monde." L'auteur crache au visage de la victime avant de repartir. Une plainte a été déposée.

Lundi 14 décembre 2015 - BONNEUIL-SUR-MARNE (94380)

Plusieurs femmes venues assister à un cours à la synagogue ont souffert de démangeaisons et de brûlures aux yeux, intoxiquées par un produit irritant répandu sur le digicode de la synagogue. Au total quatorze personnes ont été légèrement intoxiquées et prises en charge sur place. Plusieurs plaintes ont été déposées.

Dimanche 27 décembre 2015 - ÉPINAY-SUR-SEINE (93800)

Deux hommes de confession juive, porteurs d'une kippa, écoutaient de la musique lorsque trois jeunes individus leur lancent des pierres et des morceaux de bois. Les victimes ont couru jusque devant la synagogue, poursuivies par leurs agresseurs. Ces derniers ont été mis en fuite par les militaires en faction. Une plainte a été déposée.

DÉGRADATION / VANDALISME**Vendredi 9 janvier 2015 - PARIS (75012)**

La gérante d'une épicerie cacher a constaté la présence de 6 impacts de forme ronde sur la vitrine de son établissement. Aucun projectile n'a été retrouvé. Une plainte a été déposée.

Lundi 9 février 2015 - PARIS (75013)

Une famille de confession juive a eu sa mezouza arrachée et sa boîte aux lettres dégradée. Une plainte a été déposée.

Mardi 10 février 2015 - PARIS (75019)

Une famille de confession juive a retrouvé des étoiles de David dessinées sur sa boîte aux lettres. Les étiquettes, portant les noms et apposées sur les boîtes aux lettres des familles de confession juive de l'immeuble, ont été retirées. Une plainte a été déposée.

Dimanche 15 février 2015 - BEAULIEU-SUR-MER (06310)

Seules les boîtes aux lettres, appartenant à des personnes de confession juive, ont été dégradées par de la peinture jaune. Une plainte a été déposée.

Mardi 17 février 2015 - SARRE-UNION (67260)

Le cimetière juif de Sarre-Union a été profané et 280 tombes ont été dégradées : bris de pierres tombales et déplacements des objets de culte. Le monument à la déportation situé à l'intérieur du cimetière a été également vandalisé. Une plainte a été déposée.

Lundi 23 février 2015 - ELBEUF (76240)

Trois étoiles de David ainsi que le mot "juif" ont été inscrits à la peinture sur la façade arrière de la synagogue. Une plainte a été déposée.

Dimanche 15 mars 2015 - LYON (69006)

Une femme de confession juive a retrouvé son véhicule dégradé par des traces de peinture sur une porte et une croix gammée gravée. Une plainte a été déposée.

Mardi 14 avril 2015 - MORHANGE (57340)

Deux plaques funéraires ont été brisées dans la section israélite du cimetière de Morhange. Une plainte a été déposée.

Dimanche 3 mai 2015 - BAGNEUX (92220)

La plaque posée en souvenir d'Ilan Halimi est retrouvée brisée.

Mardi 5 mai 2015 - STRASBOURG (67000)

La porte d'entrée du domicile d'une famille de confession juive a été badigeonnée avec du beurre et partiellement recouverte de jambon. Une plainte a été déposée.

Lundi 11 mai 2015 - LILLE (59000)

Huit tombes du carré israélite du cimetière de Lille Sud ont été profanées. La Mairie a déposé plainte.

Mardi 23 juin 2015 - THANN (68800)

L'inscription antisémite "JUDEN RAUS", réalisée à la peinture en lettres capitales noires, a été découverte sur un muret et sur les plaques commémoratives du site de la Croix du Staufen, symbole de la Résistance Alsacienne. Une plainte a été déposée.

Jeudi 23 juillet 2015 - BONDY (93140)

Une famille de confession juive a fait l'objet d'un cambriolage et de dégradations à son domicile. Les inscriptions "SALE JUIF" et " VIVE LA PALESTINE" ont été réalisées à l'aide d'un rouge à lèvres sur le mur de la chambre des enfants. Une plainte a été déposée.

Mardi 18 août 2015 - POULIGUEN (44510)

Une plaque à la mémoire de 22 déportés par les nazis en raison de leur confession juive, a été couverte de peinture noire. C'est la seule plaque installée sur le monument aux Morts du Pouliguen qui ait été souillée. Une plainte a été déposée.

Mercredi 9 septembre 2015 - LILLE (59000)

Trois sépultures appartenant à des personnes de confession juive ont été dégradées, recouvertes de peinture noire. L'auteur a été hospitalisé d'office. Une plainte a été déposée.

Mardi 22 septembre 2015 - FRÉJUS (83600)

Une famille de confession juive découvre que la tombe se situant dans le carré israélite du cimetière, et identifiable comme étant une sépulture d'obédience juive, a été dégradée. Deux plaques décoratives ont été cassées. Une plainte a été déposée.

Mardi 3 novembre 2015 - CLICHY LA GARENNE (92110)

Une famille de confession juive constate que la mezouza apposée à l'entrée de leur appartement avait été entièrement brûlée. Un voisin signale qu'un SDF installé dans les parties communes avait déclaré : "c'est la sale juive qui a fait ça". Une plainte a été déposée.

Dimanche 27 décembre 2015 - BASTIA (20200)

Un pneu enflammé était appuyé à l'aide d'une chaise contre la porte de la synagogue. Une plainte a été déposée.

Lundi 28 décembre 2015 - TOULOUSE (31000)

Dans la nuit de samedi à dimanche un individu a vandalisé la caméra d'une synagogue. Une plainte a été déposée.

MENACES

PROPOS, GESTE MENAÇANT ET DÉMONSTRATION INJURIEUSE

Lundi 5 janvier 2015 - PARIS (75019)

Une jeune femme insultait, sans raison apparente les clients et la femme du gérant d'un restaurant en ces termes : "SALE JUIF, BAISSÉ TES YEUX QU'EST CE QUE TU AS A ME REGARDER", puis s'adressait au gérant : "QU'EST-CE QUE TU A SALE C...DE VIEUX JUIF", "NOUS LES MUSULMANS ON VA FINIR LE TRAVAIL QUE HITLER A COMMENCÉ ET ON VA TE BRULER TOI ET TA FAMILLE JUIF DE M... RETOURNE CHEZ TOI JE VAIS T'EMMENER TOUTE LA CITE ICI ON A DÉJÀ TIRÉ SUR LA VITRINE LA PROCHAINE BALLE EST POUR TOI". Elle réitérait ses menaces de mort à l'encontre de la femme de ce dernier. Arrivés sur place, les effectifs de police mettaient fin au différend invitant les deux parties à se présenter au commissariat. Une plainte a été déposée.

Mardi 13 janvier 2015 - NANTERRE (92000)

Une ancienne employée licenciée a laissé des messages vocaux sur les répondeurs professionnels des responsables de la société qui l'employait, leur signifiant qu'elle était mi-marocaine, mi-irakienne, qu'elle était djihadiste et qu'elle allait mettre le feu à tous les magasins appartenant au gérant de son ex-employeur, et terminait par : " sale race de Juifs, je vous emmerde, la guerre a commencé entre moi, les Français et les Juifs ". Une plainte a été déposée.

Mardi 13 janvier 2015 - PARIS (75004)

Un médecin des UMJ a déposé plainte contre un individu, placé en détention au CRA de Vincennes, qu'il venait d'examiner. Ce dernier avait déclaré : "les frères Kouachi et Coulibaly ont eu raison, ce sont des gentils, la France c'est de la merde". L'urgentiste a demandé à l'individu de se calmer. Ce dernier l'a alors menacé directement : "tu as les yeux bleus, tu es juive, c'est ça tu es juive, Hitler n'a pas fini son travail, je reconnaitrai ton visage et je vais te tuer, tu vas mourir". Une plainte a été déposée.

Mardi 13 janvier 2015 - SAVIGNY-SUR-ORGE (91600)

Deux individus à bord d'un véhicule discutaient avec une troisième personne et lui ont demandé de dire "Vive Amédy Coulibaly". Ce dernier refusant, ils lui ont alors dit : "Tu es juif ou quoi ? Tu veux que l'on sorte les kalachs et que l'on te tire dessus ?" Une plainte a été déposée.

Vendredi 16 janvier 2015 - PARIS (75004)

Une mère de famille s'est présentée au commissariat pour signaler les insultes à caractère antisémite : " sale juif " dont son fils de neuf ans, a été victime de la part d'un camarade de classe. Par ailleurs l'auteur, également âgé de neuf ans, n'avait pas respecté la minute de silence pendant l'hommage national aux victimes des attentats de Charlie Hebdo et du supermarché cacher en proférant : " les terroristes sont vraiment des professionnels ". Une plainte a été déposée.

Vendredi 16 janvier 2015 - VILLEJUIF (94800)

Sortant régulièrement ses chats, une personne a été injuriée par des jeunes en ces termes : "sale juive, on va te crever toi et tes chats ". Puis après les attentats, ces mêmes jeunes lui ont dit : " t'as vu, on les a eus ces sales juifs ". Une plainte a été déposée.

Vendredi 16 janvier 2015 - LE MANS (72000)

Un individu squattant les étages d'une résidence a été invité à quitter les lieux par des agents de la tranquillité publique. Il les a menacés en ces termes : " je vais trouver une arme et je vais vous faire sauter vous et votre famille. Je vais descendre avec mes frères avec une kalachnikov et tous les buter au bas du commissariat. Vous êtes des sales juifs J'ai les moyens de me procurer une arme dans la journée et je vais revenir tous vous buter ". Une plainte a été déposée.

Samedi 17 janvier 2015 - PARIS (75020)

Devant le magasin Hyper Cacher un témoin a signalé la présence d'un drapeau placé au milieu des fleurs déposées en hommage aux victimes des attentats. Ce drapeau frappé de la Croix Saint Georges portait l'inscription : "no surrender" ("pas de capitulation") symbole utilisé par des groupes fascistes. Une plainte a été déposée.

Mardi 20 janvier 2015 - CRÉTEIL (94000)

Un individu conduit au commissariat pour ivresse publique a déclaré aux policiers : "DE TOUTE FAÇON JE FERAI COMME LES FRERES KOUACHI QUAND JE VAIS SORTIR DE CELLULE JE VAIS N... TOUS LES JUIFS JE VAIS TOUS LES TUER VOUS NE ME CONNAISSEZ PAS". Une plainte a été déposée.

Lundi 26 janvier 2015 - NICE (06000)

Un individu a déclaré lors de sa garde à vue "QU'IL AIMERAIT ÊTRE COMME ADOLF HITLER ET QU'IL VALORISE CE QU'IL A FAIT" et a expliqué vouloir "FAIRE COMME LUI, QU'ADOLF HITLER N'EN A PAS ASSEZ FAIT, QU'IL AURAIT DU TUER PLUS DE JUIFS CAR CE SONT EUX QUI DIRIGENT LE MONDE AUJOURD'HUI ET QUE C'EST A CAUSE D'EUX QUE LE PEUPLE ARABE EST OPPRIME". Une plainte a été déposée.

Lundi 26 janvier 2015 - CONDÉ-SUR-L'ESCAUT (59163)

Une collégienne a tenu des propos antisémites lors d'un cours : "il faut tuer les juifs » , "dans ma religion on n'aime pas les juifs, car ils sont un peuple banni et qu'ils devraient tous mourir". Une plainte a été déposée.

Mardi 27 janvier 2015 - NARBONNE (11000)

Un lycéen a déclaré lors d'un cours qu'il "N'AIMAIT PAS LES JUIFS, QU'HITLER AVAIT BIEN FAIT LES CHOSES DE TOUS LES TUER ET QU'IL FAUDRAIT RECOMMENCER". Une plainte a été déposée.

Mercredi 28 janvier 2015 - INTERNET

La victime a constaté que son compte Facebook avait été piraté et qu'apparaissaient sur le mur de la page d'accueil les propos suivants : "NI.. LES SALES JUIFS DE M... VIVE HITLER NI... LE SHABAT, TOUS CES SALES RABBINS DE MERDE, JE SUIS COULIBALY, BANDE DE FILS DE P..., HITLER MON MAITRE VOUS A BIEN ENC... FILS DE CHIENNE, ALLEZ CREVER ET

MOURIR EN ENFER POUR TOUTES LES VICTIMES JUIVES BIEN FAIT POUR LEURS GUEULES, FILS DE CHIENS, SALE EN C... DE BATARD DE M..., ON VA FAIRE EXPLOSER LE COMMISSARIAT DE LEVALLOIS ET BIENTOT UN ATTENTAT A PARIS 17EME BANDE DE FILS DE P..., VIVE HITLER JE SUIS COULIBALY VOUS ÊTES TOUS MORT A TOUTE LES VICTIMES JUIVES DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE BIEN FAIT POUR LEURS GUEULES ILS L'ONT BIEN EU DANS LEURS C..., SALE JUIFS, VOUS ÊTES MORT, TOUS MORT, JE VAIS TUER, N... LE MEMORIAL DE LA SHOAH, CREVER TOUS SALES JUIFS". Une plainte a été déposée.

Jeudi 29 janvier 2015 - LA RÉUNION (974)

Lors d'un débat sur les valeurs de la République et la laïcité, une jeune lycéenne a déclaré à plusieurs reprises qu'il "fallait tuer les Juifs". Une plainte a été déposée.

Samedi 31 janvier 2015 - ALBI (81000)

Suite aux attentats commis à Paris, un restaurateur a tenu des propos à caractère antisémite tels que "vous les Français, vous êtes des marionnettes dont les youpins tirent les ficelles, réveillez-vous, car nous les musulmans sommes les seuls à dénoncer les agissements criminels des Juifs". "Les synagogues sont surveillées 24h / 24h par la police d'un état corrompu par les youpins", "vous n'avez pas voulu nous écouter nous les musulmans, mais nous vous avons averti sur le comportement de ces chiens de juifs". Une plainte a été déposée.

Dimanche 1 février 2015 - ANGOULÊME (16000)

Un individu tenant des propos suivants : "sale juif de merde, des juifs, j'en ai tué plein "Allah Akbar" a été interpellé par des agents à la gare. Une plainte a été déposée.

Dimanche 1 février 2015 - INTERNET

Un individu sur Twitter se réjouit de la mort de personnes de la communauté juive lors des attentats de janvier 2015. Une plainte a été déposée.

Lundi 2 février 2015 - INTERNET

Une personne faisait parvenir au commissariat local une capture d'écran issue du réseau social Facebook comportant des écrits à caractère antisémite : "JUIFFFFFF DEEEE M...VOUS MERITER MEME PAS LE RESPECT ALLAH AZAWAJEL VOUS A BANI ET VOUS MERITER VOUS QUI FAITES DU MAL A DES ENFANTS QUI NE SONT PAS LES VOTRE UNE FAMILLE QUI NEST PAS LA VOTRE !!!! ET SI ON SEN PRENAIT A VOTRE PAYS VOS FAMILLE VOS ENFANTS COMME LE FAISAIT HOTLER A L EPOQUE", " MES FRERES E SOEUR ON SE FAOT MANIPULER PAR LES ILLUMINATIE QUI FONT PARTD D ISRAEL LES JUIFS SED EUX TOUS SES ATTENTATS SES COUP MONTER SES FAUX TERRORISME SOI DISANT DIT MUSULMAN". Une plainte a été déposée.

Lundi 9 février 2015 - PARIS (75020)

Un individu tentait d'arracher un drapeau israélien apposé sur les barrières délimitant le périmètre de sécurité autour de l'Hypermarché cacher de la porte de Vincennes, sortait un briquet et tentait d'y mettre le feu. L'individu hurlait : "ce sont des tueurs, il faut tuer les juifs", "je veux brûler la France, j'aurais dû aussi brûler son drapeau". Une plainte a été déposée.

Samedi 14 février 2015 - COURCHEVEL (73121)

Alors qu'elle se trouve dans un taxi, en compagnie d'un ami et d'une relation de ce dernier, une jeune femme de confession juive est insultée par cet individu en ces termes "la juive tu vas la fermer ...". Les insultes s'accompagnaient de quenelles et d'autres gestes obscènes. Une plainte a été déposée.

Jeudi 19 février 2015 - LIVRY GARGAN (93190)

Une femme en état d'ébriété est interpellée suite à un différend avec un automobiliste. Elle profère les propos suivants : "Je vais tuer les juifs. Vive Allah Akbar, je vais envoyer mes deux fils en Syrie et en Libye avec l'état islamique pour qu'ils apprennent à tuer du flic et des juifs. Je vais faire des attentats à Paris pour tuer du flic et des juifs. Je vais faire des attentats à Paris pour tuer du juif, enc... de Français. Je crache sur la France, bâtards de Français, je vais vous tuer, sales juifs". Une plainte a été déposée.

Dimanche 8 mars 2015 - SAINT-BRICE-SOUS-FORÊT (95350)

Deux individus sont passés en véhicule devant le centre communautaire où se déroulait une Bar Mitzva et ont fait des doigts d'honneur en proférant des insultes antisémites à l'encontre de l'agent en charge de la sécurité : "N... les juifs". Puis se sont enfuis. Une plainte a été déposée.

Mardi 10 mars 2015 - ÉPINAY-SUR-SEINE (93800)

Un parent d'élève, ayant demandé à un homme de ne pas rester sur le trottoir à regarder fixement l'école juive, s'est vu répondre : "militaires ou pas militaires, je m'en fous, si on veut faire tout sauter, on fera tout sauter " avant de quitter les lieux. Une plainte a été déposée.

Dimanche 15 mars 2015 - PARIS (75019)

Un individu a tout d'abord menacé des enfants de confession juive jouant dans la résidence : " toi en rouge je vais te péter le c..", puis il revient à la charge en brandissant le canon d'un fusil en leur disant : " je vais m'occuper de vous ", "sales juifs". Une plainte a été déposée.

Dimanche 15 mars 2015 - VALENCIENNES (59300)

Trois individus ont tenu des propos antisémites devant la synagogue en ces termes : "j'em...la synagogue de Valenciennes même si je vais en prison" puis ont chanté "Shoananas". Une plainte a été déposée.

Mercredi 22 avril 2015 - BREST (29200)

Dans un tram, un jeune individu a provoqué un autre jeune pour un "mauvais regard". La mère du second individu est intervenue pour calmer le premier qui l'a alors insultée en ces termes : "Sales juive, sale p..., sal...". Une plainte a été déposée.

Mardi 28 avril 2015 - PARIS (75008)

Suite à un litige commercial sur un site internet, un client appelle la société et insulte à plusieurs reprises son interlocuteur en ces termes : "sale juif", "on le sait, les juifs, ils aiment l'argent". Une plainte a été déposée.

Mardi 9 juin 2015 - CRÉTEIL (94000)

A un arrêt de bus, une enfant de 13 ans, de confession juive, a été insultée et traitée de "sale juive" par une femme qui l'a également menacée de la brûler avec sa cigarette. Une plainte a été déposée.

Jeudi 11 juin 2015 - AIX-EN-PROVENCE (13000)

Un individu invective les militaires assurant la sécurité de la synagogue en ces termes : " je vais jeter une grenade sur la synagogue, je vais tuer tous ces juifs, Hitler a mal fait son travail et je le terminerai. Mort aux juifs, je vais partir en Syrie et faire le djihad". Une plainte a été déposée.

Samedi 27 juin 2015 - LYON (69007)

Un individu passe devant la Synagogue à bord d'un véhicule et crie : "Allah akbar" tout en simulant avec son bras un acte de tir envers les militaires en faction. Une plainte a été déposée.

Samedi 4 juillet 2015 - BORDEAUX (33000)

Un individu passant devant une synagogue fait l'apologie des actes de bravoure du groupe terroriste Daesh devant les fidèles. Une plainte a été déposée.

Mercredi 22 juillet 2015 - PARIS (75010)

Un patient, venu se faire soigner dans une institution de la communauté juive, a proféré des menaces et des insultes antisémites à l'encontre du personnel : "si j'avais une kalachnikov j'aurais tué tous les juifs", "je crache sur cette race maudite, race de m..., juifs de m..., sales juifs, on est en France, pas en Israël", "j'ai de la haine pour les juifs, je vous déteste et je vous hais", "sale juive, ta mère s'est fait enc...et b... par un allemand, les juifs tuent les bébés,". Trois plaintes ont été déposées.

Mercredi 5 août 2015 - ROISSY-EN-FRANCE (95700)

Une hôtesse d'une compagnie aérienne a refusé l'accès à la salle d'embarquement à deux personnes de confession juive, car le passeport de l'une n'était pas signé et celui de l'autre était un peu écorné. Un capitaine de police intervient pour autoriser l'embarquement. Voyant que l'hôtesse persiste à leur interdire la salle d'embarquement, le couple montre son étonnement et lui demande si elle est antisémite ; elle leur répond : "oui, on est antisémite". Une plainte a été déposée.

Vendredi 14 août 2015 - TOURGEVILLE (14800)

Un homme de confession juive a été insulté par un voisin : "sale youpin". Le lendemain ce dernier appelait la victime pour s'excuser et lui demander s'il souhaitait réparation pour les dégradations effectuées sur son véhicule. La victime retrouvait en effet son véhicule rayé et dégradé. Une plainte a été déposée.

Samedi 15 août 2015 - TOURNEFEUILLE (31170)

Des militaires en faction devant une synagogue sont menacés par deux individus occupant un véhicule. Ils disent vouloir déposer une bombe devant l'édifice. Une plainte a été déposée.

Lundi 31 août 2015 - GRENOBLE (38000)

Un individu, au volant de son véhicule, apostrophe violemment les militaires en faction devant une école juive leur reprochant de "protéger des juifs" puis les a menacés de revenir plus tard avec "une kalachnikov". L'individu a été interpellé et placé en garde à vue. Une plainte a été déposée.

Mardi 10 novembre 2015 - MONTMAGNY (95360)

Un chauffeur de bus passe sans s'arrêter devant un arrêt de bus où attendaient des élèves d'une école juive et déclare : " ce sont des petits juifs, je ne veux pas les prendre ". Une plainte a été déposée.

Dimanche 15 novembre 2015 - LAVANS-LÈS-SAINT-CLAUDE (39170)

Lors d'un entretien dans une classe un élève justifie les attentats survenus en 2015 par des terroristes par le fait que ceux-ci ne visaient que des personnes d'origine juive dans la mesure où Israël avait commencé en premier en " bombardant la Palestine ". Une plainte a été déposée.

Lundi 16 novembre 2015 - MARSEILLE (13005)

Dans un lycée professionnel, lors d'une discussion faisant suite aux attentats, un élève dit : " les attentats c'est la faute des juifs ". Puis, dans l'après-midi il rajoute : " si je croise un juif dans la rue, je le kalash". Une plainte a été déposée.

Mardi 17 novembre 2015 - PARIS (75005)

Une attachée de presse de confession juive a reçu des appels et des messages menaçants sur son portable, tels que "Sale juive", "bande de pédophiles satanistes", "je ne voudrais pas remuer le couteau dans la plaie, mais je vais faire pour vous afin que vous retrouviez la vraie lumière"..... Un des textos représentait les dessins d'un couteau, d'un visage apeuré et des notes de musique. Un autre communiquait un lien vers un article sur "Daesh organisation". Une plainte a été déposée.

Lundi 7 décembre 2015 - INTERNET

Sur une vidéo, filmée dans une rame du RER D, un individu vomit sa haine des Juifs devant des élèves de confession juive, en ces termes : "Bande d'en.. de bâtards de Juifs, bande de fils de P. , Bande de bâtards de sale race, si j'avais une grenade à fragmentation, etc.....". Un signalement a été fait au Parquet.

Jeudi 24 décembre 2015 - POITIERS (86000)

Un individu profère des menaces de mort par téléphone. Une fois localisé, un coran en main, il crie distinctement aux policiers : " Je vais rentrer dans une synagogue ou une église pour y tuer des juifs et des catholiques ". Une plainte a été déposée.

Dimanche 27 décembre 2015 - CAMBRAI (59400)

Dans un TER reliant Cambrai à Lille, un individu déclare à haute voix : " ça pue les juifs ici, et moi, les juifs, je les tue, si j'avais une bombe je la ferai péter ". Un passager intervient en demandant à cet individu de se calmer, ce qui fait réagir le fauteur de trouble en ces termes : " toi, je te calcule pas, je fais ce que je veux, je suis marocain et je te niq.. ta mère ". Une plainte a été déposée.

TRACT ET COURRIER**Dimanche 11 janvier 2015 - PARIS (75020)**

Une affiche de 35 X 48 a été découverte sur les fleurs posées au sol à proximité de l'Hyper Cacher sur laquelle était inscrit : "la bête est revenue", avec deux croix gammées et le visage d'un homme avec une barbe et un turban présentant les lettres "SS". Une plainte a été déposée.

Lundi 12 janvier 2015 - PARIS (75019)

Une librairie du 19e arrondissement a reçu une lettre anonyme à l'attention d'une école située dans le même arrondissement. Cette lettre était composée de deux feuilles : l'une menaçant ouvertement de s'en prendre à 10 enfants et 10 adultes de confession juive, l'auteur indiquant sans équivoque vouloir les tuer pour leur confession. Il a conclu en précisant qu'il les recontacterait ultérieurement. La deuxième feuille représentait un drapeau nazi rouge marqué en son centre du rond blanc et d'une croix gammée noire. Une plainte a été déposée.

Lundi 2 février 2015 - INTERNET

Une annonce discriminatoire et antisémite est parue sur le web : " recherche infographiste pour CDI si possible pas juive ". SOS Racisme a porté plainte et la LICRA a fait un signalement au Parquet.

Jeudi 19 février 2015 - PONTAULT-COMBAULT (77340)

Une personne de confession juive a reçu un courrier contenant une image de "kalachnikov" et une feuille portant l'inscription "Mort aux Juifs". Une plainte a été déposée.

Lundi 9 novembre 2015 - INTERNET

Une association communautaire a reçu un e-mail anonyme en ces termes "youpins de m...e, je voulais juste vous dire ce que je pense de la shoah! la shoah n'a jamais existé', c'est une fable, un mythenous allons commencer par exploser la synagogue ce week-end et franchement ça sera un bon débarras". Une plainte a été déposée.

Jeudi 19 novembre 2015 - INTERNET

Un individu écrit qu'il "irait dans la rue avec un couteau et poignarderait un juif". L'individu, identifié, a été placé sous contrôle judiciaire. Une plainte a été déposée.

INSCRIPTION**Jeudi 8 janvier 2015 - BRON (69500)**

Les inscriptions "charlie à mort les porcs... vive mohamed merrah. bone de p... vous allé tous sauté sal juifs de m... abba israël" ainsi qu'une croix gammée et une représentation d'une kalachnikov ont été faites à l'aide d'un marqueur rouge sur les murs de parties communes d'un immeuble. Une plainte a été déposée.

Samedi 10 janvier 2015 - DIJON (21000)

Une personne de confession juive a constaté qu'une étoile de David avait été dessinée sur la porte de son appartement et qu'au sol avait été inscrit "sale juif". Une plainte a été déposée.

Samedi 14 février 2015 - BONDY (93140)

Les inscriptions : le dessin d'une croix gammée, "Nike les juifs", "Vive les frères Kouachi" et "je suis pas Charlie" ont été découvertes sur le palier où réside une famille de confession juive. Une plainte a été déposée.

Jeudi 19 février 2015 - ISSOUDUN (36100)

Des croix gammées et l'inscription "LES JUIFS A LA CHAMBRE A GAZ" ont été retrouvées sur le mur du gymnase Cligman. Une première inscription similaire avait été constatée le mardi 17. Trois lettres S, G, M ont été effacées. Une plainte a été déposée.

Vendredi 27 février 2015 - FOUESNANT (29170)

Des tags antisémites ont été apposés sur le mur d'enceinte de la propriété d'une personne de confession juive. Une étoile de David, le mot "AUSWITCH" et "SS" étaient dessinés à la peinture blanche. Une plainte a été déposée.

Lundi 13 avril 2015 - STRASBOURG (67000)

On constate des inscriptions sur le mur d'entrée d'un immeuble : "vive les frères Kouachi, on vous aime" suivi d'un second : "charlie hebdo on la b...» et "les juifs je les brule". Une plainte a été déposée.

Samedi 14 novembre 2015 - VERSAILLES (78000)

Une personne de confession juive découvre deux étoiles de David ainsi qu'une croix gammée inscrite au marqueur sur le rebord de sa fenêtre et sur son volet. En deux ans la victime a subi ce type d'incident plusieurs fois. Une nouvelle plainte a été déposée.

Lundi 30 novembre 2015 - NANTES (44000)

Une commerçante découvre une étoile de David tracée sur la vitrine de son établissement. Une plainte a été déposée.

*UMJ : Unités Médico-Judiciaires.

*ITT : Incapacité Totale de Travail.

3. EXTRAITS DE LA LISTE DES CONDAMNATIONS PRONONCÉES EN 2015

**Audience du 13 janvier 2015
Affaire C. / Rappel des faits
8 octobre 2014 - METZ (57000)**

La communauté israélite de Metz a reçu deux enveloppes. La première comportait l'inscription suivante : *"sale con de Juif on va vous faire sauté votre synagogue, on a mis en place une bombe avec notre ami Mera et ensuite on vous égorgent"* accompagnée d'une croix gammée. Au verso de la deuxième enveloppe, l'inscription suivante : *"Plus les camps d'extermination modernes juifs mis en route par nos soins au Danemark, Liban, Irak..."*. Une plainte a été déposée.

Le prévenu a été relaxé. Le Parquet a fait appel de la décision.

Affaire plaidée par un avocat du SPCJ

**Audience du 22 janvier 2015
Affaire E. / Rappel des faits
2 avril 2012 - PARIS (75005)**

Un individu s'est introduit dans un bâtiment de la communauté et a menacé les agents de sécurité de faire sauter une bombe cachée dans son scooter. L'individu a été maîtrisé et gardé à vue par la police. Une plainte a été déposée.

L'auteur a été condamné en appel à 1 an de prison dont 8 avec sursis et à 3 ans de mise à l'épreuve

Affaire plaidée par un avocat du SPCJ

**Audience du 23 janvier 2015
Affaire J. / Rappel des faits
16 décembre 2014 - GARGES-LÈS-GONESSE (95140)**

Un jeune de confession juive a été agressé en bas de chez lui par une bande d'individus. L'un d'eux s'est approché de lui en lui demandant pourquoi il les regardait de travers. L'individu, très agressif, lui a porté alors un coup de poing au visage, puis a enchaîné les coups de poing et de pied sur l'ensemble du corps et du visage en lui disant : *" JE VAIS TE BRULER SALE JUIF "*, à plusieurs reprises *" SALE JUIF "*, *" JE VAIS N... TA MERE "*. La victime, tombée au sol, a continué à recevoir des coups. Alors qu'elle se relevait et qu'elle tentait de s'en aller, l'agresseur lui a assené à nouveau des coups sur la tête et le corps tout en lui disant qu'il allait le brûler comme le jeune juif Ilan Halimi. Les autres individus sont restés spectateurs tout le temps de l'agression. Le jeune homme a réussi finalement à partir et à se réfugier chez un ami d'où il a appelé la police. Il a ensuite été pris en charge par les pompiers et conduit à l'hôpital. 8 jours d'ITT ont été délivrés par les UMJ. Les trois agresseurs ont été interpellés, incarcérés et mis en examen. Une plainte a été déposée.

L'auteur des faits a été condamné à 3 ans de prison ferme et a été maintenu en détention.

Affaire plaidée par un avocat du SPCJ

**Audience du 29 janvier 2015
Affaire R. / Rappel des faits
21 juillet 2014 - ROSANS (05150)**

Une femme de confession juive, tenant un commerce de poterie, a entendu deux jeunes chantant à voix haute et très distinctement la chanson de Dieudonné "Shoananas" devant son magasin. L'un des jeunes est revenu à l'atelier dans la soirée répétant à plusieurs reprises les termes de "JUIVE" et "FEUJ" et "MAIS C'EST UNE JUIVE, SALE JUIVE" visiblement à son encontre. Une plainte a été déposée.

L'auteur a été condamné à 3 mois de prison avec sursis avec mise à l'épreuve de 18 mois, obligation d'indemniser la victime à hauteur de 1300 euros, de suivre un stage de citoyenneté et ne de pas quitter le territoire français.

Affaire plaidée par un avocat du SPCJ

**Audience du 25 février 2015
Affaire B. / Rappel des faits
2 décembre 2014 - STRASBOURG (67000)**

Un parent d'élève a agressé verbalement la directrice, et les collègues de cette dernière, déclarant notamment qu'il en avait marre de cette école de "Bourges" et de "Juifs". Des menaces de mort ont également été proférées à leur encontre. Une plainte a été déposée.

Condamnation du prévenu à 6 mois de prison avec sursis, 3000 € d'amende et 1 € symbolique de D & I à verser à l'établissement scolaire.

**Audience du 13 mars 2015
Affaire T. / Rappel des faits
6 janvier 2014 - MONTREUIL SOUS BOIS (93100)**

A l'heure de la sortie, trois élèves d'une école juive se trouvent à l'arrêt de bus proche de leur établissement scolaire lorsque cinq jeunes du collège voisin s'approchent d'eux et les insultent : "sales juifs, on va vous brûler, on va vous n...". Un des élèves repousse un des agresseurs qui cherche à l'intimider en le bousculant. C'est alors que les agresseurs partent puis reviennent rapidement en nombre, armés de barres de fer, d'extincteurs et de gaz lacrymogènes. Ils profèrent des insultes virulentes, formulent des menaces et s'adonnent aux quenelles. Les élèves retournent alors dans leur école et donnent l'alerte à l'agent de sécurité. Les sorties de classes sont interrompues et la police se rend sur les lieux. Trois des agresseurs mineurs sont interpellés et placés en garde à vue. Trois plaintes ont été déposées.

Les deux auteurs mineurs ont fait l'objet d'une admonestation.

Affaire plaidée par un avocat du SPCJ

**Décision du Parquet - 27 mai 2015
Affaire C. / Rappel des faits
6 novembre 2014 - PARIS (75003)**

Alors qu'il se dirigeait vers son établissement scolaire, un lycéen de 16 ans portant une kippa a été violemment agressé par un groupe d'individus qu'il croise. Prétendant un échange de regards déplaisant, deux d'entre eux le saisissent et le rouent de coups de poing contre la vitrine d'un magasin. Le vendeur intervient et met la victime à l'abri de ses agresseurs. Le lycéen est touché au visage et à l'oeil. 2 jours d'ITT sont délivrés par les UMJ. Un camarade ayant cherché à s'interposer s'en tire avec quelques contusions aux bras et une camarade a, quant à elle, été poussée et projetée à terre. Une plainte a été déposée.

L'affaire a été classée sans suite.

**Audience du 9 juin 2015
Affaire C. / Rappel des faits
19 avril 2013 - PARIS (75009)**

Un jeune homme de 22 ans, sortant de la synagogue, a été violemment agressé par un individu armé d'une barre d'échafaudage. Des coups lui ont été portés sur la tête, sur les bras et sur le corps. Il souffre de nombreux hématomes et traumatismes. Les UMJ lui ont délivré 3 jours d'ITT. Une plainte a été déposée.

Auteur de la tentative d'homicide contre un rabbin le 23 avril 2013, son agresseur a été identifié et arrêté quelques jours plus tard.

L'auteur a été déclaré pénalement irresponsable en raison d'un trouble psychique ayant aboli son discernement ou le contrôle de ses actes au moment des faits.

L'auteur doit être admis en soins psychiatriques sous la forme d'une hospitalisation d'office et complète.

L'auteur est condamné pour une durée de 20 ans aux mesures de sûreté suivantes:

- interdiction d'entrer en relation avec les victimes***
- interdiction de paraître à Paris***
- interdiction de détenir ou de porter une arme***

Affaire plaidée par un avocat du SPCJ

**Audience du 9 juin 2015
Affaire B. / Rappel des faits
23 avril 2013 - PARIS (75009)**

Un rabbin, accompagné de son fils, a été violemment agressé par un homme armé d'un cutter. Le rabbin a été sérieusement blessé à la gorge et son fils voulant s'interposer a été lui aussi légèrement blessé. Le rabbin et son fils ont réussi à se défaire de l'emprise de l'agresseur et ont couru se réfugier dans la synagogue située à quelques mètres. En prenant la fuite, l'individu a été maîtrisé par un livreur se trouvant dans la rue. Le rabbin a dû subir une opération et une ITT de 23 jours lui a été délivrée. Deux plaintes ont été déposées.

L'auteur a été déclaré pénalement irresponsable en raison d'un trouble psychique ayant aboli son discernement ou le contrôle de ses actes au moment des faits.

L'auteur doit être admis en soins psychiatriques sous la forme d'une hospitalisation d'office et complète.

L'auteur est soumis, pour une durée de 20 ans aux mesures de sûreté suivantes:

- interdiction d'entrer en relation avec les victimes***
- interdiction de paraître à Paris***
- interdiction de détenir ou de porter une arme***

**Décision du Parquet - 11 juin 2015
Affaire B. / Rappel des faits
25 février 2015 - PANTIN (93500)**

Un septuagénaire de confession juive a été agressé par deux individus qui l'ont jeté à terre, donné des coups de pied au ventre et à la tête en lui disant "SALE JUIF". La victime a été transportée à l'hôpital. 7 jours d'ITT ont été délivrés par les UMJ. Une plainte a été déposée.

L'affaire a été classée sans suite.

**Audience du 15 juin 2015
Affaire A. / Rappel des faits
30 avril 2012 - MARSEILLE (13008)**

Un jeune homme de confession juive, accompagné d'un ami, a été tout d'abord insulté par un groupe d'individus "*nous on est pour la Palestine, on n'aime pas les juifs on va tous vous tuer, on va tous vous exterminer, sales juifs que vous êtes*". Les deux amis ont continué leur route lorsqu'une dizaine d'individus s'est ruée sur eux. Le jeune homme reçoit un coup sur la tête qui le fait chuter. Alors qu'il est à terre, des coups de pied lui sont portés sur tout le corps et son étoile de David volée. La victime a souffert d'une entorse cervicale, d'une hémorragie interne et de points de suture à l'oeil. 3 jours d'ITT ont été délivrés par les UMJ. Une plainte a été déposée.

Les deux agresseurs ont été condamnés à deux ans de prison avec sursis.

**Audience du 25 juin 2015
Affaire S. / Rappel des faits
24 août 2014 - STRASBOURG (67000)**

La synagogue a reçu trois appels téléphoniques anonymes de la part d'un individu menaçant en ces termes : "*Ouais bah vous m'emm... avec vos offices on ne veut pas de vos histoires chez nous, si vous n'avez pas compris ça je vais venir vous faire rentrer chez vous*", "*je crois vous n'avez pas compris ce que je vous ai dit ! Je vais venir vous découper et vous défoncer vous m'emm... !*", "*je vais réduire en poudre ton rabbin*". Une plainte a été déposée.

L'auteur des faits a eu un rappel à la loi.

**Audience du 29 juin 2015
Affaire E. / Rappel des faits
3 septembre 2014 - BORDEAUX (33000)**

Une femme a lancé un crachat en direction d'une école juive, puis s'est assise en face. L'agent de sécurité lui ayant demandé de s'installer plus loin, elle lui tient les propos suivants : "*QU'ELLE S EN FOUTAIT DE LA SYNAGOGUE QU'ELLE ALLAIT RAMENER TOUS SES*

FRERES MUSULMANS ET QU'ELLE ETAIT CHEZ ELLE ET QU'ELLE POUVAIT DIRE CE QU'ELLE VOULAIT". La police a été appelée sur les lieux, car elle devenait hystérique, criant : "JE SUIS CHEZ MOI JE FAIS CE QUE JE VEUX LES JUIFS VOUS POURRISSEZ TOUT AVEC VOS BARRIERES VOUS POURRISSEZ LE MONDE VOUS ALLEZ POURRIR EN ENFER JE VOUS B... JE VOUS B... TOUS AVEC VOTRE SYNAGOGUE". Elle s'est ensuite mise à cracher en poussant les barrières et à réitérer ses menaces et propos antisémites à savoir : "TOI JE TE B.. JE B... TA MERE JE VOUS B... TOUS LES JUIFS""QUI TU AS EU AU TELEPHONE ? TES POTES ? MOI AUSSI JE VAIS RAMENER DU MONDE, QU'EST-CE QUE TU VAS FAIRE ? TU VAS ME TAPER ? L'agent lui a ensuite demandé fermement de reculer : "SI TU ME TOUCHES T'ES MORT ? J'AI UN COUTEAU DANS MON SAC SI TU ME TOUCHES T'ES MORT"... "AH OUAIS T'AS APPELE LA POLICE ! EN TRAITRE EN JUIFS AH AH ... Elle a recraché vers lui, puis s'est éloignée en disant "RESTE ICI ON SE REVERRA J'HABITE EN FACE". Une plainte a été déposée.

L'auteure des faits a été condamnée à 300 € d'amendes et 300 € de D&I pour préjudice moral.

Affaire plaidée par un avocat du SPCJ

**Audience du 2 septembre 2015
Affaire S. / Rappel des faits
23 janvier 2015 - NOTRE DAME DE GRAVENCHON (76330)**

Le responsable d'une agence d'intérim, de confession juive, a reçu un appel de l'un de ses employés très énervé qui lui a déclaré : "*sale juif, je vais venir chez toi et te couper la gorge*", "*je vais te crever, je vais venir au bureau et je vais tout casser*". Une plainte a été déposée.

Pas de poursuite pour cause de nullité de procédure

Affaire plaidée par un avocat du SPCJ

**Audience du 25 septembre 2015
Affaire S. / Rappel des faits
29 octobre 2014 - METZ (57000)**

Un sac d'excréments a été lancé par-dessus la porte de la synagogue. Une plainte a été déposée.

Le prévenu a été condamné à 2 mois de prison avec sursis et interdiction de se rendre aux abords de la synagogue.

Affaire plaidée par un avocat du SPCJ

**Audience du 25 septembre 2015
Affaire C. / Rappel des faits
28 avril 2014 - METZ (57000)**

Alors qu'un office est en cours, le responsable de la sécurité de la synagogue est abordé par un individu insistant pour parler à un responsable. Il tient un discours incohérent puis dit "*arrêtez d'agresser les Palestiniens*". Le ton monte et il quitte les lieux en crachant sur le responsable. Il revient à nouveau sur les lieux, cherchant à en découdre avec lui. Le même individu s'était

posté dans son véhicule devant la synagogue quelques semaines auparavant au motif qu'il voulait l'observer. Deux plaintes ont été déposées.

Le prévenu a été condamné à 2 mois de prison avec sursis, à une interdiction de se rendre aux abords de la synagogue et à verser 400 € de D&I à l'agent de sécurité.

Affaire plaidée par un avocat du SPCJ

**Audience du 3 décembre 2015
Affaire C. / Rappel des faits
17 novembre 2015 - PARIS (75005)**

Une attachée de presse de confession juive a reçu des appels et des messages menaçants sur son portable, tels que "Sale juive", "bande de pédophiles satanistes", "je ne voudrais pas remuer le couteau dans la plaie, mais je vais faire pour vous afin que vous retrouviez la vraie lumière"..... Un des textos représentait les dessins d'un couteau, d'un visage apeuré et des notes de musique. Un autre communiquait un lien vers un article sur "Daesh organisation". Une plainte a été déposée.

L'auteur des faits a été condamné à 6 mois de prison avec sursis.

**Audience du 9 décembre 2015
Affaire B. / Rappel des faits
24 octobre 2015 - MARSEILLE (13010)**

Alors qu'ils se rendent à la synagogue, un rabbin accompagné de son fils et d'un fidèle, reçoit un coup de poing de la part d'un individu qui le fait chuter à terre. L'individu sort un couteau et blesse à l'abdomen le fidèle venu porter secours au rabbin. L'agresseur vocifère "je vais tous vous crever". Le groupe se réfugie dans la synagogue avant d'être pris en charge par les marins-pompiers de Marseille. L'agresseur a été rapidement interpellé et placé en garde à vue. Lors de son interpellation, l'agresseur a continué à proférer des propos antisémites : "T'es un juif, n... tes morts, ça fait un siècle que la France est aux Juifs". La blessure de la victime, profonde de 5 cm, a nécessité 5 points de suture. 10 jours d'ITT lui ont été délivrés par les UMJ. L'auteur a été déféré et placé sous mandat de dépôt jusqu'à son jugement le 9 décembre 2015.

L'auteur des faits a été condamné à 4 ans de prison dont 18 mois avec sursis.

*ITT : Incapacité Totale de Travail.

*D&I : Dommages et Intérêts.

CONDAMNATIONS LUES DANS LA PRESSE

Audience du 19 mars 2015
Affaire C. / Rappel des faits
19 décembre 2013 - PARIS (75011)

Dans une vidéo tournée en caméra cachée par une équipe de Complément d'enquête, diffusée le 19 décembre 2013 sur France 2, on peut entendre Dieudonné déclarer à l'encontre d'un journaliste de France 2 : "TU VOIS, LUI, SI LE VENT TOURNE, JE NE SUIS PAS SUR QU'IL AIT LE TEMPS DE FAIRE SA VALISE. MOI, TU VOIS, QUAND JE L'ENTENDS PARLER, PATRICK COHEN, JE ME DIS, TU VOIS, LES CHAMBRES A GAZ... DOMMAGE." Une plainte a été déposée.

Dieudonné a été condamné à verser 22500€ d'amende sous peine d'emprisonnement pour propos antisémites.

Source : http://www.liberation.fr/societe/2015/03/19/dieudonne-condamne-a-22-500-euros-d-amende-pour-ses-propos-contre-patrick-cohen_1224007

Audience du 29 mai 2015
Affaire C. / Rappel des faits
23 juillet 2014 - GAP (05000)

A la vue d'un drapeau israélien arboré dans son appartement, une femme a été agressée verbalement par une dizaine de manifestants porteurs de drapeaux palestiniens, venus se regrouper en bas de son immeuble, et tenant les propos suivants à son encontre : "A BAS ISRAEL" "SALOPERIE DE JUIVE". Une plainte a été déposée.

Trois prévenus ont été reconnus coupables et condamnés à :

- **pour le premier, douze mois d'emprisonnement dont six avec sursis, deux ans de mise à l'épreuve et obligation de rechercher un travail d'indemniser les parties civiles et d'effectuer un stage de citoyenneté.**
- **pour le deuxième, neuf mois d'emprisonnement dont six avec sursis, deux ans de mise à l'épreuve et obligation de rechercher du travail, d'indemniser les parties civiles et d'effectuer un stage de citoyenneté.**
- **3000 € de dommages-intérêts à la victime et 3000 € à la Licra.**

Source : <http://www.lemedia05.com/2015/22907/agression-antisemite-a-coups-de-pierres-a-gap-trois-a-six-mois-de-prison-ferme/>

Audience du 7 octobre 2015
Affaire H. / Rappel des faits

En novembre 2012, Alain Soral avait dépeint M. Haziza comme "un journaliste issu de la communauté dont on n'a pas le droit de parler qui occupe... oui c'est le mot... il s'agit d'occupation... à peu près la totalité de la super structure idéologique de la France" et qui fait "un boulot de censeur tribaliste".

Alain Soral a été condamné à verser 6 000 € d'amende pour provocation à la haine envers le journaliste Frédéric Haziza et les Juifs, à verser 3 000 € de D&I au journaliste et 1 € à cinq associations de lutte contre le racisme.

Source : <http://www.lefigaro.fr/flash-actu/2015/10/07/97001-20151007FILWWW00234-alain-soral-condamne-pour-des-propos-antisemites.php>

Audience du 8 décembre 2015
Affaire I. / Rappel des faits
17 novembre 2015 - MARSEILLE (13000)

Lors d'un débat en classe, un élève a lancé que les attentats du 13 novembre étaient l'oeuvre des Juifs et qu'il allait les "kalacher". "*.....les attentats c'est à cause des Juifs*", "*On ne pleure pas les morts de Palestine et de Syrie*". Une plainte a été déposée.

L'auteur des propos a été condamné à dix mois de prison ferme pour les propos tenus.

Source : <http://www.leparisien.fr/faits-divers/marseille-dix-mois-ferme-pour-un-jeune-qui-voulait-kalacher-les-juifs-03-12-2015-5336797.php#xtref=https%3A%2F%2Fwww.google.fr%2F>

4. ILS EN PARLENT...

Chronologie : 3 jours d'attentats terroristes Par la rédaction L'Obs (10/01/2015)	66
Un an après l'Hyper Cacher, Yohann Dorai reste en France Par Lucile Berland Slate (09/01/2016)	70
Un ex-otage de Coulibaly : "il est venu pour tuer des juifs" Par Sébastien Krebs et Marc-Antoine Bindler Europe 1 (09/07/2015)	74
Le récit de Zarie, otage à jamais de l'Hyper Cacher Par Elsa Mari Le Parisien (02/01/2016)	78
La République mobilisée contre le racisme et l'antisémitisme Gouvernement (17/04/2015)	84
Djihadisme et faillite du renseignement français Olivier Roy et Farhad Khosrokhavar Atlantico (26/01/2015)	88
Ces questions auxquelles l'enquête n'a pas répondu Par Jérémie Pham-Lê et Claire Hache L'Express (07/01/2016)	94
L'itinéraire d'Amedy Coulibaly Par C.Cornevin, M-E.Pech, A.Négroni et A.Lhermenault Le Figaro (21/01/2015)	98
Où en sont les "territoires perdus de la République" en 2015 ? Par Régis Soubrouillard Marianne (26/01/2015)	101
L'antisémitisme nouveau et la grande solitude des Juifs de France Par Brice Couturier France Culture (15/01/2016)	106
Après les attentats de janvier 2015 Par Pierre-André Taguieff Huffington Post (15/05/2015)	110
Discours de Joël Mergui Président du Consistoire (08/09/2015)	120
Discours de Bernard-Henri Lévy à l'ONU Par Bernard-Henri Lévy La Règle du Jeu (22/01/2015)	124

CHRONOLOGIE : 3 JOURS D'ATTENTATS TERRORISTES

PAR LA RÉDACTION

L'OBS (10/01/2015)

20 morts, dont les 3 terroristes. Une vingtaine de blessés. Voilà le bilan terrifiant des attaques perpétrées entre mercredi et vendredi par les frères Kouachi et Amedy Coulibaly.

Chronologie des faits.

La traque des auteurs présumés de l'attentat sanglant contre "Charlie Hebdo" et de la prise d'otages à Paris s'est achevée dans le sang vendredi soir avec la mort des deux frères Kouachi en Seine-et-Marne, de leur complice Amedy Coulibaly et de plusieurs otages Porte de Vincennes.

Depuis l'attaque contre l'hebdomadaire satirique mercredi, qui a bouleversé le monde entier, le bilan total est de 20 morts, dont les trois terroristes, et une vingtaine de blessés. Chronologie des faits.

MERCREDI 7 JANVIER

Vers 11h30, deux hommes vêtus de noir, cagoulés et porteurs d'armes automatiques, ouvrent le feu au siège de "Charlie Hebdo" à Paris en pleine conférence de rédaction, criant "Allah akbar". Ils tuent huit collaborateurs de l'hebdomadaire satirique dont cinq dessinateurs (Charb, Cabu, Wolinski, Tignous et Honoré), un invité du journal, un agent d'entretien et deux policiers. Ils s'enfuient en voiture vers le nord-est de Paris, changeant de véhicule en braquant un automobiliste.

Le président François Hollande se rend immédiatement sur les lieux de l'attentat puis annonce une journée de deuil national pour le lendemain.

Le plan Vigipirate est relevé au niveau le plus élevé, "alerte attentat", en Ile-de-France. Perquisitions à Strasbourg, en région parisienne, à Reims et Charleville-Mézières (Ardennes) et premières gardes à vue. La police recherche Chérif et Saïd Kouachi, 32 et 34 ans, nés à Paris de parents algériens. Le premier est un djihadiste condamné en 2008.

Les réactions se multiplient dans le monde. Le slogan "je suis Charlie", via le hashtag #jesuisCharlie, se répand sur les réseaux sociaux et dans les rues. Dans la soirée, plus de 100.000 personnes manifestent en France et d'autres rassemblements se tiennent dans plusieurs villes européennes mais également à New York, Washington et au Canada.

JEUDI 8 JANVIER

En début de journée, une policière municipale est tuée et un agent municipal grièvement blessé à Montrouge (Hauts-de-Seine), près de Paris, lors d'une fusillade dont l'auteur présumé s'enfuit. Le parquet antiterroriste est saisi.

Les frères Kouachi sont reconnus en matinée en Picardie par le gérant d'une station-essence, qu'ils ont agressé, près de Villers-Cotterêt (Aisne). Visage découvert, ils étaient armés de kalachnikov et disposaient d'un lance-roquette dans leur voiture, selon la vidéosurveillance.

Le Raid et le GIGN se déploient, pour la première fois ensemble, en Picardie placée également sous "alerte attentat". Neuf personnes au total sont en garde à vue. Une vaste zone rurale et boisée à quelque 80 km au nord-est de Paris, à cheval entre l'Aisne et l'Oise, est passée au peigne fin avec l'aide d'hélicoptères.

Les journaux s'habillent de noir, des anonymes déposent fleurs, crayons, bougies ou messages près du siège de "Charlie Hebdo". A midi, la France observe une minute de silence et le glas sonne à Notre-Dame de Paris. La Tour Eiffel s'éteint quelques instants à 20h.

Vers 22h, dernière opération de recherches d'envergure dans l'Aisne. Les deux hommes, qualifiés de "héros djihadistes" par la radio de l'organisation Etat islamique (EI), restent introuvables. Les frères Kouachi sont depuis des années sur la liste noire américaine du terrorisme et Saïd s'est entraîné au Yémen au maniement des armes en 2011, selon des responsables américains.

Le chef du service de renseignement intérieur britannique MI5 déclare qu'un groupe djihadiste syrien projette "des attentats de grande ampleur" en Occident. Le président américain Barack Obama se rend à l'ambassade de France à Washington et écrit "Vive la France !" dans le livre de condoléances.

VENREDI 9 JANVIER

Vers 8h, la traque reprend et se déplace rapidement en Seine-et-Marne (nord-est de Paris) quand éclate une fusillade nourrie à un barrage entre policiers et les frères Kouachi, reconnus par une automobiliste à laquelle ils ont volé une Peugeot 206 à Montagny-Sainte-Félicité (Oise).

Les fugitifs, lourdement armés, se retranchent avec une personne en otage dans l'entreprise CDT, une imprimerie de Dammartin-en-Goële. Le village de 8.000 habitants est bouclé par les forces de l'ordre soutenues par trois hélicoptères.

Le suspect de Montrouge est identifié, grâce à son ADN découvert sur une cagoule qu'il a laissée sur les lieux de la fusillade, et deux interpellations ont lieu dans son entourage. Vers midi, plusieurs sources policières affirment qu'une "connexion" a été établie entre le suspect et les frères Kouachi.

Vers 13h, une fusillade éclate Porte de Vincennes, dans l'Est parisien, où une prise d'otages est en cours dans une épicerie casher. Le tireur de Montrouge, impliqué dans cette nouvelle fusillade, est Amedy Coulibaly, un délinquant multirécidiviste de 32 ans, qui avait rencontré Chérif Kouachi en détention.

Un avis de recherche a également été lancé pour la compagne de Coulibaly, Hayat Boumeddiene, 26 ans, et deux interpellations ont eu lieu dans un quartier sensible à Grigny, en banlieue parisienne, dans "l'entourage très proche" du tireur présumé de Montrouge.

Peu avant 17h, après plusieurs heures de confrontation, les policiers et gendarmes d'élite donnent quasi-simultanément l'assaut à Dammartin-en-Goële et à Paris.

A Dammartin, les frères Kouachi sont tués en tentant de sortir en tirant sur les forces de l'ordre. Le frère aîné, Saïd, a été "légèrement blessé au cou" par un "tir de riposte" d'un gendarme survenu dans la matinée, avant le début du siège, selon les précisions du procureur de Paris, François Molins. L'otage supposé s'était lui mis à l'abri sous un évier de la cantine au deuxième étage de

l'entreprise dès l'arrivée des deux hommes, retranchés au premier. Ils ne l'ont jamais retenu en otage. Il est libéré indemne alors que deux membres du GIGN sont légèrement blessés.

A Paris, Amedy Coulibaly est tué au terme d'un assaut sur le magasin "Hyper Cacher". Quatre autres personnes ont été retrouvées mortes dans le supermarché, "vraisemblablement" tuées par le preneur d'otages dès le début de l'attaque, et sept personnes ont été blessées. Les premiers éléments de l'enquête ont révélé qu'Amedy Coulibaly, qui disposait d'un véritable arsenal, avait "piégé" le magasin avec des bâtons d'explosif.

Depuis le début de l'enquête, seize mesures de prolongation de garde à vue ont été prises pour les différents protagonistes entendus après les attaques djihadistes à Paris et en Seine-et-Marne, a annoncé François Molins. Vendredi soir, 5 personnes étaient toujours en garde à vue alors que la compagne d'Amedy Coulibaly, Hayat Boumeddiene, est toujours activement recherchée.

Source : L'Obs, 10/01/2015

UN AN APRÈS L'HYPER CACHER, YOHANN DORAI RESTE EN FRANCE

PAR LUCILE BERLAND

SLATE (09/01/2016)

Le 9 janvier 2015, à midi, il était parti faire une course de dernière minute à la veille d'un départ en vacances. Il en est ressorti quatre heures plus tard, libéré par les forces spéciales. Depuis, sa vie n'est plus la même.

Yohann Dorai est rentré d'Israël ce matin avec sa compagne. Ils ont pris quelques jours de vacances avant d'entamer la promotion de son livre, *Hyper Caché*, quatre heures dans la tête d'un otage, coécrit avec le journaliste Michel Taubmann (Editions du Moment). Dans ce bouquin de 150 pages, on trouve dans le désordre: un hommage à Yoav Hattab, mort en héros en tentant d'attraper la kalachnikov de Coulibaly, quelques mots pour relativiser le rôle de Lassana Bathily, dont la presse a fait un symbole («C'est un type bien! Pourquoi en rajouter?»), des anecdotes drôles et émouvantes sur la relation qu'il a nouée avec ses compagnons d'infortune dans le frigo du sous-sol.

Dans ce témoignage, on trouve surtout beaucoup d'allers-retours entre la vie de Yohann avant les événements et son quotidien aujourd'hui. Entre incapacité à reprendre le travail, tentation du départ en Israël et nouvelles habitudes, il tente de décrire sa nouvelle vie.

Le début de l'attaque

«Je n'ai pas obéi et j'ai essayé de convaincre les autres de rester aussi»

C'était un jour de shabbat, un peu avant 14 heures, une veille de départ au ski pour Yohann et une dizaine de copains. La semaine a été tourmentée: attaque de Charlie Hebdo le mercredi, assassinat d'une policière à Montrouge le jeudi, les frères Kouachi finalement cernés par le GIGN dans une imprimerie à 50 kilomètres de Paris le matin-même... «Deux de moins», se dit-on pour se rassurer à Maisons-Alfort, là où travaillent Yohann et une quarantaine d'employés de petites sociétés dans le bâtiment, le chauffage et le dépannage. Seul l'assassin de la policière de Montrouge, un certain Amedy Coulibaly, court toujours...

Ses copains de ski ont déjà fait les courses, mais ils ont oublié le vin. Yohann et son collègue Rudy, qui est aussi du voyage, prennent la décision de faire un aller-retour éclair dans une épicerie pour faire le plein. «Curieusement, nous ne nous dirigeons pas vers le magasin Hyper Cacher le plus proche, à Créteil.» Yohann se rend là où sa femme Séverine a ses habitudes, Porte de Vincennes, dans le XXe arrondissement. «Les enfants finissent l'école à 14 heures le vendredi, confirme la jeune femme. D'habitude, j'y passe juste avant d'aller les chercher. C'est moi qui aurait dû y être ce jour-là...»

Dans un rayon de l'Hyper Cacher, Yohann reconnaît Ilan, le mari de sa cousine, qui porte son petit garçon de trois ans dans les bras. Ils se saluent. Le trentenaire se dépêche de choisir quelques bonnes bouteilles de rouge. «Kalach, kalach!», crie son pote Rudy à quelques mètres derrière lui. Yohann sursaute et lâche son butin instantanément. Le liquide rouge éclabousse le sol. Les deux hommes se ruent vers l'arrière du magasin, comme une vingtaine de clients paniqués. Les rafales fusent. Face à la «sortie de secours providentielle au bout de l'allée», Yohann donne des coups de pied aussi fort qu'il peut. Mais rien n'y fait, la barre de fer est retenue par deux cadenas. Elle n'aurait pas dû l'être. Il l'apprendra plus tard au détour d'une conversation avec une responsable de la chaîne Hyper Cacher, en marge d'une réception des rescapés au ministère de l'Intérieur.

Les tirs fusent. Il faut trouver refuge. Par un hasard fou, Rudy a travaillé il y a quinze ans dans ces locaux, alors qu'ils abritaient un magasin d'autoradios. «Suivez-moi, c'est par là-bas !», dit-il en ouvrant la marche. Au sous-sol se trouve la réserve: des tas de palettes et de cartons, une femme cachée dans les toilettes, une chambre froide et une armoire électrique qui ne ferme pas à clé. Il y a aussi une porte d'un frigo entrouverte. Cinq personnes y sont retranchées: Jean-Luc, un quinquagénaire, deux jeunes femmes, Carole et Noémie, et une mère avec son enfant d'un an à peine, Sarah. Ils laissent la porte ouverte dans un premier temps pour laisser s'échapper le froid et entendre ce qui se passe là-haut.

Quelques minutes plus tard, une jeune caissière de 22 ans descend sur ordre du terroriste. S'ils ne remontent pas, il promet de faire un carnage. Yohann réfléchit. «On savait que le terroriste était seul. Je me suis dit qu'il ne pourrait pas descendre pour vérifier, au risque de laisser ceux d'en haut sans surveillance... Je n'ai donc pas obéi et j'ai essayé de convaincre les autres de rester aussi.» «Avec le recul, ça a été une chance inouïe qu'il soit seul, songe-t-il. S'il avait eu un complice, l'un des deux serait descendu vérifier et on ne sait pas ce qu'il aurait fait pour se venger contre nous ou contre la caissière...»

Quelques personnes remontent tout de même, dont ce retraité catholique qui avait mis les pieds par hasard dans l'Hyper Cacher en pensant y trouver du houmous. Convaincu qu'il reste des gens cachés en bas, le tueur de Montrouge ordonne à la caissière d'y retourner. Cette fois, Yoav Hattab, un beau garçon tunisien de 21 ans, hésite. Yohann essaye de le dissuader de monter à plusieurs reprises mais il échoue. Ce regret le hante encore aujourd'hui. «Reste là!», lui intime le trentenaire en voyant le jeune homme déjà au milieu des marches. Il capitule lorsqu'il voit qu'il continue à monter: «A tout à l'heure frérot...» Arrivé en haut, Yoav remarque la kalachnikov de Coulibaly, qu'il croit sans surveillance, et tente de s'en emparer pour viser le preneur d'otages. Il est exécuté sur le champ. Pour Yohann, c'est ce jeune homme «d'un courage incroyable» le vrai héros de l'Hyper Cacher. Il lui a d'ailleurs dédié son livre.

Dans la chambre froide

«Quand vous avez une femme avec un gamin de quelques mois en face...»

Par chance, Yohann est chauffagiste de profession. Il débranche lui-même le système de refroidissement du frigo en arrachant quelques fils, puis referme à clé la porte du congélateur sur le petit groupe de sept. Juste avant, il a dissimulé un second jeu de clés dans un recoin du sous-sol de l'Hyper Cacher, que la police récupèrera au moment de la libération des otages.

Séverine se souvient: «Quand il m'a dit qu'il était enfermé dans un frigo où l'on tient à peine debout, je me suis dit, "C'est pas possible, il ne va pas tenir, il est totalement claustro ! Il ne va pas mourir de froid, il va mourir de claustrophobie !".» Son compagnon lui envoie des nouvelles par SMS tout au long du siège. «Certains passaient des coups de fil en chuchotant mais moi je ne voulais pas lui parler par téléphone, il avait trop peur de se mettre à craquer.» Yohann et Rudy font tout pour cacher leur angoisse. «Quand vous avez une femme avec un gamin de quelques mois dans les bras en face de vous, vous êtes obligés de tenir.»

Yohann est désormais bras nus: il a donné sa veste à la mère du petit. Dans un combat acharné contre le froid, ses pensées se bousculent. Pour tenir, il imagine ses retrouvailles avec sa femme, il pense à sa cousine, dont le mari et le fils sont là-haut, face à face avec le terroriste. Il craint de découvrir un carnage s'il a la chance de s'en sortir. Le groupe apprend rapidement, grâce à des échanges avec l'extérieur, que Coulibaly dispose d'une vingtaine de bâtons d'explosifs... Ses membres sont terrifiés de sentir l'immeuble s'écrouler sur eux, si ce n'est pas Coulibaly lui-même qui vient cribler la porte de balles pour les déloger. Tous songent enfin à la raison qui les a

conduits à être là, prostrés dans ce qu'ils voient tantôt comme un refuge, tantôt comme un tombeau: «le fait d'être juif.»

Plus les minutes passent, plus l'espoir d'un assaut imminent des forces spéciales grandit. Yohann correspond régulièrement avec eux par SMS. Vers 15 heures, lorsqu'il a le patron du Raid en direct au bout du fil, il implore: «Nous n'en pouvons plus, nous allons mourir de froid. Pensez au bébé, il ne pourra pas tenir très longtemps. Libérez-nous vite, par pitié.» S'ensuivent deux heures d'une attente interminable. Par moment, Yohann renoue avec ses habitudes: il blague. Dans quelques jours, c'est la bar-mitsva de son fils aîné, un évènement majeur dans la communauté juive. «Le mec là-haut a intérêt à nous relâcher vite car je dois m'occuper des préparatifs!», tente-t-il. Il obtiendra des rires étouffés.

A 16h55, un ultime coup de fil annonce l'imminence de l'assaut. Une petite demi-heure plus tard, les sept otages du sous-sol de l'Hyper Cacher sont dehors. Les policiers leur ont demandé de regarder devant soi en sortant, mais Yohann ne suit pas la consigne. En traversant le rez-de-chaussée, il découvre avec horreur le corps du jeune Yoav, baignant dans une mare de sang. La nausée. Puis la sortie à l'air libre, qui n'a jamais aussi bien porté son nom. Les otages respirent à nouveau à plein poumons. Sur les images d'archives de leur libération, on entend distinctement Yohann et Rudy crier: «Merci les gars ! Vive la France!» Et pourtant, nuance-il dans son livre, «partagé entre le sentiment de bonheur et l'écœurement, je ne me suis jamais senti aussi mal de ma vie».

Source : Slate, 09/01/2016

UN EX-OTAGE DE COULIBALY : "II EST VENU POUR TUER DES JUIFS"

PAR SÉBASTIEN KREBS ET MARC-ANTOINE BINDLER

EUROPE 1 (09/07/2015)

Il y a six mois jour pour jour, Amedy Coulibaly pénètre dans le magasin Hyper Cacher de la porte de Vincennes. Ex-otage, Alain Couanon revient pour la première fois sur ce terrible évènement.

Le 9 janvier dernier, Amedy Coulibaly investissait une épicerie casher de la porte de Vincennes à Paris. L'homme qui se revendique de l'organisation Etat islamique ouvre le feu, tue trois clients et un employé, puis se retranche dans l'Hyper Cacher avec 17 otages. Parmi eux, Alain Couanon. Après avoir entendu les premiers tirs de Kalachnikov du terroriste, il avait trouvé refuge avec d'autres otages dans une chambre froide, au sous-sol du magasin, jusqu'à ce que Coulibaly ne les oblige à remonter.

Coulibaly vu de l'intérieur de l'Hyper Cacher

Les mois passent mais Alain Couanon se souvient encore des quelques mots que lui a adressé le preneur d'otages. "J'ai vu Coulibaly dans le fond du magasin, où il avait regroupé tous les otages. Et il m'a dit : 'venez monsieur'. 'Monsieur', c'est un mot qui est resté dans ma mémoire. C'est tellement incongru des circonstances pareilles...", raconte-t-il.

"J'ai cherché un endroit pour m'asseoir, et le seul que j'ai trouvé était tout de même pénible. Il y en avait un (un otage, Ndlr) qui était en face de moi, affalé contre le mur. Il n'était pas mort quand je suis arrivé. Coulibaly est venu près de nous et nous a dit : 'vous voulez que je l'achève ? Je peux', très naturellement, comme si il nous offrait un café. Moi et les personnes qui étions là avons dit non, puis il est reparti", se souvient l'homme.

Il nous a tous interrogés sur qui nous étions : nom, âge, profession et origine. Il était venu pour tuer des juifs.

"Il avait le visage découvert. Il nous a donné son nom. Il nous a dit que c'était lui qui avait tué la policière de Montrouge, qu'il était en lien avec frères Kouachi... C'est bien évident qu'il s'attendait à mourir. Par conséquent, nous, les otages, il ne fallait pas se faire beaucoup d'illusions sur le sort qui nous attendait", raconte encore Alain Couanon. "Il nous a tous interrogés sur qui nous étions : nom, âge, profession et origine. Il était venu pour tuer des juifs", estime-t-il.

L'assaut du Raid

Après de longues heures à craindre et à côtoyer la mort, vient enfin l'heure de la délivrance : l'assaut du Raid. "A un moment, on a entendu une explosion. Là, j'ai vu Coulibaly qui s'est précipité vers le rideau de fer. Je l'ai entendu crier 'JE VAIS TOUS LES TUER !'", raconte Alain Couanon.

Coulibaly s'est précipité vers le rideau de fer. Je l'ai entendu crier 'JE VAIS TOUS LES TUER !'

"Puis cela a été la mitraillade dans tous les sens. Je me suis dit, 'ça y est les carottes sont cuites, c'est le début de la fin'", confie-t-il. "Et puis on a entendu 'SORTEZ, SORTÉZ !'. Les policiers nous ont fait sortir, et on est parti tous en courant, (se mettre) à l'abri derrière un camion de la police", se souvient l'ex-otage.

La vie d'après

Comment vit-on après une telle épreuve ? Alain Couanon, assure qu'il va bien, que cet épisode n'a pas affecté sa vie, comme un ultime pied de nez au terrorisme. "Ce sont des choses que je n'oublierai jamais. Mais je n'ai pas d'effet traumatique dans le sens où cela affecterait ma vie quotidienne en m'empêchant de dormir, en me faisant faire des cauchemars en me donnant des peurs comme prendre le métro ou d'entrer dans un magasin", assure-t-il.

Je suis retourné dans le magasin casher

"Je suis même retourné dans le magasin casher. Pour moi, il n'y a pas de crainte magique du lieu. Ce n'est pas parce que j'ai failli mourir là que je risque d'y mourir une deuxième fois".

Source : Europe 1, 09/07/2015

LE RÉCIT DE ZARIE, OTAGE À JAMAIS DE L'HYPER CACHER

PAR ELSA MARI

LE PARISIEN (02/01/2016)

Miraculée de la prise d'otages de la porte de Vincennes, le 9 janvier 2015, la jeune femme a de nouveau basculé dans l'horreur après les attentats du 13 novembre. Pour la première fois, elle revient sur ce huis clos tragique.

Zarie est une fille profondément joyeuse, elle l'a toujours été. «Pourtant, le psy me dit que je vais très mal», relève la jeune femme de 23 ans. Ancienne caissière de l'Hyper Cacher de la porte de Vincennes, elle est restée quatre heures et quart otage d'Amedy Coulibaly.

Le 9 janvier 2015, il lui a tiré dessus alors qu'elle était réfugiée sous sa caisse. Miraculeusement rescapée, elle est restée aux ordres du terroriste pendant toute l'après-midi. « Je m'en suis sortie sans une égratignure », répète-t-elle, rongée par la culpabilité. La blessure psychologique est indélébile.

Depuis, ses nuits sont hantées par le bruit des détonations, les cris, le sang et l'odeur des balles qui l'assaillent. Un traumatisme que les attentats du 13 novembre ont ravivé avec la pire violence. « Tout recommençait, c'est comme si j'étais prise en otage une deuxième fois », souffle-t-elle aujourd'hui. Au risque de nouveaux cauchemars et de crises d'angoisse, elle a accepté de se confier. Pour dire sa colère que la France n'ait pu éviter de nouveaux attentats. Et pour « rétablir la vérité et rendre hommage aux victimes de l'Hyper Cacher et à leurs familles ». Entre hypermnésie et trous de mémoire, Zarie revit ce huis clos sanglant qui a coûté la vie à quatre hommes, son ami et employé du magasin Yohan Cohen ainsi que trois clients, Philippe Braham, François-Michel Saada et Yoav Hattab.

«Ah, t'es pas encore morte, toi ?»

Zarie, qui venait d'obtenir une licence bilingue de sciences en Israël, avait rejoint ses proches à Paris. Et comme toujours pendant les vacances, l'étudiante travaillait à l'Hyper Cacher, où son frère est directeur adjoint des stocks. Ce vendredi 9 janvier, jour de shabbat, elle remplaçait une collègue malade. Elle était arrivée en retard, fatiguée et guère enjouée. Les attentats de « Charlie », deux jours avant, les avaient tous inquiétés. Et depuis l'ouverture du magasin, elle trouvait l'ambiance « bizarre ».

« Au moment où il est rentré, j'étais à la caisse, un poulet dans les mains. J'ai entendu une première détonation si forte que j'ai lâché le paquet qui a explosé par terre, se remémore-t-elle. Personne n'a bougé pendant trente secondes. Puis les gens se sont mis à crier. C'était comme si j'étais extérieure à la scène. J'ai tourné la tête vers l'entrée, mais je ne comprenais toujours pas. Par réflexe, je me suis cachée sous ma caisse. Je mesure 1,75 m, je ne sais pas comment j'ai pu me réfugier dans cet endroit si minuscule. Mes jambes tremblaient. Tout le monde courait, rampait vers la réserve. Depuis ma cachette, j'ai vu mon ami Yohan. Il était adossé aux chariots, la nuque affaissée, la main sur la pommette. Il avait pris une balle dans la joue. Selon le médecin légiste, il est décédé dix minutes après le début de la prise d'otages mais pour moi, c'est lui qui est mort en dernier après avoir agonisé. Puis j'ai entendu une voix demander à un client : Comment tu t'appelles ? Il a murmuré quelque chose et là, nouvelle détonation. Philippe Braham venait de tomber. J'ai alors entendu des pas.

L'homme faisait le tour de ma caisse comme s'il cherchait d'autres proies à abattre. Je voyais ses chaussures militaires en cuir noir. J'ai sorti ma jambe pour essayer de m'enfoncer davantage dans ma cachette. Il m'a vue et il a dit : Ah, t'es pas encore morte, toi ? Il a incliné son arme et m'a tirée dessus. J'ai senti le souffle de la balle, à quelques centimètres de mon visage. Il n'avait aucune raison de me louper. Jamais je ne saurai s'il voulait me tuer ou me faire peur. »

«En baissant le rideau, j'ai réalisé que je signalais mon arrêt de mort»

« L'homme a ensuite hurlé à tout le monde de s'approcher. Je n'avais pas le choix. J'ai quitté ma cachette et j'ai avancé vers lui. J'ai découvert son visage. Son regard était sans pitié. Il s'exprimait très bien, sauf quand il était énervé, et je me suis rendu compte plus tard qu'il était instruit. Il paraissait ultra-musclé, on sentait qu'il était entraîné. Il avait un kalach dans chaque main et un autre en bandoulière. C'est à ce moment-là que j'ai vu le corps de Philippe Braham, la tête baignant dans le sang. Je me suis approchée de cet homme (NDLR : elle ne prononce jamais le nom de Coulibaly) en lui disant : Vous voulez de l'argent, prenez tout ! Je me disais, il ne peut pas tuer pour rien, il veut la caisse. Il a éclaté de rire : Vous n'avez rien compris. Vous avez entendu parler de Charlie Hebdo ? Les frères Kouachi et moi, on est une même équipe. On s'est scindés en deux. Eux, c'étaient les journalistes et moi, c'était vous... Il avait le corps ceinturé de cartouchières. Il a rajouté : Je suis venu pour mourir et venger le Prophète. Ensuite, il nous a tous demandé nos téléphones et nos cartes d'identité avant d'ordonner à mon amie Andréa de fermer le rideau de fer de l'entrée. Tétanisée, elle ne bougeait pas, alors je me suis précipitée vers l'entrée pour le baisser, mais je n'y arrivais pas. J'ai pensé à m'échapper, mais je ne pouvais pas laisser les otages. Je me sentais responsable d'eux, car j'étais une des seules à connaître le magasin.

Le pire était encore à venir. En me voyant fermer le rideau, un client a couru vers l'entrée en me suppliant : S'il vous plaît, je sais que c'est shabbat, mais j'ai juste besoin de pain. J'ai hurlé : Partez, vous ne pouvez pas rentrer ! Mais il ne m'a pas écoutée. Il a foncé vers le rayon, il a vu tout le sang et il a fait demi-tour en courant. Le terroriste lui a tiré dans le dos. Il est tombé, les poings fermés en l'air comme électrocuté. Je ne bougeais plus. Comme si rien ne s'était passé, le terroriste m'a fixée : Ben alors, ferme-le ce rideau ! J'ai continué à le baisser, et là, j'ai réalisé que je m'enfermais moi-même. J'étais en train de signer mon arrêt de mort. »

«J'ai eu honte d'être si lâche»

« Le terroriste m'a dit d'aller chercher tous ceux qu'il avait vu descendre dans la réserve. Si t'es pas là dans dix secondes, je la tue ! a-t-il crié en menaçant mon amie Andrea avec son arme. J'ai couru dans les escaliers. En plus des clients retranchés, il y avait mes collègues Lassana Bathily et Samuel. Ils essayaient de joindre la police. Je les ai suppliés de m'écouter sinon il allait tous nous tuer, mais personne ne voulait m'entendre. Je suis remontée, seule, en tremblant. Le terroriste m'a dit : Redescends ! J'y suis retournée et là, les otages m'ont promis de venir au fur et à mesure. Retranchée dans un congélateur, une femme, son bébé dans les bras, m'a suppliée. J'ai refermé la porte en soufflant : « Je dirai qu'il n'y avait plus personne. » Une fois en haut, le terroriste m'a dit de lui donner mon téléphone pour appeler la police. Après plusieurs sonneries, j'ai entendu ce message préenregistré : « Pour un appel urgent, veuillez patienter... » Je riais nerveusement, il allait nous tuer et je devais attendre au bout du fil.

Une policière a finalement décroché et m'a demandé de lui passer le preneur d'otages. A ce moment-là, on a entendu le bruit de l'ascenseur. J'ai appris, plus tard, que c'était Lassana qui fuyait par le monte-charge. Le terroriste a crié : Ah ! Depuis tout à l'heure, des gens s'échappent ! J'ai hurlé que c'était impossible. Furieux, il a demandé à un autre otage de barricader la porte de secours avec des sacs de farine. Je me disais qu'on ne sortirait jamais. J'étais certaine de mourir là... Puis sa discussion avec la police a été interrompue par quelques otages qui remontaient du sous-sol. L'un d'eux, Yoav, l'a fixé du regard comme s'il élaborait un plan. Soudain, il a plaqué sa main sur le kalach posé sur un carton d'œufs, mais le terroriste a été plus rapide et lui a mis une balle dans la tête. Dans la précipitation, un autre otage m'a crié : Vite, monte le rideau de fer ! J'ai exécuté sans réfléchir. Là, le tueur s'est approché de moi en hurlant : Qu'est-ce que tu essayes de faire ? Paniquée, j'ai crié : C'est pas moi, c'est lui, en ne désignant personne. J'ai eu honte d'être si lâche. »

«Y a du sang, maman»

« Fou furieux, il nous a dit d'approcher : Venez voir ce qui arrive à ceux qui se mettent en travers de mon chemin. Là, on s'est réunis autour du corps de Yoav et j'ai pris conscience de ce que voulait dire une mare de sang. Il a ensuite ouvert sa sacoche noire pour nous montrer les couteaux, les explosifs, les grenades. C'était un cauchemar. Toujours à sa demande, un autre otage a cassé les caméras. Ce que je ne savais pas, c'est que depuis le début mon frère visionnait les images en direct depuis la centrale de l'Hyper Cacher à Bobigny. Pour lui aussi ça a été l'enfer... Il avait pu voir que j'étais encore vivante avant que les images s'arrêtent.

Le terroriste s'est assis face à nous et a commencé un long monologue. Il a raconté qu'il venait du Mali, qu'il détestait les juifs et les Français. Il a parlé de Saddam Hussein, des médias. C'était du bourrage de crâne. A un moment, un enfant a vomi. Il m'a demandé de lui apporter une serviette : Qu'on ne dise pas que je fais du mal aux enfants. Son discours était irrationnel. On aurait dit un schizophrène. Après avoir provoqué un bain de sang, il était détendu, comme prêt à débattre.

Notre salut tenait à trois revendications : la libération des Kouachi, la diffusion d'une vidéo de lui sur BFM et le retrait des armées françaises au Moyen-Orient. A un moment, il m'a entraînée dans le bureau pour que je réponde au téléphone qui sonnait sans arrêt. Dès que c'était un journaliste, je devais raccrocher. Au bout du fil, une cliente m'a même demandé si... le magasin était ouvert. Il a ensuite appelé BFM et j'ai pu rejoindre les autres. La tension avait baissé d'un cran, j'en ai profité pour appeler mon frère. Je ne voulais pas inquiéter ma mère, mais c'est elle qui a répondu. Pour la première fois, j'ai pleuré : Y a du sang, maman ! Elle m'a rassurée, parlant d'une voix douce, qui m'a donné de la force. J'ai eu l'impression de dire au revoir à ma famille et ça m'a soulagée. Puis le terroriste est sorti du bureau et il m'a dit en riant : Ah, tu pleures maintenant ! Il a ajouté qu'on pouvait boire et manger pendant qu'il se faisait un sandwich : Profitez ! C'est gratuit. Son ironie m'écœurait. La police ne rappelait pas, le temps paraissait figé, c'était intenable. J'ai tout mon temps, a-t-il dit. J'espère que vous avez des matelas pour la nuit. On n'en pouvait plus... Je me disais : Mais où est Lassana, il est Malien et musulman, il pourrait tenter de le raisonner. Puis le terroriste s'est isolé pour prier : Ne tentez rien, a-t-il menacé. De toute façon, on ne pouvait rien faire... »

«Ils l'ont tué. On est libres»

« On essayait de se rassurer, de parler d'autre chose. Puis un client a évoqué le fait que ça pouvait être sa dernière prière et que c'était mauvais signe pour nous. L'angoisse nous a alors

rattrapés... Soudain, Samuel m'a dit : T'entends ? La porte de secours tremblait sous les coups. C'est à ce moment que j'ai eu le plus peur. J'ai compris que c'étaient les policiers qui lançaient l'assaut. Mais ils mettaient tellement de temps à entrer que le terroriste pouvait nous exécuter un par un... On s'est tous couchés sur le ventre, les mains sur la tête. On a caché le petit de 3 ans sous la caisse. Près du rideau, il y a eu une énorme explosion, puis le silence. Le terroriste a débarqué du fond du magasin, le téléphone à la main. Il hurlait : N'avancez plus sinon je les tue tous. Le rideau s'est levé, j'ai aperçu des rayons laser rouges. Il y a eu un échange de tirs assourdissant puis j'ai entendu : Ils l'ont tué, on est libres ! Je n'y croyais pas. Les forces de l'ordre nous ont poussés très fort vers la sortie, comme si on était des terroristes. On nous a entraînés derrière une camionnette puis dans une banque. Ils ont distribué un bracelet orange à tous les otages, j'avais l'impression d'être incarcérée. »

«Ce n'était pas 4 h 15, mais une seconde, puis une seconde...»

« Pendant un mois, mon frère a été mon garde du corps. Je ne sortais plus sans lui. Aussitôt après la prise d'otages, lorsque le psychiatre m'a parlé de stress post-traumatique, je n'ai pas compris. J'étais choquée, mais je me disais que ça allait passer. Depuis, j'ai compris qu'il me faudra beaucoup de temps. Je suis devenue paranoïaque, je tremble de peur dans la rue. Je ne me déplace presque qu'en taxi. Dans un endroit fermé, je cherche immédiatement les sorties. Quelques mois après, je suis retournée à l'Hyper Cacher avec Andréa et sa psychologue. C'était un vendredi à 13 h 15, même jour, même heure que le 9 janvier. En chemin, j'avais les jambes coupées. Puis j'ai aperçu les dizaines de bouquets de fleurs. Une fois à l'intérieur, tout est revenu, les corps, les rayons ravagés, les cris, je sentais l'odeur des balles. Je n'aurais jamais dû y revenir... Personne ne peut comprendre ce qu'on a vécu. Ce n'était pas une prise d'otages de 4 h 15. C'était une seconde, puis une seconde...

* * *

13 novembre : «Je pensais pourtant qu'il ne pouvait pas y avoir pire...»

Les attentats du 13 novembre ont replongé Zarie dans l'enfer. « C'était terrible. Je savais exactement ce que les victimes pouvaient ressentir, comme si j'étais de nouveau prise en otage... Sauf que cette fois-ci, c'était un carnage, Charlie, l'Hyper Cacher fois dix. Je pensais pourtant qu'il ne pouvait pas y avoir pire que ce que j'ai vécu. Pendant deux semaines, je suis restée enfermée. Je me disais que j'allais mourir si je sortais acheter une baguette. Depuis près d'un an, on me répétait que ça n'allait plus se reproduire. Mais c'est faux. Je n'arrive plus à les croire. »

Dans quelques jours, elle sera là pour commémorer le premier anniversaire des attentats de « Charlie Hebdo » et de l'Hyper Cacher. « Cela me fait du bien de savoir que les gens n'ont pas oublié. Et je suis restée très proche des autres rescapés. On ne se lâche pas. » Puis elle quittera la France, définitivement. « J'ai grandi à Paris, c'est mon repère, ma ville. Mais je suis en colère contre la France. Il faut croire que les morts des 7 et 9 janvier n'étaient pas assez nombreux. Il a fallu attendre des dizaines d'autres morts pour réagir et prendre conscience du danger terroriste. Je n'ai plus confiance. Je ne peux plus rester ici. » Animée par cette « force » qui lui a « permis de tenir pendant la prise d'otages », Zarie lutte. « Je ne peux pas me permettre de sombrer dans la dépression à seulement 23 ans, insiste-elle. Je ne veux pas laisser le terrorisme gâcher ma vie parce que là, il m'aura vraiment tuée. Ma foi me fait avancer. Je vais quitter la France pour me reconstruire et devenir sage-femme. J'ai tellement vu la haine et la mort que j'ai besoin de me rappeler ce qu'est la vie. »

LA RÉPUBLIQUE MOBILISÉE CONTRE LE RACISME ET L'ANTISÉMITISME

GOUVERNEMENT (17/04/2015)

Le 31 décembre 2014, lors de ses vœux aux Français, le président de la République a fait de la lutte contre le racisme et l'antisémitisme une Grande Cause Nationale pour l'année 2015.

Donner la priorité à la lutte contre le racisme et l'antisémitisme, mobiliser l'État, les collectivités locales, la société civile, les citoyens autour de cet enjeu, dans l'Hexagone comme dans les Outre-mer, c'est prendre la mesure de l'urgence : urgence devant la résurgence d'un antisémitisme qu'on croyait éteint, et qui n'a jamais été si fort depuis la fin de la guerre ; urgence devant la fracture sociale, territoriale et identitaire de quartiers livrés à eux-mêmes face à la délinquance et à la radicalité, et où tous les repères, si on n'y prend garde, sont progressivement faussés ; urgence devant le torrent de haine charrié quotidiennement sur internet et les réseaux sociaux par les prédicateurs de haine et des officines idéologiques ; urgence enfin, quand les insultes racistes et antisémites s'installent dans les cours d'école et sur les terrains de sport.

La République ne peut tolérer de zone de non-droit. Elle ne peut pas davantage accepter de zones où le respect, valeur républicaine essentielle, n'aurait pas sa place : l'injure raciste n'est tolérable ni dans l'espace public, ni dans les classes, ni sur internet. Parler de la Shoah, enseigner les génocides, évoquer l'esclavage, rappeler l'Histoire, toutes les histoires, doit être possible partout sans restriction, sans détour, parce que seule la connaissance peut faire reculer l'intolérance. En matière de racisme, aucun acte n'est anodin. Chacun affaiblit la République, et l'affaiblit d'autant plus s'il est laissé sans réponse. Or, il y a eu des dérives. Elles ne sont pas seulement une menace pour ceux qui en sont les victimes, citoyens français de confession juive, de confession musulmane, et plus largement tous ceux qui sont victimes de racisme et de discrimination à raison de leur couleur de peau, de leurs origines ou de leurs croyances : ces dérives portent atteinte au pacte républicain. Elles fragilisent jusqu'à la possibilité pour la communauté nationale de continuer à vivre ensemble, dans le respect des lois de la République et dans l'amour partagé de ses valeurs.

PLAN D'ACTION 2015-2017

1. CONTRE LE RACISME ET L'ANTISÉMITISME, UNE MOBILISATION NATIONALE

- Une communication participative contre les préjugés dans les grands médias
- Un « club des mécènes de la citoyenneté » et une mobilisation des « grands parrains » pour dynamiser la société civile
- Des « missions citoyenneté » renforcées auprès des préfets
- Des plans territoriaux de lutte contre le racisme et l'antisémitisme pour cibler au plus près les actions
- Une labellisation des associations respectueuses des valeurs républicaines

2. SANCTIONNER CHAQUE ACTE RACISTE OU ANTISÉMITES ET SOUTENIR LES VICTIMES

- Le racisme intégré au droit pénal général et circonstance aggravante pour tous les crimes et délits
- Des peines alternatives et pédagogiques pour que les auteurs comprennent la portée de leurs actes
- Des actions de groupe pour mieux se défendre contre les discriminations
- Une prise en charge spécifique des victimes d'actes racistes et antisémites
- Une publication régulière du bilan des condamnations prononcées pour renforcer la confiance des citoyens dans la détermination de la Justice

3. PROTÉGER LES UTILISATEURS D'INTERNET DE LA PROPAGATION DE LA HAINE

- Une Unité nationale de lutte contre la haine sur internet pour rendre plus efficaces les signalements et leur traitement
- Une action pénale plus efficace pour des délais de jugement plus courts et des condamnations effectives
- La domiciliation juridique des plates-formes du numérique en France pour permettre une réponse pénale adaptée
- Un e-rappel à la loi pour décourager la récidive

4. FORMER DES CITOYENS PAR LA TRANSMISSION, L'ÉDUCATION ET LA CULTURE

- Une formation renforcée de la communauté éducative aux valeurs de la République et à la laïcité et un accompagnement dans la gestion des incidents
- Un accompagnement renforcé des acteurs du sport, de l'éducation populaire et des activités périscolaires
- Un réseau de référents racisme-antisémitisme dans les établissements d'enseignement supérieur
- La mobilisation des lieux de mémoire et des établissements culturels pour éduquer contre le racisme et l'antisémitisme
- Des parrains pour accompagner les jeunes vers la citoyenneté
- Une implication du monde sportif dans la transmission des valeurs

DJIHADISME ET FAILLITE DU RENSEIGNEMENT FRANÇAIS

OLIVIER ROY ET FARHAD KHOSROKHAVAR

ATLANTICO (26/01/2015)

Atlantico : Selon le dernier rapport de l'Unité de coordination de la lutte antiterroriste, le nombre de personnes radicalisées en France serait de 8 250, soit deux fois plus qu'en 2014. Quels sont les changements que l'on peut noter ?

Farhad Khosrokhavar : Il est nécessaire de comparer les chiffres de 2015 avec ceux de 2014. L'an dernier, le rapport établissait qu'en France, il y avait 4 015 individus radicalisés en France. Aujourd'hui, ils sont effectivement plus de deux fois plus nombreux. Mais les critères ont changé. Il n'y a pas eu un doublement effectif de ces personnes en l'espace de quelques mois. L'idée est dorénavant que l'action violente est l'idéologie extrémiste et radicale. L'articulation entre ces deux notions a, il me semble, été adoptée. Ce qui est sûr et certain en tout cas, c'est que les critères ont été beaucoup plus restrictifs que par le passé. C'est qui explique le doublement de ce chiffre.

Par ailleurs, la géographie de la radicalisation montre qu'il y a bien des zones où celle-ci est particulièrement forte. Il s'agit de l'Île-de-France puis le Sud-Est (région PACA) et une partie du Nord-Est. Les zones où ce processus est très faible sont dans le centre de la France. Les grandes zones urbaines où il y a une majorité de personnes de culture musulmane concentrent logiquement ces radicalisations. Mais cette observation dissimule une autre tendance qui est l'extension de cette radicalisation aux classes moyennes - alors qu'auparavant elle se concentrait dans les banlieues – et surtout chez de jeunes adolescent(e)s. La proportion des femmes et des convertis augmentent elles aussi. Par conséquent, nous sommes confrontés à un nouveau modèle de radicalisation qu'il faut bien analyser et qui ne va pas de soi à la lecture de ces chiffres. Il est nécessaire d'aller au-delà. Le rapport évoque que les hommes représentent 70% des personnes radicalisées. Il faut donc en déduire que ce processus concerne les femmes à hauteur de 30%. C'est énorme comme chiffre, même s'il n'apparaît pas de manière explicite dans le texte.

Olivier Roy : Je pense que cette évolution tient notamment à un changement de critères mais aussi à la capacité de recherche. Si vous mettez 10 personnes dessus, vous trouverez beaucoup moins d'individus radicalisés que si vous placez une cinquantaine de personnes sur ce dossier. C'est évidemment un travail minutieux. Au final, ce doublement peut indiquer une augmentation tout comme il peut montrer que le phénomène a été sous-estimé. Mais cette comptabilisation pose aussi le problème des critères de radicalisation. Je pense qu'ils ont utilisé comme marqueur l'intérêt manifesté par des individus pour Daech et pour se rendre en Syrie. Ce ne sont donc pas forcément des personnes qui se sont effectivement rendues en Syrie ou qui ont des actions douteuses en France. Exprimer un tel intérêt est un premier stade qui peut précéder une forme d'action, mais ce n'est pas automatique. C'est le même problème que la pédophilie. La question est simple dans son intitulé mais difficile à résoudre : dans quelle mesure le fantasme précède-t-il le passage à l'action ? Et forcément, on est dans le flou.

Cela veut-il dire qu'il est très difficile d'estimer le vrai nombre de personnes radicalisées en France ?

Olivier Roy : Il est possible avec des moyens suffisants de voir combien de personnes s'intéressent à la question. Mais sur ce nombre-là, combien seraient-ils susceptibles de passer à l'action ? Le problème est que l'on n'a pas de critères objectifs pour répondre à cette question. Donc il est normal qu'ils choisissent finalement la volonté d'un départ en Syrie pour compter les personnes radicalisées. C'est un principe de précaution. Par contre, cela ne signifie pas que les renseignements ont mis la main sur des réseaux. Et puis l'inverse est aussi possible. Des individus vont se radicaliser tout en faisant extrêmement attention à ne laisser aucune trace derrière eux.

95% des personnes radicalisées le sont à la suite d'un "contact humain". Cela veut-il dire qu'il faut nuancer l'impact de l'auto-radicalisation via Internet ?

Olivier Roy : C'est tout à fait vrai. On observe que les groupes radicalisés qui se constituent sont souvent des bandes de copains ou des personnes qui sont de la même famille, ou encore qui ont partagé la même cellule en prison. Ils se connaissent bien. Empiriquement, il est évident, lorsqu'ils se font arrêter en action, qu'ils n'ont pas pianoté tout seul devant leur ordinateur la nuit. Donc je crois qu'il y a eu un emballement sur l'importance de la Toile dans l'interprétation des processus de radicalisation. C'est une constance il est vrai en ce moment d'accuser Internet de tous les maux. Mais dans cette situation, ce n'est qu'un moyen utilisé, pas forcément le lieu de recrutement.

Simplement, il faudrait peut-être nuancer ce constat par rapport à certaines catégories de la population. Il semblerait que les femmes converties par exemple tissent leurs premiers contacts sur le Net. Elles ne possèdent pas de contacts dans le monde musulman et utilisent la Toile pour se constituer d'une certaine façon un réseau. A la différence des hommes qui peuvent se convertir en prison, c'est moins le cas pour les filles. Il y a quelques temps, une journaliste avait créé de faux profils Facebook où elle affirmait s'intéresser à l'islam. Elle m'a raconté qu'en deux jours elle avait reçu des dizaines de contacts. Donc il y a vraisemblablement des catégories qui sont plus susceptibles de se radicaliser par le biais d'Internet, notamment en ce qui concerne les convertis. On a eu des cas de petites bourgeoises bien élevées qui vivaient à la campagne et qui possédaient en fait une seconde vie sur Internet. Et à ce niveau-là, il faut voir la réaction des parents qui disent qu'ils n'avaient rien vu venir. Mais globalement, les réseaux sont constitués de personnes qui se connaissent et qui n'ont pas eu besoin de passer par Internet.

Farhad Khosrokhavar : Internet seul ne joue pas un rôle fondamental. Il y a d'abord des relations humaines sur toile de fond d'un malaise perceptible chez les couches populaires mais aussi au sein des classes moyennes. L'influence des copains et le processus d'imitation jouent pour beaucoup dans le phénomène de radicalisation. Le discours des nouvelles utopies, qui part du constat présumé que les utopies politiques traditionnelles ne marchent plus, sert aussi de base dans ce processus. Ce discours promet monts et merveilles par le biais d'un islam radical. On ne peut donc pas affirmer qu'Internet est la cause. Il peut certes, faciliter des mises en relation ou certaines diffusions d'informations, mais il est erroné de dire que la Toile est le coupable.

Dans les médias ainsi que dans les discours de certains politiques et experts, la notion de "loup solitaire" a très largement été développée. Ce chiffre nuance-t-il la présence de tels profils dangereux au sein même de cette radicalisation ?

Olivier Roy : Les "loups solitaires" existent mais, encore une fois, c'est un phénomène de groupe générationnel et très souvent avec en toile de fond le rôle des fratries. Il y a une paire de frères dans quasiment tous les groupes radicalisés.

Farhad Khosrokhavar : C'est une idée qui ne fonctionne ni en France ni dans une grande partie de l'Europe. Le profil du "loup solitaire" marche très bien, au contraire, aux Etats-Unis car on y retrouve des gens qui s'opposent radicalement à la société et à l'Etat fédéral en tuant un maximum de personnes. Mais en Europe, et notamment en France, cet individu qui agirait seul ne colle pas. Il n'y a pas de "loups solitaires" au sens stricte du terme. Certains exemples s'en rapprochent quelque peu mais jamais totalement. Par exemple, Mohammed Merah était influencé par l'association "Les chevaliers de la dignité" mais aussi par sa famille et notamment sa sœur. Les personnes radicalisées sont dans la très grande majorité des cas fanatisées par des groupes que l'on peut clairement identifier. Si quelques-uns sont passés à l'acte seuls, ils n'ont pas "basculé" de façon totalement autonome.

Entre le "loup solitaire" et les réseaux mieux organisés, qui est potentiellement le plus dangereux en France ?

Olivier Roy : Le "loup solitaire" se singularise par le fait qu'il va orchestrer une opération unique dans laquelle il ne bénéficiera pas d'équipements. C'est la différence entre la France et les Etats-Unis. Ici, il ne pourra pas avoir tout l'arsenal que l'on peut assez facilement obtenir en Amérique. Par conséquent, le "loup solitaire" est moins dangereux en France qu'un réseau davantage organisé. En même temps, un individu isolé n'est pas prévisible par définition. La plupart des individus qui ont été à l'origine d'attentats étaient dans le radar de la police. Cela démontre que lorsqu'ils sont en bandes, ils sont beaucoup plus aisément repérés car on remonte les filières. Donc du point de vue du renseignement, il vaut mieux qu'ils soient organisés en réseaux. Après, il y a néanmoins un manque de moyens. Tout le problème avec la famille Kouachi, c'est que la police a fini par laisser tomber parce qu'ils n'avaient pas assez de monde pour suivre tout le monde.

Farhad Khosrokhavar : Il ne faut pas sous-estimer la dangerosité d'un "loup solitaire". Certains cas l'attestent, principalement aux Etats-Unis. Le plus grand nombre de tués lors d'une attaque terroriste l'a été par un de ces "loups solitaires" nommé Timothy McVeigh qui a assassiné 168 personnes et blessé plus de 680 autres lors de l'attentat d'Oklahoma City le 19 avril 1995. Anders Behring Breivik qui a abattu 77 personnes en Norvège en est aussi l'exemple. Ce n'est pas le degré de dangerosité qui définit le "loup solitaire" par rapport aux autres individus radicalisés. Pour ce qui est du jeune originaire des Dom-Tom qui a tenté de tuer un militaire à la Défense, c'était apparemment quelqu'un psychologiquement très perturbé.

Alors que les "loups solitaires" sont minoritaires par rapport aux réseaux radicalisés en Europe, peut-on dire qu'il est dès lors plus simple pour les renseignements de prévoir des attentats ?

Farhad Khosrokhavar : Le "loup solitaire" reste totalement invisible car il n'a pas de contact avec les autres, donc les renseignements sont totalement démunis. En dessous de deux ou trois personnes, il est très difficile de prévoir un acte terroriste. Au-delà, le travail est plus facile, car il est possible d'intercepter leurs messages. En ce qui concerne les attentats du 13 novembre, les SMS et appels n'ont pas pu être filtrés car toute la préparation s'est déroulée en Belgique et non en France. Or, apparemment, la Belgique est un peu le ventre mou de l'Europe dans ce domaine. Je suis persuadé qu'en France, il y aurait eu des actions pour les intercepter car ils étaient tout de même trois groupes de trois. Leurs communications auraient donc pu être logiquement écoutées et les renseignements auraient sans doute pu intervenir.

L'autre difficulté est qu'il s'agit assez souvent d'individus qui possèdent des liens familiaux, comme ce fut le cas par exemple des frères Kouachi. A ce moment-là, il est très compliqué d'agir car ils n'ont pas forcément besoin de communiquer par téléphone et ils peuvent se retrouver assez facilement sans avoir à passer par des intermédiaires.

Olivier Roy : La solution est simple : c'est la surveillance. Celle-ci permet de se renseigner, de savoir si la personne suspectée peut passer à l'acte et de remonter les filières. Il y a aussi des raisons juridiques à ce suivi. Pour accuser quelqu'un de radicalisation, il faut impérativement des preuves, des documents ou pouvoir démontrer que la personne en question ait manifesté l'intention de commettre un acte criminel.

Mais le souci en France, c'est que l'on manque clairement d'effectifs pour assurer une surveillance efficace et payante. Ce n'est pas le cas des Etats-Unis où des jeunes se font arrêter à l'aéroport alors qu'ils partaient pour la Turquie car le FBI avait déjà leur signalement. Ceci s'explique parce qu'ils ont une meilleure capacité de surveillance électronique, que leurs logiciels sont plus sophistiqués et qu'ils ont davantage de personnels qu'en France. Il y a même des exemples aux

Etats-Unis de jeunes qui ont été ramenés par la police au domicile alors que leurs propres parents ne savaient même pas qu'ils s'étaient enfuis pour rejoindre l'EI.

Quelle pourrait être finalement la meilleure réponse politique face à cette radicalisation dont est victime la France ?

Olivier Roy : Je pense qu'il faut se rendre compte en quoi il s'agit avant tout d'une révolte de jeunes. Ce n'est pas forcément une conséquence de la radicalisation de l'islam. De fait, la plupart de ces jeunes ne fréquentent pas de mosquée. Donc il y a un problème de gestion d'un nihilisme générationnel. Alors comment réagit-on ? Il faut tout d'abord faire en sorte que ce nihilisme ne s'islamise pas. Dans cette optique, il faut des contre-feux. Il ne s'agit pas de mettre en place un "islam modéré" parce que le terme est en soi une coquille vide, mais il est nécessaire qu'il y ait un islam purement religieux en France pour que ces jeunes ne voient pas l'islam comme LE modèle de radicalisation.

Très concrètement, dans les prisons, les aumôniers musulmans, mais aussi les autres, doivent être autorisés à avoir une présence visible pour qu'un jeune en souffrance puisse partager ses doutes. Or, aujourd'hui, un aumônier n'a le droit d'intervenir que sur demande du détenu. Ce qui pose problème car le prisonnier radicalisé ne va pas demander l'autorisation à l'administration pour parler à ses amis. Je pense que l'on commet une erreur en voulant chasser le religieux de l'espace public, en pensant que moins il y en aura et plus on luttera contre le radicalisme. Mais c'est exactement le contraire qui se passe. Le religieux apparaît comme le répertoire de la radicalisation.

Donc je pense qu'il y a en France un effet négatif de cette laïcité éradicatrice. On retrouve-là tout le débat qui oppose Manuel Valls à Jean-Louis Bianco. Et je pense que le second est celui qui a raison. Il ne faut pas laisser l'islam se développer sur un registre victimaire parce que ces jeunes-là vont chercher par définition le côté de la victime. Il faut donc casser ce discours victimaire.

Ensuite, il faut aussi rompre le discours d'héroïsme de Daech. Il ne faut pas faire de raccourcis moralisants et simplistes, mais il y a tout un travail à faire de mise en valeur des repentis revenus de Syrie. Il faut mettre un place un projet de contre-information. C'est délicat puisque ceux qui reviennent sont traités en tant que suspects – ce qui n'est certes pas anormal. Mais il faut faire en sorte de donner une parole aux déçus et non stigmatiser une parole et un repentis qui peut être sincère. Aujourd'hui, un grand nombre d'entre eux n'osent pas revenir en France car ils ont peur, à juste titre, de se retrouver en prison. Donc il faut essayer de casser cette espèce de grande réussite héroïque que met en place Daech.

Il faut enfin faire taire Daech. Mais il faut absolument éviter d'envoyer nos troupes sur place car si l'on éradique l'EI avec des troupes occidentales, la cause de Daech servira de ralliement de tous ceux qui se positionnent comme anti-Occident et anti-impérialistes. L'opération militaire n'est donc pas la solution.

Farhad Khosrokhavar : Il faudrait, à mon avis, restructurer les services de renseignement de sécurité. Ces renseignements ne sont pas faits en France et en Europe pour suivre plusieurs milliers d'individus. Dans l'hexagone, les RG peuvent assurer le suivi seulement de quelques centaines de suspects, ce qui n'est clairement pas suffisant. Donc il y a un effet de taille essentiel à comprendre.

En second lieu, L'Europe du djihadisme est là mais l'Europe de la sécurité ne l'est pas. Chaque nation possède ses services de renseignement qui gardent jalousement leurs secrets et qui ne communiquent entre eux qu'au compte-goutte. C'est un vrai problème pour lutter contre le terrorisme de l'EI.

Si demain l'EI venait à disparaître, que deviendraient ces djihadistes européens ?

Farhad Khosrokhavar : Les djihadistes ne disparaîtraient pas pour autant mais ils seraient beaucoup moins nombreux, car Daech est un Etat avec un territoire et de l'argent. Ils peuvent les mettre à disposition d'un grand nombre. C'est un paramètre extrêmement important. Par rapport à l'EI, Al Qaeda est en quelque sorte de l'artisanat par rapport à système industriel. Par conséquent, si l'Etat islamique s'éteint, les djihadistes ne disparaîtront pas mais ils auront une dimension beaucoup plus limitée que par le passé. Par ailleurs, Daech représente avant tout le nouveau Califat pour certains. S'il y a disparition de l'EI, ils ne pourront plus lutter pour l'instauration de ce pouvoir. Enfin, l'idée d'un vase communiquant entre Daech et Al Qaeda pourrait être faible car en termes d'application de l'islam radical, ces deux mouvements diffèrent. L'EI est de loin le plus meurtrier des deux.

Olivier Roy : Il y aura, à mon avis, plusieurs catégories. Certains deviendront des mercenaires globaux qui ne voudront pas revenir car ils auront du sang sur les mains. Ils vont naviguer dans le monde entier, vraisemblablement à la recherche de causes avec au final la probabilité de finir dans le grand banditisme à la manière de soldats perdus. Cela s'explique par le fait qu'ils ne sont pas intégrables à une société du fait de leurs crimes et qu'ils ne savent en réalité rien faire d'autre que de se battre. D'autres iront simplement chercher un endroit tranquille pour se planquer en oubliant le passé. Enfin, dernière possibilité, il y aura ceux qui réussiront à faire un retour sur eux-mêmes et qui pourront éventuellement réintégrer une société.

Source : Atlantico, 04/02/2016

CES QUESTIONS AUXQUELLES L'ENQUÊTE N'A PAS RÉPONDU

PAR JÉRÉMIE PHAM-LÊ ET CLAIRE HACHE

L'EXPRESS (07/01/2016)

Il y a un an jour pour jour, les frères Kouachi et Amedy Coulibaly entamaient leur entreprise terroriste à Paris. Les investigations menées depuis ont permis de retracer une partie de leur itinéraire mais pas de lever toutes les zones d'ombre.

Trois terroristes, 17 victimes, trois jours de traque... Les attentats de janvier 2015 ont laissé de profondes blessures en France, ravivées par les attaques de novembre. Un an après, l'enquête menée par les juges d'instruction a progressé à grand pas. Les contours des parcours et préparatifs des frères Kouachi, les auteurs de la fusillade de Charlie Hebdo, et d'Amedy Coulibaly, le terroriste de l'Hyper Cacher, se précisent mais des mystères demeurent et pourraient ne jamais être résolus.

Qui est le commanditaire?

Les terroristes de Charlie Hebdo et de l'Hyper Cacher ont coordonné leurs attaques. Pourtant, les Kouachi se sont réclamés d'Al-Qaïda au Yémen tandis que Coulibaly a revendiqué son acte au nom de l'organisation Etat islamique. Pour Jean-Charles Brisard, spécialiste du terrorisme, il n'y a pas de contradiction: "il existe une porosité entre les deux organisations terroristes" et les liens affectifs qui unissent les djihadistes dépassent le simple fonctionnement d'une structure.

Dès lors, deux noms tiennent la corde pour le rôle de commanditaire: Peter Chérif et Salim Benghalem. Ces deux djihadistes français -le premier se trouverait actuellement au Yémen, le second vit en Syrie- connaissent bien les trois terroristes et ont le profil pour avoir fait le lien entre eux. Des messages d'instruction sans équivoque ont été retrouvés sur l'ordinateur de Coulibaly. Leur analyse n'a toutefois pas permis d'identifier avec certitude le donneur d'ordre. "Ce sont des adresses mails jetables avec des domiciliations qui n'ont rien à voir le pays d'où est émis le message", souligne une source proche de l'enquête.

Comment les Kouachi se sont-ils préparés?

L'enquête sur Amedy Coulibaly a permis la mise en examen de plusieurs personnes, suspectées d'avoir fourni une assistance matérielle: voitures, armes... Il s'agit surtout de délinquants qui ont côtoyé le terroriste à l'occasion de séjours en prison et qui prétendent l'avoir "dépanné". Tous nient avoir eu connaissance du projet final d'attentat.

En revanche, l'enquête sur l'entourage des Kouachi est bien plus compliquée et aucune personne n'a encore été inquiétée. "L'explication pourrait être que Coulibaly a assuré, à travers ses hommes de main, la préparation logistique tant pour lui que pour les Kouachi", observe la même source proche de l'enquête. Autrement dit, il aurait pu fournir directement les kalachnikov aux deux frères.

Coulibaly a-t-il encore un complice dans la nature?

L'hypothèse a été relancée lundi avec le témoignage du joggeur de Fontenay-aux-Roses, grièvement blessé par balles entre la tuerie de Charlie Hebdo et celle de l'Hyper Cacher. Selon lui, l'homme qui lui a tiré dessus ne peut pas être Amedy Coulibaly. Interrogé par BFMTV, il se

souvent d'un agresseur "massif" à la "peau claire", des descriptions qui ne correspondent pas au terroriste.

"La piste privilégiée reste Coulibaly", objecte une source proche du dossier. Le domicile du terroriste était situé non loin du parc où a eu lieu l'agression. "Il faisait nuit, il y a un traumatisme évident chez la victime", poursuit cette source. Le joggeur est revenu à plusieurs reprises sur ses déclarations au sujet de la description de son agresseur. Un moment, il a cru reconnaître l'un des mis en examen dans l'enquête sur les complicités dont a pu bénéficier Coulibaly. Cette piste a finalement été écartée.

Quels étaient les projets de Coulibaly à Fontenay-aux-Roses et Villejuif?

Pourquoi Coulibaly a-t-il voulu s'en prendre à un homme qui faisait son footing? Les enquêteurs ont d'abord pensé que la victime était vêtue d'une tenue pouvant, dans le noir, faire penser à un uniforme policier ou militaire. Il n'en est rien. Deux hypothèses ont finalement été retenues: soit Coulibaly voulait "s'entraîner" avant la tuerie à l'épicerie juive, soit il a été pris d'une pulsion meurtrière. Deux perspectives glaçantes.

Un autre évènement a été rattaché tardivement à l'enquête: l'explosion d'une voiture à Villejuif, entre Charlie Hebdo et l'Hyper Cacher, qui n'a pas fait de victime. Les enquêteurs ont d'abord pensé à un épisode distinct mais Coulibaly a revendiqué une "attaque à la voiture piégée dans Paris" dans sa vidéo posthume. L'analyse des explosifs utilisés ont permis de confirmer le rapprochement avec le terroriste. "On ignore s'il pensait qu'il allait faire vraiment des morts avec cette explosion ou s'il voulait marquer son territoire", note la source proche.

Pourquoi la policière de Montrouge a-t-elle été tuée?

La mort de Clarissa Jean-Philippe, jeune policière municipale à Montrouge, reste un mystère. Elle a été tuée de deux balles dans le dos par Amedy Coulibaly alors qu'elle intervenait pour un banal accident de la circulation, la veille de l'Hyper Cacher. Le terroriste l'a-t-il visée en raison de son uniforme? Ou bien s'apprêtait-il à commettre un massacre dans une école juive, située non loin de la tuerie? Les enquêteurs penchent plutôt sur la seconde piste sans toutefois avoir de certitudes. Selon une source proche de l'enquête, Coulibaly a tapé le nom de plusieurs lieux "à caractère religieux" sur Internet.

A qui appartient l'ADN retrouvé sur un emblème de l'EI chez Coulibaly?

Au moment des attaques, plusieurs sources affirmaient qu'un ADN ne correspondant pas à celui de Coulibaly avait été retrouvé sur un drapeau de l'Etat islamique dans l'appartement du terroriste à Gentilly. Il s'agissait en réalité d'un autocollant, qui a sans doute été manipulé de main en main par des personnes qui ne sont pas forcément des complices.

Source : L'Express, 07/01/2016

L'ITINÉRAIRE D'AMEDY COULIBALY

PAR C.CORNEVIN, M-E.PECH, A.NÉGRONI ET A.LHERMENAULT

LE FIGARO (21/01/2015)

Cet homme de 32 ans, qui était aussi recherché pour la tuerie de Montrouge, connaissait les frères Kouachi. Ce délinquant multirécidiviste avait été condamné en 2013 à cinq ans de prison.

Amedy Coulibaly, un homme de 32 ans au profil de délinquant mutli-récidiviste, auteur de la prise d'otages d'une épicerie kasher porte de Vincennes, à Paris a été tué dans un assaut lancé par les forces de l'ordre. Il est également formellement impliqué dans l'assassinat de la policière de Montrouge. Il a été identifié sur les lieux de la fusillade grâce à sa cagoule, laissée sur place, sur laquelle a été retrouvé son ADN par la police scientifique. Une douille de calibre 7-63 l'accuse également.

Les policiers sont persuadés qu'il a effectué un assassinat non programmé, déclenché après un banal accident de circulation. Les policiers font aussi un rapprochement avec un joggeur attaqué à Fontenay-aux-Roses, mercredi soir, avec une arme de calibre 7-63. Il s'agissait peut-être d'un tir pour tester son arme «avant de passer à l'action». Amedy Coulibaly demeure en effet à Fontenay-aux-Roses.

«Radicalisé en prison»

La question est de savoir si le tueur de Montrouge, en s'attaquant à une policière, puis à l'épicerie ne voulait pas faire diversion pour faciliter la fuite des deux frères Kouachi, s'interroge un expert en criminologie. Il est aussi possible que l'homme ait agi par mimétisme après la médiatisation de la tuerie de Charlie Hebdo, d'autant plus qu'il connaissait les frères Kouachi.

Amedy Coulibaly avait été condamné pour le projet d'évasion d'un autre djihadiste présumé, Smaïn Ait Ali Belkacem, en 2010, dossier dans lequel Chérif Kouachi avait lui-même été mis en examen avant de bénéficier d'un non-lieu. Smaïn Ait Ali Belkacem avait été condamné en novembre 2002 à une peine de prison à perpétuité pour sa participation à l'attentat de la station RER Musée d'Orsay, en octobre 1995. Le procureur de la République de Paris avait requis trois ans d'emprisonnement à l'encontre d'Amedy Coulibaly en novembre 2013 «pour avoir préparé un projet d'évasion et un attentat de grande ampleur», selon des témoins de l'époque. En décembre 2013, celui qui est surnommé par ses complices «Doly de Grigny» ou «le petit noir de Grigny» a été condamné à cinq ans ferme.

L'enquête avait orienté les policiers vers un groupe d'individus -dont Coulibaly- tous avec le même profil: des individus déjà condamnés pour des faits de droit commun et qui se seraient radicalisés lors de séjours en détention aux contacts d'islamistes radicaux. En 2010, Amedy Coulibaly confiait ainsi ses difficultés familiales, expliquant qu'il désavouait ses parents en raison de leurs «actes de kouffars» (infidèles. Ndlr). Il affichait l'importance première pour lui, de la religion.

«Moi c'est la religion la première. J'en ai rien à foutre de la famille»

Evoquant ses soeurs qui lui demandaient de l'aide pour leurs enfants, il indique à un ami «J'ai tapé du poing sur la table et j'ai dit «écoutez moi bien, toutes celles qui sont là, qui apprennent pas à leur enfant la prière et les trucs comme ça, ça sert à rien qui m'appellent, je ne donne pas un euro pour l'enfant, je ne fais rien du tout. J'ai dit moi c'est comme ça. Moi c'est là religion la première, j'en ai rien à foutre de la famille».

Lors de perquisitions menées, toujours en 2010, à son domicile, les policiers découvrent des annotations manuscrites se rapportant à des versets coraniques, des clichés pédopornographiques et un ouvrage-témoignage de l'épouse de l'assassin du commandant Massoud.

Pourtant, en 2009, le jeune homme originaire de la Grande-Borne, était allé jusqu'à rencontrer...Nicolas Sarkozy lui-même. A l'époque, il travaillait en contrat de professionnalisation, à l'usine Coca-Cola de Grigny. Le président de la République souhaitait rencontrer des entreprises engagées en faveur de l'emploi des jeunes. «A la limite, si le président peut aider à me faire embaucher...», glissait-il au Parisien.

Issue d'une fratrie de dix enfants dont il était le seul garçon, le jeune homme a eu une enfance «heureuse» selon ses proches jusqu'à ce qu'il change de comportement vers l'âge de 17 ans. Un changement imputé à ses fréquentations. Un expert psychiatre qui l'avait examiné en 2002 faisait état de traits de personnalité immature et psychopathique. L'expert psychologue notait une pauvreté de ses capacités d'introspection. L'intéressé était décrit comme doté d'un sens moral très déficient «et s'inscrivant au travers de ses actes dans la recherche de puissance».

Selon l'un de ses avocats parisiens, même si Amedy Coulibaly était un délinquant multirécidiviste avec six condamnations à son actif, il s'agissait d'un homme au profil «inséré. Il travaille, il est calme, respectueux. Il a une compagne. Je suis très étonnée». Un des membres de sa famille, l'une de ses neuf soeurs, vivant à Grigny, dans l'Essonne, se dit également «abasourdi»: «Je le connais bien. C'est incroyable. C'est quelqu'un de bien. Il a fait des bêtises bien sûr mais un truc pareil, non, je ne peux pas le croire.»

A Fontenay-aux-Roses, au pied de son immeuble plutôt cossu et tranquille, la gardienne décrit un homme «très discret, très cordial, plutôt souriant» à l'allure anodine: jeans, veste de cuir marron. L'un ses voisins avait cependant un peu de mal avec l'apparence de sa femme, vêtue d'un niqab. Le couple n'avait plus été vu dans l'immeuble depuis un mois.

Source : Le Figaro, 21/01/2015

OÙ EN SONT LES "TERRITOIRES PERDUS DE LA RÉPUBLIQUE" EN 2015 ?

PAR RÉGIS SOUBROUILLARD

MARIANNE (26/01/2015)

En 2002, Georges Bensoussan, historien et responsable éditorial du mémorial de la Shoah, fut à l'origine du livre "Les Territoires perdus de la République". Un livre co-écrit avec plusieurs professeurs qui faisaient déjà le constat d'une offensive islamiste dans les écoles et des difficultés pour les professeurs d'aborder certains sujets liés notamment à la seconde guerre mondiale. Ignoré par les médias et les politiques à l'époque, Georges Bensoussan revisite le constat treize ans plus tard. La situation s'est aggravée, mais elle est réversible, croit-il.

Marianne : En 2002, vous avez participé à l'écriture de l'essai Les Territoires perdus de la République dans lequel plusieurs professeurs faisaient le constat de contestations parfois violentes de certains cours d'histoire-géographie, notamment en raison de la perte de certaines valeurs défendues par la République et d'une offensive islamiste. Pensez-vous que treize ans après la sortie du livre, la tuerie de Charlie Hebdo annonce une prise de conscience ?

Georges Bensoussan : Je fais en effet le constat qu'il y a une prise de conscience treize ans après la publication d'un livre qui n'a jamais été autant cité qu'aujourd'hui. A l'époque, la gauche dont nous venions tous a boudé le livre, considérant que c'était un livre raciste. Passons vite sur cette cécité dont on paie aujourd'hui le prix. Car, en treize ans, la situation s'est considérablement dégradée précisément faute d'avoir fait le diagnostic à l'époque. En préparant ce livre en 2002, nous considérons qu'il était déjà tard. L'ouvrage avait été initié sur l'instigation de mon editrice à laquelle j'avais parlé des retours de professeurs qui me revenaient en tant que formateur au mémorial de la Shoah (à l'époque le Centre de documentation juive contemporaine). Depuis 1994, des professeurs venaient me voir individuellement pour me faire part des incidents survenus dans leur classe au moment d'aborder à l'époque, essentiellement, la seconde guerre mondiale et la Shoah. Au fur et à mesure que j'enregistreais ces témoignages, j'ai senti le besoin de faire un livre collectivement, avec des professeurs.

Maintenant, est-ce que la prise de conscience qui a suivi le 11 janvier ira jusqu'à la racine du problème ? Je n'en suis pas sûr. La paresse intellectuelle et surtout le manque de courage politique font que cela risque d'être une vague sans lendemain. Les forces de torpeur risquent de jouer et conduire à l'immobilisme.

Quelles ont été les réactions des politiques à l'époque de la sortie du livre ?

Quelques mois après la parution, début 2003, j'ai reçu un appel de l'attachée aux Affaires scolaires du cabinet de Jacques Chirac, qui était alors président. La cellule scolaire nous a reçu. Il s'agissait essentiellement de l'équipe de Xavier Darcos, alors numéro 2 au ministère de l'Education nationale. Deux d'entre nous, dont moi-même, avons été reçus par la commission Stasi en novembre 2003 sur la question du voile à l'école. Tel fut le paradoxe, si nous venions tous de la gauche, ce sont des gouvernements de droite qui se sont intéressés à notre travail. Reste qu'à part la loi sur le voile à l'école, il n'y eut pas de suite.

Quel bilan faites-vous aujourd'hui de la situation dans les écoles ?

Aujourd'hui la situation est plus grave. Nous n'en étions pas alors au banditisme organisé, nous n'en étions qu'au début de la radicalisation islamiste. Les professeurs témoignaient dans le livre avoir vu des éducateurs scolaires, musulmans pratiquants, sinon même radicaux, qui montaient la tête à certains gamins des collèges, tels des endoctrineurs islamistes.

Si les tragédies récentes commencent à libérer la parole des professeurs et des politiques, elles sont aussi l'occasion renouvelée de libérer plus encore la parole des élèves. De nombreux incidents au moment de l'affaire Merah (en mars 2012) n'ont pas été relayés. On a fait comme d'habitude dans ce pays, on a refusé de voir et de nommer, on a mis la poussière sous le tapis. Nous n'avons fait que repousser l'explosion. On l'a vu avec l'affaire Nehmouche également, certes survenue en Belgique mais où l'assassin était bien français, né à Roubaix. Quand nous préparions Les Territoires perdus de la République, Nehmouche et Merah étaient des gamins alors scolarisés au collège...

De nombreux témoignages rapportent que des chefs d'établissements préfèrent composer pour ne pas avoir d'ennuis. Est-ce que c'est un constat que vous faisiez déjà en 2002 ?

Le contraste était déjà frappant à l'époque entre ce qui remontait au ministère de l'Education nationale, rue de Grenelle, et ce que les professeurs racontaient du terrain. Nous avions le sentiment en les écoutant que les incidents étaient plus nombreux qu'on ne le disait et pas limités au seul département de la Seine-Saint-Denis. Le ministère, lui, continuait à parler d'incidents isolés. Les concordances étaient trop nombreuses pour que cela ne soit que le fait du hasard. Faire remonter les incidents jusqu'à la rue de Grenelle, c'est pour un chef d'établissement prendre le risque d'être mal noté et mal perçu. Bref, c'est mettre dans la balance son plan de carrière (points, indices, promotions, mutations, etc.). Ce système encourage le silence et le mensonge. Il y a là un « pittoresque » et archaïque côté soviétique qui rappelle le « plan quinquennal » en URSS. On compose donc avec la nourriture Halal par exemple (le porc à la cantine), les horaires de piscine, les tenues pour l'éducation physique, etc. Mais plus l'on compose, plus la laïcité recule et plus l'on donne l'impression d'une République molle. L'offensive islamiste se nourrit de notre faiblesse, c'est-à-dire de cette lâcheté, en dehors même du mensonge de quelques intellectuels qui furent de véritables « chiens de garde » (au sens de Paul Nizan en 1926), des spécialistes du déni et de l'anathème.

Par ailleurs, il y a erreur à croire que l'offensive islamiste ne touche que des paumés sociaux comme les frères Kouachi et Coulibaly. Ceux-là passent à l'acte, certes, mais nombre de gens qui se radicalisent sont diplômés et ne sont pas passés par les prisons.

Vous faisiez également le constat de certains programmes liés à la seconde guerre mondiale que l'on ne pouvait plus aborder. Comment a évolué la situation ?

A l'époque cela se cantonnait, en effet, souvent à l'histoire et en particulier au chapitre relatif à la Shoah. En géographie, cela se manifestait parfois, dans les classes de terminale, par une contestation sourde quand il était question des Etats-Unis, la « puissance impérialiste ». Mais bientôt, la contestation, devenue chahut sourd ou déclaré, s'est élargie. Elle s'est étendue à toutes les questions religieuses, les Croisades par exemple ou l'histoire des trois monothéismes, mais aussi à la littérature puisque des professeurs de français disent avoir parfois du mal à faire lire Condorcet, Diderot, Rousseau, les textes des Lumières en général... Contestation aussi en sciences naturelles où ce qui relève de la théorie de l'évolution est récusé.

Les médias, et en particulier Internet, paraissent plus forts que l'enseignement traditionnel. Il y a déjà longtemps que la parole du professeur n'est pas plus légitime qu'une autre, que la

connaissance est ravalée au rang de l'opinion et le savoir à la croyance. Ajouter à cette délégitimation de l'enseignement et à cette déculturation, le travail de sape réalisé par certaines familles radicalisées en matière d'islamisme. Sans oublier le poids des familles déstructurées qui ont décroché socialement. Enfin, lorsqu'un professeur se heurte à certains élèves radicalisés, il arrive que l'administration ne les protège pas. Cette situation de délitement aggrave la crise des vocations, c'est entendu. Ce n'en est pas la cause première, mais il existe en effet quelques disciplines où il y a pénurie de candidats. Ce qui est nouveau depuis quatre à cinq ans, c'est la démission de quelques jeunes professeurs certifiés dès leur première année d'enseignement.

Que vous-a-t-il été rapporté en ce qui concerne les incidents survenus lors de la minute de silence à respecter pour les victimes de Charlie Hebdo ?

Beaucoup de choses sur Dieudonné et la « liberté d'opinion », des refus de chanter la Marseillaise, des mentions nombreuses à propos du « prophète » qu'il ne faut pas « insulter », parfois des mentions au policier assassiné (Ahmed Merabet, ndlr) à propos duquel certains élèves ont affirmé que « c'était bien fait pour lui parce qu'il avait voulu s'intégrer à votre République »...

Le choc n'est pas seulement social, il est aussi culturel pour une partie de la population musulmane qui peine à intégrer les normes culturelles et politiques de la France républicaine. C'est le principe même de l'assimilation qui est ici en cause.

Najat Vallaud Belkacem et Manuel Valls semblent vouloir s'emparer du sujet en renforçant l'apprentissage de la laïcité, de l'histoire, le respect de certains rites, de l'autorité des professeurs. Que pensez-vous de ce genre de mesures ?

Ceux qui pensent qu'une bonne leçon sur la Shoah est un vaccin contre ces dérives devraient y réfléchir à deux fois. Ces enfants d'hier ont dû recevoir des cours d'histoire sur le sujet. Cela ne les a protégés de rien. La misère sociale, l'islamisation rampante dans certaines cités, le sexisme au nom d'un islam rigoriste, tout cela n'a fait que progresser.

L'idée d'un livret sur la laïcité et de quelques heures supplémentaires d'éducation civique constituent un emplâtre sur une jambe de bois. Le problème est bien plus profond, la nation commence à le pressentir et à entendre avec un énorme retard les avertissements lancés il y a plus de dix ans.

Le rapport Obin disait déjà en 2004 qu'il n'y avait plus d'enfants juifs dans certaines écoles publiques du 93. Cela aurait dû faire sursauter les politiques et les médias. Or, ce rapport a été étouffé et ignoré. Rangé dans un tiroir. La lâcheté des politiques et des médias sur ce sujet fut affligeante, tétanisés par la peur d'être stigmatisés comme racistes ou islamophobes. Le premier pas de toute thérapeutique reste le diagnostic juste. On s'est muré au contraire dans le déni en subissant le terrorisme intellectuel du temps. Le 11 janvier, s'il a un lendemain, s'il n'est pas qu'une illusion émotionnelle et lyrique, montrera toutefois qu'avec une volonté politique toute situation peut être réversible.

Régis Debray préconise, par exemple, l'enseignement du fait religieux...

C'est intéressant mais en quoi cela ira-t-il à la racine des problèmes ? D'autant qu'une partie des élites de ce pays rejettent souvent ce qui est français en le qualifiant de « franchouillard » ? Comme s'ils avaient du mal à assumer l'héritage national : on se souvient de la reculade de 2005 face à la commémoration du 200e anniversaire d'Austerlitz. Comment attendre de l'immigration qu'elle aime un pays que ses propres élites assument difficilement ? La foule du 11 janvier a senti

le besoin de chanter la Marseillaise comme s'il y avait prise de conscience que sa nation était en train de lui échapper.

Croyez-vous que Najat Vallaud-Belkacem sera capable de prendre en main le problème ?

Le ministère de l'Education nationale est un poste hautement politique. C'est l'un des ministères les plus difficiles et de surcroit une machinerie énorme (un million de fonctionnaires). Cette jeune femme est un modèle d'intégration, sa personne n'est pas en cause. Est-elle à la hauteur ? On verra, mais on sait aussi que d'autres, plus aguerris, s'y sont cassé les dents. Mais le constat, quasi général depuis le 7 janvier, ne suffit pas, il faut poser simultanément la question sociale et la question culturelle de l'intégration. Il faudrait enfin entendre ceux que l'on n'entend jamais parce qu'ils sont jamais ou si rarement invités des plateaux de télévision : le sociologue Hugues Lagrange, le géographe Christophe Guilluy, la démographe Michèle Tribalat... Il faut entendre les analyses politiques de Malika Sorel-Sutter et celles de Pierre-André Taguieff qui depuis vingt ans avait alerté sur le nouvel antisémitisme via Internet. Que n'a-t-on invité ces gens dans les médias au lieu d'écouter l'éternel ronron du camp du Bien ?

Source : Marianne, 26/01/2015

L'ANTISÉMITISME NOUVEAU ET LA GRANDE SOLITUDE DES JUIFS DE FRANCE

PAR BRICE COUTURIER

FRANCE CULTURE (15/01/2016)

Le 7 janvier de l'an dernier, les frères Kouachi assassinaient 12 personnes à Charlie Hebdo. Le même jour, Amedi Koulibaly abattait quatre personnes à l'hypermarché cacher de la Porte de Vincennes. Le 11, nous étions plus de quatre millions à défiler dans les rues en chantant la Marseillaise. Pourquoi de telles manifestations n'avaient-elles pas eu lieu après les attentats commis contre des enfant juifss, le 19 mars 2012, par Mohamed Merah, à l'école Ozar-Hatorah de Toulouse ? Ou encore, après les crimes commis au Musée juif de Bruxelles par Mehid Nemmouche ? Voire même, dès la séquestration et le meurtre d'Ilan Halimi par Youssouf Fofana en janvier 2006, alors que la motivation antisémite était clairement assumée par le chef du gang des barbares ? Et quelle part tenaient la série de ces crimes antisémites dans notre indignation collective du 11 janvier ?

Quinze ans de solitude. Tel est le titre du livre récemment publié par Shmuel Trigano, sociologue et philosophe, qui avait créé, en 2001, un Observatoire du monde juif. Il avait relevé, dès cette époque, une montée des agressions visant les Juifs dans notre pays. Et il témoignait du sentiment d'abandon ressenti par eux, face à ce phénomène inquiétant. Le phénomène date, en effet, de l'année 2000 qui constitue à cet égard un tournant. Mais, comme le relève Trigano, à cette époque, il a fait l'objet d'un déni, d'une dissimulation, tant de la part des médias que des pouvoirs publics. Un ministre de l'Intérieur de l'époque, Daniel Vaillant a reconnu après-coup que ce silence avait été motivé par le souci de « ne pas jeter de l'huile sur le feu ».

« On ne parla pas d'antisémitisme », dit Shmuel Trigano, dans une interview », « car ce dernier ne pouvait émaner que de l'extrême droite et pas de la population immigrée – ce que prouvaient pourtant les faits – mais de « tensions intercommunautaires », ce qui laissait entendre que les victimes étaient autant coupables que les agresseurs, et de fait, le mythe d'une communauté juive s'installa dans les médias. Puis, on parla de « conflit importé », opposant « deux communautés ». Il a fallu attendre le massacre de Toulouse pour que le caractère franco-français de cet antisémitisme soit reconnu, du bout des lèvres. » (fin de citation)

Un certain sociologue du nom de Guillaume Erner a montré dans un essai fort éclairant, Expliquer l'antisémitisme, qu'on ne pouvait pas rendre compte de toutes les manifestations de la haine envers les Juifs à travers l'histoire en les ramenant à une sorte d'essence éternelle, ni à une seule, théorie, trop passe-partout pour être éclairante – celle du bouc émissaire. A cet égard, écrivait-il, le mot antisémitisme lui-même est trompeur. Il renvoie, en effet, à une « théorie des races » formulées à la fin du XIX^e siècle et responsable de la Shoah, mais tombée aujourd'hui dans une heureuse désuétude.

C'est pourquoi Pierre-André Taguieff, qui, l'un des tout premiers, avait mis en garde dès 2002 contre la montée d'une hostilité aux Juifs toute nouvelle, avait titré son étude, La nouvelle judéophobie. Ce n'est plus le « sémitisme » qui est diabolisé, dit-il, mais le « sionisme », fantasmé comme superpuissance mondiale occulte. Le paradoxe, en effet, selon Taguieff, c'est qu'une partie des nouveaux ennemis des Juifs se réclament... de l'antiracisme. On l'a bien vu lors des émeutes de juillet 2014, à Paris comme à Sarcelles, où des manifestations pro-Hamas ont été l'occasion d'attaques contre des synagogues et des commerces réputés appartenant à des Juifs. Y participaient des militants d'extrême gauche, qui n'hésitent pas à collaborer avec des islamistes radicaux, malgré leurs programmes ultra-conservateurs sur le plan moral, ouvertement misogyne et homophobe, dans une même diabolisation d'Israël.

Depuis, le discours du pouvoir politique a nettement changé. Manuel Valls a dénoncé « un antisémitisme d'une forme nouvelle, qu'il est hors de question de nier ou de cacher, et qu'il faut regarder en face (...) qui cache sa haine du Juif derrière un antisionisme de façade ».

Mais la société ? Le gouvernement a réagi avec courage, en faisant garder militairement les écoles juives, refuge d'enfants trop souvent harcelés dans le circuit public, et les synagogues. Mais cela contribue à isoler, comme dans un ghetto, les Juifs français, qui constatent, avec tristesse qu'il semble plus facile, dans un pays comme le nôtre, de faire disparaître la kippa que la burqa.... Alors que la seconde, contrairement à la première, constitue un geste d'hostilité envers notre pays. Depuis, on apprend que le nombre de Juifs quittant une France, trop dangereuse, pour Israël, est en forte augmentation. Et en lisant la presse étrangère, on apprend que nombre de familles juives quittent Paris, Marseille, pour des villes plus sûres, comme Londres, New York, Montréal... Où en sommes-nous arrivés pour que, 60 ans après la fin de la Seconde guerre mondiale et de l'Occupation, les Juifs de France, sur lesquels notre pays a toujours su pouvoir compter, en soient réduits à abandonner leur pays ?

Source : France Culture, 15/01/2016

APRÈS LES ATTENTATS DE JANVIER 2015

PAR PIERRE-ANDRÉ TAGUIEFF

HUFFINGTON POST (15/05/2015)

Retour sur la vague antijuive contemporaine

L'inévitable et nécessaire débat sur les attentats parisiens de janvier 2015 a bien mal commencé. Aux interprétations conspirationnistes des événements se sont ajoutées les accusations d'"islamophobie" visant les manifestations suscitées par les tueries des 7, 8 et 9 janvier. Une fois de plus, l'invocation militante de l'"islamophobie" a servi de principe explicatif exclusif d'une série d'événements, en même temps que d'argument polémique pour disqualifier une mobilisation populaire en faveur de la liberté d'expression et contre le fanatisme islamiste et bien sûr son bras armé, le terrorisme jihadiste. Les adeptes frénétiques d'une sociologie de bazar s'en sont donné à cœur joie. À les suivre, les jihadistes n'auraient fait que réagir, certes avec excès, aux provocations des "islamophobes" (athées ou agnostiques) et des Juifs, dont la seule existence, aux yeux des fanatiques, est une provocation (ne sont-ils pas tous, plus ou moins, "sionistes"?). Quant aux manifestants du 11 janvier 2015, ils auraient été mus par leur seule haine de la « religion des pauvres » ou des « faibles », formule creuse de la rhétorique gauchiste des années 1990 récemment remise en circulation. L'islamophilie misérabiliste est de retour dans les mouvances du gauchisme culturel, avec sa rhétorique compassionnelle et paternaliste. Les superbobos arrogants, provocateurs et bavards de plateaux-télé ont trouvé leurs nouveaux "pauvres": les musulmans. C'est dans cet univers fantasmatique que s'enlisent et s'enveniment les débats sur les attentats de janvier et leurs conséquences.

Il faut donc repartir des faits. Des personnes jugées "islamophobes" ont été assassinées en tant que telles. Des Juifs ont été assassinés en tant que juifs. Et, dans les deux cas, les assassins se sont réclamés de l'islam, invoquant le Prophète et criant rituellement « Allahou akbar ». Dans leurs propos revendicatifs, ils ont déclaré vouloir "venger le Prophète", les « musulmans opprimés » ou les Palestiniens, comme les frères Kouachi ou Amedy Coulibaly. L'invocation de la cause palestinienne apparaît régulièrement dans le discours des jihadistes : Mohamed Merah, en assassinant des enfants juifs dans l'école juive Ozar-Hatorah de Toulouse, le 19 mars 2012, a déclaré vouloir « venger les enfants palestiniens ». Tuer des Juifs, pour un jihadiste, c'est éliminer légitimement des « sionistes », ces nouveaux « fils du diable » (mais aussi « des singes et des porcs »), ces « assassins d'enfants palestiniens ». L'antisionisme radical fournit ainsi aux terroristes islamistes l'une de leurs raisons d'agir.

1. "Islamophobes" et "sionistes" : les nouvelles cibles

L'un des principaux facteurs de la vague antijuive contemporaine est précisément la chasse aux « islamophobes » et aux « sionistes », fondée sur une vision paranoïaque : les « islamophobes » et les « sionistes » sont partout, et leurs sinistres activités expliquent tout. L'« islamophobie » est devenu le péché majeur en même temps qu'une nouvelle clé de l'Histoire. La dénonciation de l'« islamophobie » s'est inscrite au cœur du politiquement correct d'obédience islamo-gauchiste. Ce sont les conséquences pratiques du phénomène qui sont les plus inquiétantes : dénoncer un individu ou un groupe comme « islamophobe », ce n'est pas seulement l'exposer au terrorisme intellectuel ambiant et à l'exclusion sociale qu'il légitime, c'est le transformer en cible pour tout terroriste jihadiste. Socialement exclus au nom de la « tolérance » et de la « diversité », les « islamophobes » supposés risquent d'être physiquement éliminés. Être accusé ou seulement

soupçonné d'« islamophobie », c'est être menacé de mort. « Islamophobie » est venu enrichir le stock des mots qui tuent. L'« islamophobe » n'incarne-t-il pas le mélange du « sous-homme » et de l'ennemi d'Allah ? N'est-il pas, avec le « sioniste », le nouvel « ennemi du genre humain » ?

La tuerie antijuive de l'« Hyper Cacher » de la porte de Vincennes, le 9 janvier 2015, s'inscrit non seulement dans l'année terrible commencée le 26 janvier 2014 avec la manifestation parisienne « Jour de colère », rassemblement des antijuifs français de toutes obédiences, mais aussi dans la dernière vague antijuive mondiale qui a débuté en octobre 2000, et a touché particulièrement la France. L'analyse de l'évolution des faits antijuifs (violences et menaces confondues), recensés en France de 1998 à 2014, montre une augmentation brutale de la judéophobie au début des années 2000, avec des « pics » en 2000, 2002, 2004, 2009, 2012 et 2014.

On observe par ailleurs que, depuis le début des années 2000, les meurtres de Français juifs tués en tant que juifs ne sont pas commis par des extrémistes de gauche ou de droite, mais par de jeunes délinquants issus de l'immigration et se réclamant de l'islam, qu'ils soient ou non des jihadistes en mission (comme Mohamed Merah ou Amedy Coulibaly). L'attaque meurtrière contre Charlie Hebdo, le 7 janvier 2015, avait pour cibles des « islamophobes » coupables d'exercer leur liberté d'expression et de pensée face à l'islam, au point d'oser caricaturer le prophète Mahomet. L'assassinat, le lendemain, d'une policière municipale visait un symbole de l'État français, jugé « islamophobe » pour diverses raisons. L'action jihadiste du 9 janvier 2015 visait des Juifs en tant que juifs, assassinés en raison de leur origine ou de leur identité collective. Ces tueries montrent que, pour les islamistes radicaux, il existe deux péchés mortels : être juif, être « islamophobe ». Deux raisons suffisantes pour mériter la mort.

Cette flambée de violences antijuives signe-t-elle la fin du « franco-judaïsme » longtemps donné pour l'exemple emblématique du bon fonctionnement de l'assimilation à la française ? Annonce-t-elle l'effacement du mythe du « vivre ensemble » que le « creuset républicain » aurait rendu possible ? Ouvrons les yeux et esquissons un rapide bilan. La France est devenue une nation où les Juifs peuvent être insultés ou agressés physiquement simplement parce qu'ils portent une kippa, où les écoles juives et les synagogues doivent être protégées en permanence par la police, où les conférences portant sur l'antisémitisme, le sionisme ou Israël ne peuvent plus avoir lieu dans certaines universités, où les médias expriment souvent un parti pris anti-israélien, certains d'entre eux pratiquant une désinformation systématique sur le conflit israélo-palestinien, où des campagnes sont menées contre des journalistes ou des intellectuels dénoncés en tant que « sionistes » ou complices des « crimes d'Israël », et où les Juifs visibles dans l'espace public représentent des cibles potentielles pour des délinquants vaguement islamisés ou des islamoterroristes entraînés. Leurs libertés sont menacées tandis que leur sentiment d'insécurité s'accroît après chaque agression.

Les Juifs de France vivent désormais sous la menace d'un terrorisme jihadiste endogène dont les acteurs sont nés en France et possèdent le plus souvent la nationalité française. Que l'État français soit devenu, par la force des choses, un État protecteur des Français juifs peut sembler rassurant. Mais cet impératif de protection particulière est susceptible d'alimenter et de renforcer chez les Français juifs le sentiment angoissant d'être particulièrement exposés à la menace islamo-terroriste. Une France antijuive, ou perçue comme telle, ne peut que fabriquer un nombre croissant de candidats à l'émigration volontaire.

2. France : la nouvelle configuration antijuive

La nouvelle configuration antijuive peut être caractérisée à travers une brève comparaison historique. Si, en 1886, Édouard Drumont dénonçait une « France juive » qui n'existait que dans ses fantasmes, peut-on aujourd'hui, en 2015, dénoncer une « France antijuive » dont la réalité

semble être attestée par un grand nombre d'indices de diverses catégories, allant des rumeurs, des injures et des menaces antijuives à des agressions physiques et des attentats meurtriers visant des Juifs en tant que tels ? La réponse qui me paraît la plus conforme aux faits est la suivante : la France n'est pas devenue ou redevenue antijuive, mais il y a une France antijuive dans la France contemporaine. Une nouvelle France antijuive, qui ne doit pas être confondue avec celle dont la publication de *La France juive* de Drumont manifestait naguère l'existence. Il ne s'agit pas d'une renaissance, ni d'une résurgence, mais d'une réinvention, d'une nouvelle naissance, offrant au regard socio-historique plus de discontinuités que de continuités, plus de différences que de ressemblances.

Ce qui reste stable, c'est la puissance du rejet, de la haine et du ressentiment, mais aussi du mépris et de la peur, passions négatives qui fusionnent dans la diabolisation, mode de construction de l'ennemi chimérique, dont « le Juif » reste le paradigme et l'emblème. Mais le contexte de la nouvelle configuration antijuive n'est plus national ni même européen ou occidental, il est devenu planétaire. L'erreur d'interprétation majeure de l'actuelle vague antijuive consiste à la réduire à un phénomène franco-français, à la penser sur le mode d'une répétition de l'affaire Dreyfus, ou comme un « retour des années trente » ou à la période 1940-1944.

À la fin du XIXe siècle, l'antisémitisme catholico-nationaliste théorisé par Drumont était devenu une force politique et culturelle, installée dans la plupart des lieux de pouvoir et des réseaux d'influence. Au début du XXIe siècle, la situation est très différente. On n'observe plus un mouvement explicitement « antisémite », utilisant publiquement l'antisémitisme comme un drapeau. Mais l'on constate l'existence de mobilisations antijuives non revendiquées comme telles ainsi qu'une tentation antijuive touchant plus particulièrement certains milieux sociaux, politiques et culturels. Dans tous les cas, l'engagement en faveur de la « cause palestinienne », par ses ambiguïtés et ses instrumentalisation diverses, apparaît comme le principal moteur de la nouvelle judéophobie qui, des lendemains de la guerre des Six-Jours (juin 1967) à ceux de la deuxième Intifada (commencée fin septembre 2000), s'est lentement constituée sur la base d'une islamisation croissante de la guerre contre Israël et le « sionisme ».

Le propalestinisme fonctionne comme un puissant mythe victimaire, capable d'engendrer de la compassion et de l'indignation morale, de nourrir des passions militantes et de conduire à un engagement total, celui de fanatiques prêts à mourir en « martyrs ». Il marque l'entrée dans un nouveau régime de judéophobie, fondé sur l'attribution exclusive aux Palestiniens des traits d'un peuple messianique dont le salut dépend de la négation d'Israël. Or, la cause palestinienne tendant à se confondre avec la cause islamique telle que la définissent les islamistes, la défense du peuple palestinien devient un secteur particulier de la défense de l'oumma. À travers l'islamisation de la cause palestinienne, la nouvelle lutte contre les Juifs redevient la voie de la rédemption. La rhétorique de l'élimination du « sionisme », telle qu'on la trouve dans tout l'espace des discours islamistes, en est la principale traduction symbolique. On ne peut comprendre la force symbolique de la « cause palestinienne » qu'en lui reconnaissant la fonction d'une méthode de salut, devenue le noyau d'une nouvelle « religion politique ». Son caractère gnostique explique, au moins en partie, sa puissance de séduction.

L'émergence d'une nouvelle configuration antijuive n'exclut pas cependant certaines formes de résurgence du vieil antisémitisme politique, sur le mode d'une réinvention ou d'une reformulation de certains de ses thèmes. C'est le cas pour les accusations de conspiration, de tendance à la domination, à l'impérialisme et à l'exploitation, de recours au pouvoir financier pour influencer les décisions politiques, ainsi que pour les accusations de cruauté ou de meurtre rituel, de « haine du genre humain », etc. Cette vague de diabolisation « antisioniste » se nourrit de la diffusion massive, sur Internet en particulier, des « théories du complot » à cibles juives (notamment sur les attentats du 11-Septembre), ainsi que de la banalisation, dans certains publics où les jeunes sont majoritaires, des thèmes négationnistes, telle la dénonciation du « mensonge d'Auschwitz ».

Ces positions conspirationnistes, négationnistes et « antisionistes » (auto-qualification assumée par la plupart des nouveaux antijuifs) font système au sein d'un grand mythe victimaire en

formation, dont le moteur passionnel n'est autre que le schème de la concurrence des victimes qui, prolongé par celui de la concurrence mémorielle, suppose une comparaison des souffrances collectives et une hiérarchisation de celles-ci. Une compétition frénétique pour occuper la première place sur l'échelle des mémoires victimaires mobilise des groupes ethnicisés qui, mus par le ressentiment et une forme singulière de jalousie, en viennent, pour réaliser leurs objectifs, à mettre en doute la réalité de la Shoah, à la relativiser à divers égards, voire à la nier. Cette forme pervertie de lutte pour la reconnaissance a pour principal effet la désignation des Juifs comme des « escrocs à la Shoah », avec son inévitable accompagnement sloganique : la dénonciation du « Shoah-business », de la « religion de l'Holocauste » ou de l'« industrie de l'Holocauste ».

Des entrepreneurs idéologiques s'emploient, depuis le début des années 2000, à mettre en mots et en spectacle la haine, le ressentiment et l'esprit de vengeance contre les Juifs, désignés en tant que « sionistes » et supposés être les « maîtres du monde » (pays musulmans exceptés, du moins pour la plupart). Ces entrepreneurs idéologiques, qui sont à la tête d'officines de propagande antijuive et se montrent très actifs sur Internet, sont symbolisables par le couple Alain Soral/Dieudonné. Dans une interview publiée par l'hebdomadaire néo-fasciste Rivarol le 11 mars 2011, Dieudonné résumait ainsi sa vision du monde : « Les grands vainqueurs de la dernière guerre mondiale ce sont les sionistes. On a eu pendant la guerre l'occupation allemande ; aujourd'hui, c'est l'occupation sioniste. Non seulement la guerre n'est pas terminée, mais elle se durcit car l'occupant est pire que les précédents. »

Dans les débats idéologiques intellectualisés, cette dénonciation prend souvent la forme d'une critique des « abus de la mémoire » : il est significatif que seule la « mémoire de la Shoah » fasse l'objet d'une telle critique, souvent virulente. C'est là suggérer que les Juifs « en font trop » avec leurs malheurs, et qu'ils empêchent la reconnaissance des malheurs propres aux autres peuples. Dans l'opinion, on en trouve des traces sous une forme euphémisée, le thème principal en étant que l'on « parle trop » en France de l'extermination des Juifs pendant la Seconde Guerre mondiale.

3. Nouvelle judéophobie, propalestinisme gnostique et antisionisme radical

Depuis la fin des années 1960, la haine des Juifs est portée par l'antisionisme radical ou absolu, mélange d'hostilité systématique à l'égard d'Israël, quelle que soit la politique du gouvernement en place, et de compassion exclusive pour les Palestiniens, quoi qu'ils puissent faire, actions terroristes comprises. Le propalestinisme inconditionnel, qui est aussi l'un des thèmes mobilisateurs de l'islamisme radical, est désormais le principal vecteur de la haine des Juifs dans le monde. Il fournit en même temps les principaux motifs d'agir contre l'État d'Israël, réduit à une « entité » criminelle, et contre « le sionisme », figure incarnant l'un des grands mythes répulsifs de notre temps. Il s'agit, pour les entrepreneurs idéologiques et les démagogues qui exploitent la « cause palestinienne », d'un propalestinisme instrumental. La « cause palestinienne » sert d'alibi à diverses forces qui, soit par intérêt géostratégique, soit en vertu de fortes convictions idéologiques, ont pour objectif la destruction de l'État juif. Le mythe victimaire construit autour du « peuple palestinien » transforme en louables opérations de « résistance » les pires actions terroristes visant des Juifs, en Israël ou ailleurs. En France, les manifestations dites propalestiniennes de janvier et de juillet 2014 ont réveillé et révélé les passions judéophobes. Le couplage des slogans « Allahou akbar » et « mort aux Juifs ! », observé au cours d'un nombre croissant de manifestations dites propalestiniennes ou pro-Gaza, constitue à la fois un résumé et un symbole de la nouvelle synthèse antijuive mondialement diffusée. Progressivement, le slogan « Palestine vaincra ! » est devenu un équivalent de « Allah vaincra ! ».

Qu'ont donc en tête les antisionistes radicaux lorsqu'ils dénoncent « le sionisme » ? Ce n'est en aucune manière le mouvement de libération du peuple juif et la doctrine politique baptisée «

sionisme », c'est-à-dire le nationalisme juif, qui est apparu historiquement et s'est développé sous plusieurs formes, jusqu'à ce que le projet dit sioniste se réalise politiquement par la création de l'État d'Israël. Les antisionistes éliminationnistes ne parlent pas du sionisme réel, ils parlent d'une entité répulsive chimérique qu'ils chargent de tous les traits négatifs imaginables.

Cette vision démonologique du « sionisme » et de « l'entité sioniste » (l'Israël mythique source de tous les maux du genre humain) est issue pour l'essentiel, moyennant certaines reformulations, des Protocoles des Sages de Sion (1901-1902), le plus célèbre des nombreux faux antijuifs fabriqués en Occident, offrant lui-même une synthèse des stéréotypes antijuifs et des rumeurs diabolisantes qui circulaient sur le peuple juif au XIXe siècle, dans la pensée réactionnaire comme dans les doctrines révolutionnaires. Dans les Protocoles et les innombrables textes dérivés de ce faux mondialement diffusé depuis le début des années 1920, l'image des Juifs est celle d'une puissance secte internationale fomentant des complots pour dominer et exploiter le genre humain. Dans les réinterprétations contemporaines des Protocoles, où la « conspiration juive internationale » a pris le visage du « complot sioniste mondial », les principales victimes de la mythique puissance occulte ne sont plus les peuples chrétiens, mais le peuple palestinien et les peuples arabes ou arabo-musulmans, et, plus largement, les musulmans du monde entier.

Plutôt que de « nouvel antisémitisme », je juge préférable de parler, pour éviter certaines équivoques, de « nouvelle judéophobie » ou de nouvelle configuration antijuive, dont le noyau dur est constitué par l'antisionisme radical et démonologique. Dans ce nouveau cadre idéologique, les Juifs ne sont plus diabolisés en tant que « Sémites », mais en tant que « sionistes », à travers des slogans comme « Sionistes assassins ! ». L'objectif des nouveaux antijuifs est l'élimination de l'État juif, au terme d'un processus de délégitimation et de criminalisation de ce dernier, diabolisé en tant que « raciste », voire « nazi ».

Pour clarifier la terminologie qui ne cesse d'être obscurcie par l'effet des polémiques, il convient de se donner une définition de l'antisionisme radical ou absolu dénuée d'ambiguïté. Il importe en effet de le distinguer clairement des formes démocratiquement légitimes de critique de la politique menée par tel ou tel gouvernement israélien. L'équivocité du terme « antisionisme » vient en effet de ce que ses emplois oscillent en permanence entre deux significations : d'une part, la critique de telle ou telle politique de tel ou tel gouvernement israélien (ce qui n'a rien de raciste ni de judéophobe), et, d'autre part, une entreprise de diabolisation de l'État juif, voué à être éliminé comme tel (ce qui relève du racisme).

Abordé dans sa dimension idéologico-politique, l'antisionisme radical se reconnaît d'abord à son argumentation, dont la finalité est de légitimer la destruction d'Israël, en banalisant l'assimilation polémique d'Israël à un « État raciste » ou d'« apartheid », « colonialiste » et « criminel ». Cinq traits permettent de définir l'antisionisme radical : 1) le caractère systématique de la critique d'Israël ; 2) la pratique du « deux poids, deux mesures » face à Israël, régulièrement condamné d'une façon unilatérale ; 3) la diabolisation de l'État juif, traité comme l'incarnation du mal ; 4) la délégitimation de l'État juif, impliquant la négation de son droit à l'existence ; 5) l'appel répété à la destruction d'Israël. C'est cet appel à l'éradication qui forme le cœur du programme de l'antisionisme radical, qui, mode de stigmatisation et de discrimination conduisant à la diabolisation de l'État d'Israël, relève du racisme, et comporte une claire intention génocidaire.

La nouvelle vulgate antijuive

La nouvelle vulgate antijuive qui s'est installée durablement en France et dans d'autres pays européens peut se résumer par l'articulation de trois caractéristiques négatives attribuées aux "Juifs" ou aux "sionistes", ces dénominations conventionnelles étant choisies selon les circonstances :

1. Ils sont "dominateurs" en Occident ("Ils ont tout"; "Ils ont le pouvoir"; "Ils dirigent l'Amérique");
2. Ils sont "racistes", en particulier au Proche-Orient, où ils se comportent "comme des nazis" avec les Palestiniens, victimes d'un "génocide" en cours de réalisation;
3. Ils exercent une puissante influence occulte et complotent partout dans le monde: ils ont organisé les attentats du 11 septembre 2001, ils poussent à la guerre (la seconde guerre d'Irak serait le fruit d'un "complot américano-sioniste"), ils veulent déclencher une guerre préventive contre l'Iran, ils organisent des attentats terroristes sous fausse bannière pour "salir l'Islam" (comme les attaques des 7, 8 et 9 janvier 2015), et, d'une façon générale, ils manipulent la politique internationale.

Cet ensemble de thèmes d'accusation et de stéréotypes négatifs s'inscrit dans une vision du monde structurée par la concurrence des victimes, qui permet d'identifier "le Juif" ou "le sioniste" comme le rival, l'imposteur et l'ennemi. Accusés de monopoliser abusivement le statut de victime, et, corrélativement, d'occulter l'existence d'autres groupes de victimes, les Juifs sont construits comme un peuple-bourreau, "nazifié" sans vergogne, sur lequel se fixe l'hostilité. Et le peuple juif est choisi parce qu'il a déjà fait l'objet d'hostilités et d'accusations délirantes dans l'histoire.

Ce qui est spécifique à la France d'aujourd'hui dérive du fait qu'y co-existent des populations respectivement juives et musulmanes les plus importantes en nombre d'Europe. Leurs affrontements symboliques mimant le conflit israélo-palestinien, qui, avant 2014, prenaient surtout la forme d'une guerre civile verbale, sont à la fois plus visibles et plus intenses qu'ailleurs.

Entretenu et intensifié par divers appareils (officines de propagande, associations pseudo-culturelles dirigées par des islamistes, micro-partis politiques, réseaux sociaux, etc.), la haine qui vise les Juifs aujourd'hui est fortement idéologisée, mais elle est loin d'être toujours explicite. Elle apparaît le plus souvent dans l'espace public sous la forme de déclarations virulentes contre Israël et "le sionisme" ou "les sionistes", catégories d'usage polémiques dont les frontières sont indéfiniment extensibles. C'est pourquoi les slogans "Mort aux Juifs!" ou "Juif: casse-toi, la France n'est pas à toi!", accompagnés d'"Allahou akbar!" ou de "Jihad! Jihad! Jihad!", lancés lors des manifestations violentes des 26 janvier et 13 juillet 2014, sont à prendre très au sérieux: ils sont le signe d'un basculement dans une mobilisation antijuive revendiquée comme telle.

Aux violences antijuives "d'en bas", attribuables pour l'essentiel à des jeunes issus de l'immigration ou à des islamistes radicaux nés en France, s'ajoute la judéophobie culturelle "d'en haut", produite et reproduite par les représentants d'un milieu politico-intellectuel et médiatique "gauchiste" mécaniquement rallié à la cause palestinienne, qui, de leurs postes de pouvoir ou d'influence, et à travers d'innombrables sites et blogs sur le Web, contribuent à un endoctrinement judéophobe de masse. Ce nouveau gauchisme culturel occupe un espace beaucoup plus vaste que celui du gauchisme politique, lui-même en cours de redéfinition depuis le début des années 1990 - ce qui justifie qu'on puisse parler de néo-gauchisme. Il traverse les frontières entre gauche et extrême gauche, et, sur certains thèmes d'accusation (anti-israélisme ou "antisionisme", anti-américanisme, anticapitalisme), imprègne certains secteurs de l'opinion droite. Ces thèmes d'accusation se rencontrent également dans le discours des droites dites radicales, qui, à cet égard, se distingue de moins en moins du discours néo-gauchiste. Cette nouvelle configuration antijuive, centrée sur l'"antisionisme", apparaît donc comme transversale. Elle confirme l'hypothèse plus générale de la convergence idéologique entre les deux formes contemporaines de l'extrémisme politique.

5. Les trois France

Simplifions le tableau. On peut distinguer aujourd'hui trois France qui sont à la fois étrangères les unes aux autres, séparées et mutuellement hostiles: la France urbaine des élites mondialisées, la

France périphérique des classes populaires (comprenant une partie importante des classes dites moyennes) et la France des banlieues (des "quartiers populaires" ou des "cités") où se concentrent les populations issues de l'immigration. Le sentiment d'aliénation affecte particulièrement les citoyens qui habitent la France périphérique et se perçoivent avant tout comme des Français. Ils se sentent méprisés par les élites nomades vivant dans un monde post-national, abandonnés ou négligés par la classe politique tournée vers l'Europe et en situation de concurrence avec les immigrés venus du Maghreb ou d'Afrique sub-saharienne, perçus par certains comme une menace ("invasion", "colonisation", etc.). Ce sentiment d'aliénation constitue certainement l'une des plus fortes motivations du vote en faveur du FN. Mais il peut également favoriser des sentiments de méfiance et d'hostilité, colorés de jalousie sociale et de ressentiment, vis-à-vis des Juifs, perçus comme un "peuple d'élite" méprisant et dominant le peuple français. La haine du capitalisme et de la finance, entretenue par des démagogues de droite comme de gauche, se traduit souvent par la haine des Juifs, ces derniers paraissant donner un visage à la "finance anonyme et vagabonde".

Quant à la population des banlieues de culture musulmane dont la jeunesse est souvent touchée par l'échec scolaire, le chômage et la marginalisation sociale, ce qui la fait basculer parfois dans la délinquance (qui alimente elle-même les passions anti-immigrés), elle est particulièrement sensible à la propagande antisioniste et à l'endoctrinement islamiste, où la haine des Juifs joue un rôle majeur. C'est dans cette troisième France que se trouve le terreau des nouvelles passions antijuives, ainsi que l'armée de réserve du militantisme judéophobe. La "cause palestinienne" y a trouvé ses adeptes les plus inconditionnels, ses militants les plus fanatiques, qui se disent en guerre contre "le sionisme".

En outre, nombre de jeunes issus de l'immigration de culture musulmane nourrissent un fort ressentiment à l'égard des Juifs comme tels, qui selon eux "dirigent tout" et "prennent toutes les places", ainsi qu'à l'égard de ceux qu'ils perçoivent comme des "Gaulois", les "Français de souche", par lesquels ils se sentent rejetés ou discriminés, stigmatisés en tant que musulmans et qu'ils perçoivent comme les responsables de leurs échecs sociaux. Dès lors, la judéophobie et la gallophobie s'entremêlent et s'inscrivent dans une haine de l'Occident "mécristant" et "islamophobe". Cette haine de l'Occident, ou "hespérophobie", visant autant les Juifs ("sionistes") que les nouveaux "croisés" (les Européens et les Américains identifiés comme "chrétiens") alimente une culture de révolte et de rébellion qui s'exprime par des agressions verbales ou physiques, ainsi que par des émeutes, voire des passages au jihadisme. Le sentiment d'une absence de limites aux expressions de la haine et du ressentiment est entretenu et renforcé par la conviction que la "cause palestinienne", qu'ils ont faite leur, est la cause suprême, une cause absolue capable de tout justifier, de tout transfigurer, y compris les formes terroristes ou jihadistes de la "résistance" au "sionisme", monstre diabolisé.

6. Que faire ?

En France, nous savons désormais qu'on peut être tué pour crime de judéité ou d'"islamophobie". L'islamisme, comme idéologie diffuse et comme action jihadiste, est devenue l'une des grandes menaces qu'il n'est plus possible de méconnaître ou de sous-estimer. À l'instar des citoyens d'autres États européens, les Français, juifs ou non, n'ont jamais eu autant de raisons de s'inquiéter. L'extension de la menace vient notamment du fait que la cause islamiste a largement phagocyté la "cause palestinienne". L'islamisation de la "cause palestinienne" est en accélération continue depuis la création du Hamas en décembre 1987, qui lui a donné une figure organisationnelle. Faut-il rappeler l'article 13 de la Charte du Hamas, rendue publique le 18 août 1988? "Il n'y aura de solution à la cause palestinienne que par le jihad". Cette islamisation jihadiste a pour effet de transformer un conflit politique et territorial en une guerre sans fin, alimentée par des passions ethno-religieuses interdisant la recherche du compromis qui seul peut garantir une

paix non-précaire entre Juifs et Palestiniens (et plus largement États arabo-musulmans). Cette paix est pourtant la condition nécessaire d'une lutte efficace contre l'actuelle vague antijuive. Mais elle est peu probable: les chances d'aboutir à un accord à moyen terme paraissent de plus en plus minces.

Le jihadisme se fonde sur une vision du monde qui s'oppose absolument à la modernité occidentale, en particulier à la sécularisation et au pluralisme caractérisant les sociétés libérales-démocratiques. La question devient dès lors de savoir pourquoi les sociétés démocratiques occidentales sont rejetées par certains musulmans qui y vivent, souvent dans de meilleures conditions qu'ailleurs, comme intrinsèquement corrompues et corruptrices. C'est la raison pour laquelle la réponse répressive ne suffit pas. La vieille question de la lutte intellectuelle contre le fanatisme à base religieuse revient à l'ordre du jour.

Ce que peuvent faire aujourd'hui les chercheurs, les universitaires et plus largement les intellectuels, plutôt que s'indigner et condamner rituellement en croyant ainsi faire leur salut en même temps que celui de l'humanité, c'est analyser le plus précisément possible le phénomène complexe et évolutif qu'est la judéophobie contemporaine, avec le souci d'en identifier les causes, lesquelles sont multiples et en interaction. Ils sont en droit d'espérer qu'avant de prendre des décisions, les dirigeants politiques fassent un détour par les résultats de leurs travaux et de leurs réflexions. Certes, il est important que des sommets de l'État parviennent des messages appelant à la tolérance et au rassemblement républicain, exprimant une indignation morale justifiée et une louable volonté de réagir. On sait que la "lutte contre le racisme et l'antisémitisme" a été érigée en "Grande Cause nationale" de l'année 2015. Nul ne sait cependant si les positions louables des élites politiques trouvent un immense écho dans la population française. On peut craindre qu'elles ne rencontrent qu'indifférence ou hostilité dans certains secteurs de cette dernière.

Ce qui rend difficile la lutte contre la nouvelle judéophobie, c'est que cette dernière se caractérise notamment par sa diffusion planétaire, qui lui fait perdre une grande partie de ses traits nationaux. Il est vain de lui chercher des origines exclusivement nationales comme de lui supposer des objectifs seulement nationaux. Dès lors, il est vain de définir un programme strictement national de lutte contre les formes nouvelles de la haine des Juifs. Nous savons désormais que l'avenir de la France, comme celui des Français juifs, ne dépend pas que de la France. La lutte contre la judéophobie est aujourd'hui indissociable d'une lutte multidimensionnelle contre le terrorisme islamiste, qui ne peut être efficace qu'à la condition d'être menée au plan mondial. La lutte contre la judéophobie doit elle-même être globalisée. Une lutte qui s'annonce particulièrement difficile, eu égard à la multiplicité des facteurs à prendre en compte, et à leurs interactions complexes. Mais la complexité n'est pas un argument recevable pour justifier l'inaction ou l'hésitation. Il faut agir sans certitudes rassurantes dans le cadre d'une mondialisation qui s'avère de plus en plus dangereuse.

Source : Huffington Post, 15/05/2015

DISCOURS DE JOËL MERGUI

PRÉSIDENT DU CONSISTOIRE

(08/09/2015)

Dénoncer le nazisme n'était pas condamner tous les Allemands, dénoncer le djihadisme n'est pas condamner tous les Musulmans

Le texte ci-dessous, daté d'avant la vague d'attentats du 13 novembre 2015, reprend de larges extraits du discours d'accueil prononcé par le Président du Consistoire Joël Mergui, lors de la Cérémonie des Vœux du Premier Ministre Manuel Valls à la communauté juive, le 8 septembre 2015, à la Synagogue de Nazareth. Premier siège du Consistoire, c'est à la synagogue de Nazareth que fut célébrée la cérémonie de recueillement en mémoire des victimes de Toulouse en présence du Président de la République Nicolas Sarkozy et du futur Président de la République François Hollande, le 19 mars 2012.

« (...) En 2006, avec l'enlèvement et le meurtre d'Ilan Halimi la France avait découvert avec stupeur qu'il était possible d'être à la fois Français et barbare.

En 2012, avec les exécutions sauvages d'Arié, Gabriel, Jonathan Sandler et Myriam Monsonégo, elle découvrait que des Français de droit se faisaient un devoir de détruire la France, ses valeurs républicaines et les Juifs.(...)

En 2014, une nouvelle limite est encore franchie : dans les rues de Paris et, ici place de la République, des manifestants pro-palestiniens ont appelé au meurtre des Juifs en défilant contre l'État juif.

Anéantir Israël est leur projet, car c'est tuer des Juifs à l'échelle d'une nation toute entière.

Antisionisme, antisémitisme, djihadisme : le même combat et la même haine (...) Le djihadisme fait écho au nazisme, il est le fléau de notre temps.

Nous avons payé dans notre chair le prix de cet amalgame, le devoir de dénoncer, dans un même élan, l'antidémocratie et l'antisionisme dont l'islamisme radical est coupable.

Comme un cancer, le mal a gangréné notre société.

Qui peut encore croire qu'il s'agit simplement d'« opinions » sans conséquence ?

Il ne s'agit pas de « droit d'expression » mais bel et bien d'appels aux crimes !

Le vain débat de savoir si l'antisionisme et les appels au boycott d'Israël sont des actes antisémites est largement dépassé par la réalité (...)

Il n'est plus temps d'avoir peur de blesser en craignant l'amalgame quand des appels à l'aide émergent du monde arabe pour lutter contre le djihadisme qui menace la stabilité de leurs États et anéantit les efforts de démocratisation des populations. Tout comme hier dénoncer le nazisme n'était pas condamner tous les Allemands, dénoncer aujourd'hui le djihadisme n'est pas condamner tous les Musulmans.

(...) La France est entrée en guerre.

Une guerre sans merci, mais pas sans valeur et loin d'être dépourvue de sens.

Et cette guerre va durer longtemps.

Les djihadistes ne s'encombrent ni de droits, ni de règles et encore moins de morale.

En Iran, ils se dissimulent même sous l'apparence de négociateurs épris de paix et de dialogue.

(...)

Propagande, désinformation, manipulation, terrorisme, tout est bon pour déstabiliser notre monde et saper notre cohésion, notre unité nationale.

En Europe et en France, les islamistes utilisent tous les moyens modernes pour distiller leur poison parmi la jeunesse, faire de nouveaux émules et les enrôler dans leurs rangs. Des centaines de ces jeunes radicalisés sont partis combattre aux côtés des islamistes et un millier au moins, sont des bombes à retardement, prêtes à se faire exploser sur notre sol.

(...) Nos synagogues sont désormais protégées.

Des militaires dorment dans nos écoles, partagent les repas de nos enfants, protègent les accès de nos lieux de vie, sécurisent nos offices.

En présence du ministre de l'Intérieur, du ministre de la Défense et des préfets en charge de la coordination de la sécurité - que je remercie pour leur soutien et leur implication personnelle -, je voudrais rendre hommage à tous ceux et celles qui, sur le terrain, s'exposent quotidiennement pour assurer notre protection et qui découvrent notre vision du temps, nos rites et nos fêtes, notre façon familiale et conviviale de vivre une tradition grande ouverte sur le monde.

Cette présence policière et militaire - pour concrète et effective qu'elle soit - est aussi un symbole de l'unité de la nation contre le djihadisme. L'affirmation aux barbares que les Juifs sont une partie intégrante de la République qui les protège comme ses citoyens. La démonstration que la nation fait bloc et rempart contre la haine et la discrimination même si, pour nous, notre nécessaire sécurité concourt hélas à nous distinguer du reste des citoyens, à signaler notre présence.

Aujourd'hui, les djihadistes nous contraignent à vivre sous protection constante comme marque de notre identité menacée. C'est pourquoi je rends également hommage à tous ces présidents et rabbins de communautés, dirigeants, bénévoles qui œuvrent au quotidien pour assurer une vie juive de qualité et pour rassurer une communauté inquiète.

Chaque jour, ils contribuent à faire vivre comme une évidence et une joie, la beauté et l'universalité du message contenu dans le Judaïsme. C'est une richesse culturelle et culturelle dont la France a toutes les raisons d'être fière, parce qu'elle anticipe et prolonge la tradition universaliste du pays des Droits de l'Homme.

Le pays des Droits de l'Homme est aujourd'hui un espoir, un but et une destination pour des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants pourchassés par des bourreaux islamistes qui ne leur reconnaissent que le droit de mourir ou de fuir.

Partout où ils s'emparent du pouvoir, les islamistes radicaux pourchassent les minorités religieuses ou ethniques. Des populations entières sont menacées et jetées sur les routes de l'exil. Comme hier, les juifs d'Orient qui ont été poussés à quitter le monde arabe, les Chrétiens d'Orient ou les Yazidis risquent aujourd'hui la mort.

(...) Les Juifs ont connu l'exode du monde arabe et celui des pays de l'Est. Nous avons fait l'expérience avant la seconde guerre mondiale de l'absence de solidarité internationale, de l'indifférence des nations, du silence embarrassé des bien-pensants. Nous avons vu les frontières rester closes au lieu de s'ouvrir pour sauver des millions de Juifs persécutés condamnés à une mort certaine et horrible.

Nous avons connu des Justes pour nous offrir l'hospitalité. Notre histoire est jalonnée d'exils et d'expulsions, de coutumes adoptées et d'intégrations. Jamais les rescapés, les survivants, les réfugiés juifs n'ont tiré prétexte ni circonstance atténuante des horreurs subies pour déroger à leur devoirs ou réclamer plus de droits.

Au contraire, parce que le respect de nos devoirs est notre priorité et un impératif catégorique, nous en avons fait notre moteur d'intégration et la clé de notre réussite partout où nous avons trouvé refuge. Pour éviter les échecs de l'intégration, nous savons que l'accueil seul ne suffit pas et qu'il faut un vaste plan d'intégration qui inclut les conditions matérielles autant que l'éducation, l'enseignement de la langue et l'assimilation des codes et valeurs de la République.

Cessons de croire que la misère donne des droits ou des circonstances atténuantes, c'est une injure faite à tous les réfugiés, aux rescapés, à tous ceux qui se donnent l'objectif de réussir et y parviennent magistralement.

La Justice des hommes libres exige de ne favoriser ni le riche ni le pauvre. Tous les pays occidentaux et tous les pays arabes doivent participer à l'effort collectif d'accueil et d'intégration des demandeurs d'asile.(...)

Mais pendant que l'islamisme radical jette sur les routes des milliers de personnes avec la volonté de submerger l'Europe, des Juifs quittent l'Europe, où ils se sentent, par endroit, menacés ou en devoir de justifier de leur identité.

Qui au regard de l'histoire a le droit de les juger ?

Qui connaît la réalité de leur lutte quotidienne pour rester juifs dans le milieu hostile de certaines banlieues ?

Qui sait le sens de leur combat pour l'avenir d'Israël, seul au milieu de nations qui rêvent de l'anéantir ?

Pour l'immense majorité des Juifs qui restent et qui ne voudront jamais laisser à quiconque - terroriste ou pas -, le droit de décider de leur vie et de leur devoir, nous devons investir dans un Judaïsme d'avenir, sur le sol européen, dans des structures qui permettent au quotidien et dans la durée de continuer de bâtir l'histoire et la tradition européennes que nous avons contribuées à fonder.

Le Centre Européen du Judaïsme est l'un de ces signes d'espoir, un défi, un engagement, l'ancrage dans la pierre de la résistance des Juifs de France au terrorisme islamiste.

Avec votre aide Monsieur Le Premier ministre, mesdames et messieurs les ministres, mesdames et messieurs et avec tous nos concitoyens de toutes confessions, poursuivons l'élan du 11 janvier.

Je veux croire que nous réussirons ensemble à faire triompher les idéaux universalistes et humanistes qui sont les nôtres.

Je veux que la France soit fière que des Juifs puissent porter une Kippa, qu'ils puissent manger casher, qu'ils puissent pratiquer leurs rites et leurs traditions (...) pour la bonne santé et la vitalité de notre société. »

DISCOURS DE BERNARD-HENRI LÉVY À L'ONU

PAR BERNARD-HENRI LÉVY

LA RÈGLE DU JEU (22/01/2015)

Bernard-Henri Lévy a ouvert hier, 22 janvier 2015, la séance plénière des Nations unies consacrée à la montée de l'antisémitisme dans le monde.

Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs.

Monsieur le Président et Monsieur le Secrétaire Général.

Mesdames et Messieurs les Ministres.

Ce n'est pas souvent qu'il revient à un philosophe de s'exprimer dans cette enceinte.

C'est l'une des première fois (Elie Wiesel, Jiddu Krishnamuti il y a trente ans...) qu'il est demandé à un écrivain de se tenir ici, à cette tribune où ont retenti tant de grandes voix et où la cause de la paix et de la fraternité entre les hommes a connu quelques-unes de ses plus belles et nobles avancées.

Et c'est pour moi, croyez-le, une vive émotion et un honneur immense.

Si vous m'avez invité, ce matin, ce n'est pourtant pas pour chanter l'honneur et la grandeur de l'humanité – mais c'est pour pleurer, hélas, les progrès de cette inhumanité radicale, de cette bassesse, qui s'appelle l'antisémitisme.

Bruxelles où l'on s'en est pris, il y a quelques mois, à la mémoire juive et à ses gardiens.

Paris où l'on a réentendu l'infâme cri de « Mort aux Juifs » et où, il y a quelques jours, l'on a tué des dessinateurs parce qu'ils dessinaient, des policiers parce qu'ils faisaient la police et des juifs parce qu'ils faisaient leurs courses et qu'ils étaient juste juifs.

D'autres capitales, beaucoup d'autres, en Europe et hors d'Europe, où la réprobation des juifs est en train de redevenir le mot de passe d'une nouvelle secte d'assassins – à moins que ce ne soit la même, dans de nouveaux habits.

Votre Maison s'est édifiée contre cela.

Votre Assemblée avait la sainte tâche de conjurer le réveil de ces spectres.

Mais non, les spectres sont de retour – et c'est pour cela que nous sommes ici.

Sur ce fléau, sur ses causes et sur les moyens d'y résister, je veux d'abord, Mesdames et Messieurs, Monsieur le Secrétaire Général, Monsieur le Président, réfuter un certain nombre d'analyses courantes qui ne sont faites, j'en ai peur, que pour nous empêcher de regarder le mal en face.

Il n'est pas vrai, par exemple, que l'antisémitisme soit une variété parmi d'autres du racisme. Les deux doivent être combattus, bien sûr, avec une détermination égale. Mais l'on ne combat bien que ce que l'on comprend. Et il faut comprendre que, si le raciste hait dans l'Autre son altérité

visible, l'antisémite en a, lui, après son invisible différence – et, de cette prise de conscience, va dépendre la nature des stratégies que l'on pourra et devra mettre en œuvre.

Il n'est pas vrai non plus que l'antisémitisme d'aujourd'hui ait, comme on l'entend partout, et en particulier aux Etats-Unis, ses sources principales dans le monde arabomusulman. Dans mon pays, par exemple, il a une double source et comme un double bind. D'un côté, c'est vrai, les enfants d'un islamisme radical devenu l'opium le plus toxique des territoires perdus de la République. Mais, de l'autre, cette vieille bête française qui, depuis l'affaire Dreyfus et Vichy, n'a jamais dormi que d'un œil et qui fait finalement bon ménage avec la bête islamofasciste.

Et il n'est pas exact enfin que la politique de tel ou tel Etat, je veux évidemment parler de l'Etat d'Israël, produise cet antisémitisme comme la nuée l'orage. J'ai connu des capitales, en Europe, où la destruction des juifs a été quasi totale et où l'antisémitisme est pourtant maximal. J'en ai connu d'autres, plus lointaines, où il n'y a jamais eu de juifs du tout et où le nom juif est pourtant synonyme de celui du Diable. Et j'affirme ici qu'Israël serait-il exemplaire, serait-il la patrie d'un peuple d'anges, reconnaîtrait-il au peuple palestinien l'Etat auquel il a droit, que la plus ancienne des haines ne baisserait, malheureusement, pas d'un ton.

Pour comprendre comment fonctionne l'antisémitisme d'aujourd'hui, il faut, Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs, donner congé à ces clichés et entendre la façon dont il s'exprime et se justifie.

Car jamais, au fond, les hommes ne se sont contentés de dire : « voilà, c'est comme ça, nous sommes de méchants hommes et nous haïssons les pauvres juifs ».

Non.

Ils ont dit : « nous les haïssons parce qu'ils ont, eux, tué le Christ » — et c'était l'antisémitisme chrétien.

Ils ont dit : « nous les haïssons parce qu'ils l'ont, au contraire, en produisant le monothéisme, inventé » — et c'était l'antisémitisme de l'âge des Lumières qui voulait en finir avec toutes les religions.

Ils ont dit : « nous les haïssons parce qu'ils sont d'une autre espèce, reconnaissables à des traits de nature qui n'appartiennent qu'à eux et qui corrompent, polluent, les autres natures » — et c'était l'antisémitisme raciste, contemporain de la naissance des sciences modernes de la vie.

Ils ont encore dit : « nous n'avons rien contre les juifs en soi ; non, non, vraiment rien ; et nous nous moquons d'ailleurs de savoir s'ils ont tué ou vu naître le Christ, s'ils forment ou non une race à part, etc ; notre problème, notre seul problème, c'est qu'ils sont d'horribles ploutocrates, acharnés à dominer le monde et à opprimer les humbles et les petits » — et c'était, dans toute l'Europe, ce socialisme des imbéciles qui infecta le mouvement ouvrier au début du XXe siècle et au delà.

Aujourd'hui, aucune de ces rhétoriques ne fonctionne plus.

Pour des raisons qui tiennent à l'histoire du dernier siècle, il n'y a plus que des minorités de femmes et d'hommes pour ne pas voir qu'elles ont toutes débouché sur des massacres abominables.

Et, pour que le vieux virus reparte à l'assaut des têtes, pour qu'il lui soit de nouveau possible d'enflammer de vastes foules, pour que des hommes et des femmes puissent, en grand nombre, et ce qu'à Dieu ne plaise, recommencer de haïr en toute bonne conscience ou croire, si l'on

préfère, qu'il existe de justes raisons de s'en prendre aux juifs, il faut un argumentaire nouveau que l'Histoire universelle n'ait pas eu le temps de déconsidérer.

L'antisémitisme d'aujourd'hui dit, en réalité, trois choses.

Il ne peut opérer sur grande échelle que s'il parvient à proférer et articuler trois énoncés honteux, mais inédits, et que le XXe siècle n'a pas disqualifiés.

1. Les juifs seraient haïssables parce qu'ils soutiendraient un mauvais Etat, illégitime et assassin — c'est le délire antisioniste des adversaires sans merci du rétablissement des juifs dans leur foyer historique.

2. Les juifs seraient d'autant plus haïssables qu'ils fonderaient leur Israël aimé sur une souffrance imaginaire ou, tout au moins, exagérée — c'est l'ignoble, l'atroce déni de la Shoah.

3. Ils commettraient enfin, ce faisant, un troisième et dernier crime qui les rendrait plus détestables encore et qui consisterait, en nous entretenant inlassablement de la mémoire de leurs morts, à étouffer les autres mémoires, à faire taire les autres morts, à éclipser les autres martyres qui endeuillent le monde d'aujourd'hui et dont le plus emblématique serait celui des Palestiniens — et l'on est, là, au plus près de cette imbécillité, de cette lèpre, qui s'appelle la compétition des victimes.

L'antisémitisme nouveau a besoin de ces trois énoncés.

C'est comme une bombe atomique morale qui aurait là ses trois composants.

Chacun, pris séparément, suffirait à discréditer un peuple redevenu objet d'opprobre ; mais qu'ils viennent à s'additionner, que les composants se composent, que les trois fils entrent en contact et parviennent à former un nœud ou une tresse — et l'on est à peu près sûr d'assister à une déflagration dont tous les juifs, partout, seront les cibles désignées.

Car quel vilain peuple que celui dont on aurait insinué qu'il est capable de ces trois crimes !

Quel hideux portrait que celui d'une communauté de femmes et d'hommes accusés de trafiquer ce qu'ils ont de plus sacré, à savoir la mémoire de leurs morts, pour légitimer un Etat illégitime et intimer silence aux autres souffrants de la planète !

L'antisémitisme moderne c'est cela.

L'antisémitisme ne renaîtra sur grande échelle que s'il parvient à imposer ce tableau insensé et ignoble.

Il sera antisioniste, négationniste, carburant à l'imbécile compétition des douleurs — ou il ne sera pas : c'est d'une cohérence imparable ; c'est d'une détestable, méprisable mais infaillible logique.

Reconnaître cela, Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs, Monsieur le Secrétaire Général, Monsieur le Président, c'est commencer de voir, symétriquement, ce qu'il vous revient de faire pour lutter contre cette calamité.

Imaginons une Assemblée Générale des Nations Unies où Israël aurait sa place, toute sa place, celle d'un pays comme les autres, ni plus ni moins fautif que d'autres, soumis aux mêmes devoirs mais aussi aux mêmes droits — et imaginons qu'on lui rende justice en lui reconnaissant, au passage, d'être ce qu'il est vraiment : une authentique, solide et vaillante démocratie.

Imaginons une Assemblée Générale des Nations Unies qui, fidèle à son pacte fondateur, se ferait la gardienne sourcilleuse de la mémoire du pire génocide jamais conçu depuis qu'il y a des hommes — imaginons que cette année 2015 voie se tenir, sous votre égide et avec l'aide des plus hautes sommités scientifiques mondiales, la plus complète, la plus exhaustive, la plus définitive des conférences jamais réunie sur la tentative de destruction des Juifs.

Et puis rêvons, quelque part entre New York, Genève, ou Jérusalem, d'une deuxième conférence consacrée, elle, à toutes les guerres oubliées qui endeuilent les terres habitées mais dont on ne parle jamais car elles n'entrent pas dans le cadre des blocs, ou des groupes, entre lesquels vous vous partagez — et rêvons que cette seconde conférence, ce Sommet des damnés, prenant le contre-pied du sot et monstrueux préjugé voulant qu'il n'y ait de place dans un cœur que pour une seule et unique compassion, révèle ce qui fut la vraie vérité des décennies écoulées : c'est quand on avait la Shoah au cœur que l'on voyait tout de suite l'horreur de la purification ethnique en Bosnie ; c'est quand on avait en tête cet étalon de l'inhumain que fut le massacre planifié des juifs d'Europe que l'on comprenait sans tarder ce qui se passait au Rwanda ou au Darfour ; bref, loin de nous rendre aveugles aux tourments des autres peuples, la volonté de ne rien oublier du tourment du peuple juif est ce qui rend saillante, évidente, l'immense affliction des Burundais, des Angolais, des Zaïrois, j'en passe.

En adoptant ce programme, vous lutterez contre l'antisémitisme réel.

En réhabilitant cet Israël que votre Assemblée a porté sur les fonts baptismaux il y a presque 70 ans, en usant de votre autorité pour faire taire, une bonne fois, les crétins négationnistes et en vous portant, troisièmement, au secours de ces nouveaux damnés de la terre immolés sur l'autel de l'idéologie antisioniste, vous déconstruirez un à un chacun des composants du nouvel antisémitisme.

Mais vous défendrez en même temps, et dans le même mouvement, la cause de l'humanité.

Je ne serais pas là, Mesdames et Messieurs les ambassadeurs, si je ne pensais pas que cette enceinte soit l'un des seuls lieux au monde, peut-être le seul, où puisse s'orchestrer cette solidarité des ébranlés dont parlait le grand philosophe tchèque Jan Patočka et qui aura été le fil de ma vie.

Quand, dans mon pays, les plus hautes autorités de l'Etat disent : « la France sans ses juifs ne serait plus la France », elles dressent une digue contre l'infamie.

Mais quand, dans ce même pays, on a vu un quart d'entre vous, un chef d'Etat et de gouvernement sur quatre, venir marcher à nos côtés pour dire « je suis Charlie, je suis policier, je suis juif », ce fut une raison d'espérer que l'on n'attendait plus.

Et votre présence même, ici, ce matin, votre volonté de rendre cet événement possible et, peut-être, mémorable, attestent que c'est sur tous les continents, dans toutes les cultures et toutes les civilisations, que l'on commence de prendre conscience que la lutte contre l'antisémitisme est une obligation pour tous — et c'est là une belle et grande nouvelle.

Quand on frappe un juif, disait un autre écrivain, c'est l'humanité qu'on jette à terre.

Quand on s'en prend aux Juifs, insista un antinazi de la première heure, c'est comme une première ligne enfoncée sous une invisible mitraille qui frappera ensuite, de proche en proche, le reste des humains.

Un monde sans juifs, non, ne serait plus un monde — un monde où les juifs recommenceraient d'être les boucs émissaires de toutes les peurs et de toutes les frustrations des peuples serait un monde où les hommes libres respireraient moins bien et où les asservis seraient plus asservis encore.

A vous, maintenant, de prendre la parole et d'agir.

A vous, qui êtes les visages du monde, d'être les architectes d'une maison où la mère de toutes les haines verrait sa place amenuisée.

Puissiez-vous, dans un an, et l'année suivante, et toutes les autres encore, vous retrouver pour constater que votre mobilisation d'aujourd'hui n'est pas vaine et que la Bête peut reculer.

Service de Protection de la Communauté Juive



Témoign ou victime d'un acte antisémite ?
En cas de menace ou de danger
Contactez le

0 800 18 26 26

Numéro vert 24h/24 et 7j/7

Ce rapport a été réalisé avec le soutien
de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah (FMS)



www.antisemitisme.fr